LES ROUMAINS

D. DRAGHICESCO
SÉNATEUR DU ROYAUME DE ROUMANIE

LES PROBLÈMES NATIONAUX
DE L'AUTRICHE-HONGRIE

LES ROUMAINS

(TRANSYLVANIE, BUCOVINE, BANAT)

(UNE CARTE)



ÉDITIONS BOSSARD
43, RUE MADAME, 43
PARIS
1918



LIVRE PREMIER

LES ROUMAINS DE HONGRIE

CHAPITRE PREMIER

LE PAYS ET SA CONFIGURATION GÉOGRAPHIQUE

Les Roumains d'Autriche-Hongrie, au nombre de plus de 4.000.000, habitent un pays dont l'étendue dépasse 130.000 kilomètres. Réunis aux Roumains du royaume et à ceux de Bessarabie, ils forment un bloc de 14.000.000 d'habitants, occupant un territoire approximatif de plus de 300.000 kilomètres.

Les pays habités par les Roumains constituent un tout de forme presque circulaire. Ils s'étendent entre la Tissa (Theiss) à l'ouest, et le

Dniestre à l'est ; entre le Danube et la Mer Noire au sud et sud-est, et au nord, jusqu'à la vallée supérieure de la Tissa et le cours moyen du Dniestre. Des frontières naturelles très précises et d'une importance géographique considérable séparent les territoires roumains des territoires voisins, de trois côtés : le Danube avec la mer, la Tissa et le Dniestre. Le centre géographique des pays roumains est constitué, telle une forteresse inexpugnable, par le plateau transylvain qui domine la plaine valaque, les collines moldaves et les plaines de la Bessarabie, aussi bien que celles du Banat et de la Crishana. C'est autour du plateau de l'*Ardeal* que les provinces roumaines : Valachie, avec la Dobroudja, Moldavie et Bessarabie, Banat, Crishana, Marmorosh et Bucovine, s'enchaînent et se pressent les unes à côté des autres, pour fermer le pourtour des Carpathes transylvaines. Toutes les rivières qui arrosent les pays roumains et qui vont déboucher dans les grands fleuves frontières ont leur source en Transylvanie. Ce sont les artères qui établissent la circulation dans tout le corps géographique du peuple roumain, et elles partent, toutes, du plateau transylvain comme du cœur même des pays roumains.

La Transylvanie, telle que l'histoire des derniers cinq siècles l'a individualisée, ne comprend pas seulement l'*Ardeal*, ou la Transylvanie actuelle, réduite et connue sous le nom magyar d'Ardeal (Erdely), mais aussi les régions de Marmorosh et de Crishana, jusqu'à la Tissa et, au sud, jusqu'au Muresh (Maros). Elle est séparée de la Roumanie par la chaîne principale des Carpathes, qui commence à Orshova, se dirige d'abord vers le nord-est, ensuite vers l'est, jusque dans la région de Buzeu, d'où, incurvant vers le nord et le nord-ouest jusqu'à Vatra Dornii, elle continue dans la même direction servant de frontière entre la Hongrie et l'Autriche. Vers l'ouest, la Transylvanie déborde largement la chaîne secondaire des Carpathes, partant des Portes de Fer et se continuant par les monts occidentaux, du Poiana Rusca du Magura et du Bihor, de même que, au nord elle déborde, vers les plaines, autour de Marmorosh Sighet, la chaîne qui se sépare de Jacobeni et Vatra-Dornii et se dirige vers l'ouest.

L'Ardeal prend ainsi la forme d'une cuvette ; les Carpathes, avec leurs deux chaines secondaires, en constituent les hautes bordures, qui descendent et se perdent dans les plaines voisines.

C'est précisément cette configuration géographique qui fait de l'Ardeal et de la Transylvanie le centre de résistance du peuple roumain entier et lui confère une valeur incomparable, aux yeux des Roumains qui pensent à l'avenir lointain de leur race. Dans le parler courant des Roumains, la Transylvanie englobe, non seulement l'Ardeal et les régions voisines de Marmorosh et de Crishana, mais aussi le Banat. Elle est l'appellation générique des territoires habités par les Roumains de Hongrie. Mais, en traitant de la Transylvanie, nous nous limiterons à la Transylvanie historique proprement dite, dans laquelle le Banat, qui a eu longtemps une vie historique à part, ne sera pas contenu. Dans ce livre, nous réservons donc, au Banat, une place à part, comme d'ailleurs aussi à la Bucovine.



CHAPITRE II

LES STATISTIQUES MAGYARES ET L'IMPORTANCE NUMÉRIQUE DES ROUMAINS DE HONGRIE

Parmi les problèmes que pose le principe des nationalités en Autriche-Hongrie, celui des Roumains de Transylvanie est des plus urgents et des plus inévitables. Il ne le cède en rien au problème tchèque et à celui des Jougo-Slaves. Moins nombreux et, par suite, moins agressifs et plus effacés que les Tchèques et les Jougo-Slaves, les Roumains de Transylvanie ne travaillent pas moins énergiquement contre la domination austro-hongroise et ils manifestent les mêmes aspirations à l'indépendance politique et

nationale que les autres nations opprimées de l'Autriche-Hongrie. Mais, ce qui renforce l'importance et l'efficacité de leur lutte, c'est qu'ils se sentent soutenus par 8.000.000 de Roumains du royaume voisin, dont le nombre, avec les frères récemment libérés en Bessarabie, monte, aujourd'hui, à presque *11 millions*. Se sentant en parfaite communauté de mœurs, de religion, d'aspirations, d'idéal, avec eux et rien ne les attachant au royaume hongrois, où ils sont persécutés, vexés et insultés de toutes les façons, les Roumains de Transylvanie se sentent irrésistiblement attirés vers leurs frères de Roumanie, et rien au monde ne peut plus les empêcher de graviter autour du royaume et de se réunir à la Roumanie. C'est cet élément d'attraction extérieure qui manque aux Tchèques comme *aux Polonais*, et c'est pourquoi la lutte de ces derniers est plus âpre, bien que le danger qu'ils présentent pour la double Monarchie soit peut-être moindre, leurs efforts n'étant *pas soutenus* et nourris par *un État voisin* aussi vivement *intéressé à leur sort* que la Roumanie l'est au sort des Roumains d'Autriche-Hongrie.

Connaissant ce danger, les Magyars se sont efforcés de le masquer ou d'en diminuer l'im-

portance aux yeux des étrangers. Leur propagande s'est si bien appliquée et les statistiques officielles des populations de Hongrie l'ont si bien secondée, que les Magyars sont sur le point de fausser l'opinion publique européenne et de lui donner le change sur le réel état de choses en Hongrie. En effet, *d'après la statistique hongroise*, popularisée même dans les pays de l'Entente, en Transylvanie et dans les régions voisines habitées par les Roumains, le pourcentage de ces derniers ne *dépasse pas* 46 0/0, tandis que celui des Magyars s'élève à 32 0/0. Si notable que soit la différence entre ces deux chiffres, elle ne peut pas justifier la réunion de la Transylvanie à la Roumanie. Car, dans ce cas, une injustice criante serait commise envers les 32 0/0 de Magyars subordonnés aux 46 0/0 de Roumains. Cette injustice égalerait presque l'autre, et ce ne serait guère la peine, pour si peu, de renverser l'ordre actuel des choses.

Pour arriver à créer cette apparence, les Magyars ont eu recours à plusieurs subterfuges qu'il est très facile de découvrir. Il suffit d'observer attentivement la distribution de la population roumaine dans les différents comtés habités par les Roumains, ainsi que la forme et

l'étendue des comtés périphériques de la Transylvanie, pour se rendre compte par quels procédés les Hongrois sont arrivés à embrouiller et à fausser les véritables rapports numériques entre Roumains et Magyars, dans les provinces de population roumaine.

La Transylvanie est divisée en 27 comtés, dont 9 sont en Crishana, 3 en Marmorosh et 15 en Ardeal. Si les Roumains habitent en masse compacte la plupart des territoires de ces provinces, il faut noter que, dans la Crishana, 3 comtés sur la rive gauche de la Tissa (Hajdu, Solnoc, Ciongrad) sont habités par des Magyars (avec quelques îlots de Roumains). Trois autres, (Bichis, Cenad et Sabolci) sont, en partie seulement, habités par une masse compacte de Roumains. De même, dans le Marmorosh, les Roumains habitent, dans trois comtés (Satu mare, Marmorosh et Ugocia), certaines régions voisines de l'Ardeal ; le reste du territoire de cette province est habité par un mélange inextricable de Ruthènes, Magyars, Allemands, etc. Les 15 comtés du plateau transylvain sont habités par de fortes majorités roumaines, excepté 4 comtés, sur les confins de la Roumanie, où l'élément Szekeler est en majorité.

Nous laisserons de côté les comtés périphériques de la Transylvanie historique qui, situés sur la Tissa moyenne, sont habités par des populations magyares. Nous nous occuperons seulement de la Transylvanie roumaine. Par suite, il nous faut éliminer de nos recherches les comtés de Crishana : Sabolci, Hajdu, Solnoc et les régions non roumaines des comtés : Ciongrad, Bichis et Cenad. Les régions roumaines de ces comtés, les autres comtés de Crishana, de Marmorosh et du plateau transylvain, y compris ceux habités par de fortes majorités de Szekelers, constituent la Transylvanie roumaine proprement dite, qui seule nous intéresse dans cette étude. Elle se compose donc de 22 comtés sur 26. De ces 22 comtés, 20 seulement y sont entièrement englobés. Le Bichis et le Cenad ne le sont que pour une petite partie de leur territoire.

Or, voici quelles sont, d'après la statistique officielle de l'Etat hongrois, les populations qui habitent la Transylvanie roumaine :

	Roumains	Hongrois	Szekalers	Allemands	Total avec autres
Ardeal					
Fagarash	84.436	6.466	—	3.236	95.174
Hunedoara	271.675	52.720	—	8.101	340.135
Alba de jos	171.483	39.107	—	7.269	221.618
Solnoc	189.443	52.181	—	6.902	251.936
Turda Ariesh	125.668	44.630	—	576	174.375
Cajonea Cluj......	161.279	111.439	—	8.386	286.687
Bistritza Nasaud ...	87.564	10.737	—	25.609	127.843
Sibir	113.627	10.159	—	49.757	176.921
Tirnavele Mici	55.585	34.902	—	20.272	116.091
Tirnavele Mari	60.381	18.474	—	62.224	148.826
Muresh Turda	71.909	—	134.166	8.312	219.589
Brasov	35.091	—	35.372	29.542	101.199

Trei Scaune.......	22.963	—	123.518	617	148.080
Ciuc.............	18.032	—	125.888	1.080	145.720
Odorhei..........	2.840	—	118.458	2.202	124.173
Crishana			*Magyars éliminés* (1)		
Arad	239.755	24.215	(100.000)	38.695	314.388
Salagi...........	136.087	27.312	(60.000)	816	176.140
Bihor............	265.098	15.642	(350.000)	3.599	296.301
Bichis	13.341	3.993	—	306	17.640
Cenad					
Sabolci...........	60.514	10.000	—	—	73.514
Marmorosh					
Satmar...........	119.760	18.385	(250.000)	6.670	146.320
Marmorosh	84.510	12.964	(40.000)	159.552	317.705
Ugocia...	9.593	1.456		727	11.776
	2.400.687	494.782	537.402	374.450	4.032.286

(1) Ces chiffres sont déduits de ceux correspondants de la colonne voisine des Magyars.

Tableau I.

On peut facilement déjouer l'astuce magyare, qui a créé les comtés de manière à ce que leur étendue et leur forme géométrique permettent de noyer la masse compacte des Roumains dans les masses magyares environnantes. En retenant, tout simplement, des comtés périphériques : Arad, Salagi, Bihor, Bichis et Cenad, Sabolci, Satmar, Marmorosh et Ugoci, les régions roumaines, et, du nombre de leurs habitants, en déduisant la population magyare, nous éliminons plus de 800.000 Magyars. Ainsi, dans le comté Arad, qui est à la périphérie occidentale des régions roumaines, sur une population magyare de 124.215 habitants, nous pouvons facilement déduire 100.000 Magyars et n'en retenir que 24.215, qui sont trop entremêlés avec les Roumains ; dans le comtés Bihor, sur 365.642 Magyars, nous pouvons en déduire 350.000 et n'en garder que 15.642 ; dans le comté Satmar, sur 268.385 Magyars, il y a lieu d'en déduire 250.000 ; dans la Salagi, sur 87.312 Magyars, on en déduira 60.000 et enfin dans Marmorosh, sur 52.964 Magyars, on en déduira 40.000.

Par contre, dans le comté Sabolci, habité en grande majorité par les Magyars, nous devons récupérer 60.000 Roumains. Dans Bichis et

Cenad 13.341, et dans Ugocia 9.593. Tous ces comtés sont mitoyens entre les régions roumaines et les régions magyares de Hongrie, et l'opération de déduction et de récupération que nous proposons se fera, le plus simplement du monde, par une mutation réciproque sur le papier des populations magyare et roumaine, d'un comté où elles sont en minorité, dans le comté mitoyen où elles sont en majorité. En même temps, cette opération nous aide à tracer la ligne exacte de frontière qui sépare la masse roumaine de la population magyare.

Dans une population totale de 4.032.286 habitants. les Roumains, d'après la statistique officielle hongroise, sont 2.400.687, les Hongrois 494.782, les Allemands 374.450, les Szekelers 537.402 et les autres races un peu plus de 60.000. Dans ces conditions, le pourcentage des Roumains est de 63 0/0, tandis que celui des Hongrois est de 12 0/0, celui des Szekelers de 14 0/0, et celui des Allemands un peu audessus de 9 0/0.

Il y a, par suite, en Transylvanie, pour 1 Magyar plus de 5 Roumains, 4 Roumains pour 1 Szekeler, et 1 Allemand pour 7 Roumains.

Mais les données de la statistique officielle

sont manifestement fausses et doivent être corrigées. A cela, la statistique hongroise elle-même peut nous servir. En effet, la statistique officielle magyare, qui donne la répartition des populations d'après les confessions religieuses, nous offre le meilleur moyen de corriger les chiffres de la répartition de ces populations d'après la nationalité. Les Magyars sont en général calvinistes, les Szekelers sont catholiques, tandis que les Roumains sont gréco-orthodoxes ou gréco-catholiques (uniates). D'après le critérium des chiffres de la statistique religieuse, après en avoir déduit les 421 Serbes et les 1.759 Ruthènes, il y a en Transylvanie 2.580.648 Roumains gréco-orthodoxes et gréco-catholiques, au lieu de 2.400.687 (voir Tabl. II). Si nous déduisons les 179.969 Roumains, ainsi récupérés, du total des Magyares et des Szekelers, le chiffre réel qui représente ces derniers reste 852.215, c'est-à-dire à peu près 400.000 Magyars et 425.215 Szekelers.

En ajoutant le nombre des Roumains récupérés au chiffre mentionné donné par la statistique, le pourcentage des Roumains de Transylvanie est de 66 0/0, celui des Magyars est d'un peu plus de 10 0/0, et celui des Szekelers d'un peu

moins de 11 0/0, tandis que celui des Allemands reste de 9 0/0. Il y aurait donc, en Transylvanie, pour 1 Magyar plus de 6 Roumains et 6 Roumains pour 1 Szekeler.

Sans doute, on ne manquera pas de nous faire l'objection que Magyars et Szekelers appartiennent à la même nation, qu'il n'y a pas de différence entre eux. Cela n'est que partiellement vrai. Il y a d'abord une différence très notable entre Magyars et Szekelers de Transylvanie : les premiers sont calvinistes, les autres catholiques. Entre le parler des Szekelers et celui des Magyars, les différences ne sont pas négligeables. De plus, les Szekelers s'enorgueillissent du fait qu'ils descendent des Huns et ils ont un certain mépris pour les Magyars, qui ne sont que les descendants des compagnons d'Arpad. Ils se considèrent de souche plus noble et se sont fixés en Transylvanie quelques siècles avant les Magyars. Aujourd'hui même ils se considèrent comme une nationalité à part, ils gardent leur nom de Szekelers et les autres nationalités les considèrent comme tels. Dans tout le cours de leur histoire, et aux moments les plus décisifs de leur vie historique, ils se sont toujours opposés aux Magyars et s'en sont dis-

Transylvanie	Roumains	Hongrois	Szekelers	Allemands	Total avec Juifs, Ruthènes, Serbes et autres.
Alba de Jos..........	174.974	31.771	—	7.269	221.618
Bistriza-Nasaud	88.890	2.157	—	25.609	127.843
Brashov.............	36.524	—	32.436	29.512	101.199
Ciuc	23.721	—	117.842	1.080	145.720
Fagarash	85.309	4.488	—	3.236	95.174
Trei-Scaune..........	30.971	—	114.288	617	148.080
Huniedoara..........	276.703	42.013	—	8.101	340.135
Tarnavele-mici	60.758	27.963	—	20.272	116.091
Cojocna.............	167.875	92.262	—	8.386	286.687
Murash-Turda........	80.978	—	117.547	8.312	219.589
Tarnavele-Mari	68.757	9.009	—	62.224	148.826
Sibiu	115.716	6.550	—	49.757	176.921
Solnoc-Dobâca	193.811	35.016	—	6.902	251.936
Turda-Ariesh	129.409	38.241	—	576	174.375
Odorhei.............	5.492	—	114.493	2.202	124.173
	1.540.088	289.470	496.606	234.085	2.678.367

Transylvanie	Roumains	Hongrois	Szekelers	Allemands	Total avec Juifs, Ruthènes, Serbes et autres
Arad	243.410	110.458	—	38.695	414.388
Bihor	290.314	307.964	—	3.599	646.301
Salagiu	142.484	71.066	—	816	230.140
Cenad et Bichis	14.086	2.892	—	306	26.152
	690.294	492.380		43.416	1.316.981
Marmorosh	96.157	20.000	—	15.175	357.705
Satu-Mare	170.931	187.746	—	6.670	396.632
Ugocea	10.529	151	—	27	12.329
	277.617	207.897		21.872	766.666

Tableau II. — Statistique confessionnelle.

tingués comme nation à part. Le fameux pacte : *unio trium nationum* (Allemands, Magyars, Szekelers) en est la preuve. Comme les Szekelers constituent un îlot au milieu des Roumains, sur la frontière même du royaume, et très éloigné (à plus de 300 kilomètres) de la Hongrie proprement dite, ils gravitent, au point de vue économique, vers la Roumanie.

Considérons-les cependant comme ne différant pas des Magyars. Dans ce cas, le pourcentage des Magyars serait, en Transylvanie, de 21 0/0, pour 66 0/0 de Roumains et 9 0/0 d'Allemands. Leur importance numérique, même dans ce cas, est loin de leur conférer le droit de suprématie sur les Roumains de Transylvanie.

Mais, pour aller au vrai fond des choses, il ne faudrait pas s'en tenir aux données de la statistique officielle magyare. Pour ceux qui connaissent les mœurs et le mot d'ordre des chauvins magyars chargés du recensement de la population, la réalité est loin de correspondre aux chiffres donnés par la statistique. Nous avons plusieurs critériums pour établir que le nombre des Roumains de Hongrie dépasse de beaucoup celui qui est avoué par les statistiques

hongroises. D'après nos enquêtes, corroborées par les statistiques scolaires et confessionnelles, et confirmées par des considérations qui, tout en étant d'ordre général, sont justifiées par les faits, le nombre des Roumains d'Autriche-Hongrie dépasse sensiblement 4.000.000. En Hongrie, il y en a plus de 3.700.000, tandis que la statistique officielle n'en reconnaît que 3.200.000 à peine.

La forte natalité des paysans roumains de Transylvanie, le trop faible courant d'émigration qui s'observe parmi eux, sont le meilleur démenti des statistiques officielles. Il est impossible que le nombre des Roumains soit resté presque stationnaire depuis trente ans.

En effet, dès 1840, les statistiques autrichiennes donnaient pour la Hongrie 2.037.433 Roumains. Vers 1857, toujours d'après les mêmes statistiques, les Roumains sont, en Hongrie, 2.641.700. Comment se fait-il alors que, en 1910, le nombre des Roumains de Hongrie ne dépasse pas, d'après les statistiques hongroises, 2.932.214? Peut-on admettre que ce peuple qui, entre 1840 et 1857, pendant dix-sept ans seulement, s'est augmenté de plus de 600.000 unités, n'ait gagné pendant cinquante-trois ans que 300.000 unités? Si

l'on devait se fier à la bonne foi des statistiques hongroises, on serait bien obligé d'admettre que les Roumains ont subi une étrange stagnation à partir de 1857. Si leur accroissement annuel était, vers 1857, de plus de 1,5 0/0, pouvait-il tomber au-dessous de zéro à partir de cette date fatidique ?

Mais nous avons dans la statistique hongroise la preuve de la mauvaise foi flagrante qui l'inspire. La première statistique hongroise faite en 1870, après l'annexion de la Transylvanie, donne pour la Hongrie *seulement* 2.470.000 Roumains. Celle de 1880 donne encore moins, 2.403.000. *Que sont devenus deux cent mille Roumains*, différence que nous constatons entre la statistique autrichienne de 1857 et la statistique magyare de 1880 ? Et les excédents des années ultérieures ? Si le taux d'accroissement des Roumains de Hongrie avait été, après 1857, égal à celui de leurs frères de Roumanie, et égal à celui qu'on a constaté chez eux-mêmes avant 1857, leur nombre serait aujourd'hui de plus de 4.500.000, presque 5.000.000. Mais la preuve qu'il est resté le même, nous la trouvons en ce qu'il s'est maintenu égal dans les comtés purement roumains, où les statistiques officielles ne pouvaient pas fausser et masquer la réalité. Sans doute, le

nombre des Roumains de Transylvanie serait aujourd'hui d'à peu près 5.000.000 s'il n'y avait pas plus de 200 000 émigrés en Amérique et peut-être plus de 150.000 en Roumanie (en Dobroudja surtout).

Si nous majorons le nombre des Roumains de Hongrie de 500.000, nous n'exagérons pas. Une analyse consciencieuse des opérations de recensement pourrait donner des résultats qui dépasseraient même ce chiffre. Le recensement magyar est une opération systématique de truquage, de pression et d'ingérence. Les autorités hongroises ont toutes sortes de moyens de peser sur les consciences et d'impressionner les plus faibles et opportunistes. Tous les avantages sont réservés aux Magyars et aux magyarisants, et toutes les chicanes aux citoyens qui restent fidèles à leur religion et à leur nation. C'est pourquoi, très souvent, on rencontre des gens qui magyarisent même leur nom. Ceux-là sont, sans doute, comptés comme Magyars. Mais, à la première occasion, dès que leurs intérêts ne seront plus en opposition avec leur conscience, ils seront les premiers à renoncer à ce déguisement. *Si nous défaisons, en quelque sorte, l'œuvre de magyarisation de ces quarante ans derniers,*

— œuvre que nous aurons à considérer de plus près dans les pages suivantes — *nous obtiendrons, en faveur du pourcentage des Roumains, une différence considérable de 5 unités*. Le véritable pourcentage des Roumains de Transylvanie est environ de 71 et celui des Szekelers, réunis aux Magyars proprement dits, ne peut dépasser 16, soit à peu près 9 0/0 de Szekelers et 7 0/0 de Magyars, à côté de 9 0/0 d'Allemands.

*
* *

Mais il importe d'analyser les données de la statistique à un autre point de vue encore : celui des comtés, de l'importance numérique de chaque nationalité dans chaque comté.

Si nous nous en tenons aux résultats de la statistique officielle, corrigée par les moyens qu'elle-même nous offre (la statistique religieuse), les Roumains ont la majorité absolue, de 50 0/0 à 90 0/0 (ils sont plus nombreux que toutes les autres nationalités ensemble) dans 13 comtés sur 20 ; ils ont la majorité relative, 36 0/0 à 48 0/0 (plus nombreux que la plus nombreuse des autres nationalités) dans 2 comtés ; et ils sont

en minorité dans 5 comtés seulement. Il faut bien noter que ces derniers quatre comtés, où l'élément roumain est en minorité, sont habités par des Szekelers et que, dans tous les autres comtés, où les Roumains sont en majorité (absolue ou relative), l'élément hongrois n'est représenté que par les Magyars. Dans les 15 comtés de majorité roumaine, le pourcentage moyen des Roumains est de 64 0/0 et celui des Magyars de 19 0/0. Dans les 4 comtés où les Roumains sont en minorité, leur pourcentage moyen est de 22 0/0 et celui des Szekelers de 69 0/0.

Tous ces chiffres changent très sensiblement si nous déjouons d'abord l'astuce magyare, qui a créé les comtés périphériques de manière à fragmenter la masse compacte des Roumains et à en noyer les fragments dans la population magyare environnante. En effet, si nous défalquons, de certains comtés, artificiellement créés, les régions magyares plus ou moins pures, et si nous ne retenons que les régions roumaines, l'importance et le pourcentage des populations roumaines augmentent considérablement. Tel est le cas du comté de Bihor, Arad, Salagi, Satmar, Marmorosh. Si nous ajoutons à ces comtés les ré-

gions voisines habitées par des Roumains dans les comtés Sabolci, Cenad, Bichis et Ugocia, nous arrivons à donner le véritable tableau de la distribution des nationalités en Transylvanie.

De 20 comtés, la Transylvanie en compte 13 où la population roumaine forme une majorité absolue, variant entre 50 0/0 et 90 0/0, — la moyenne étant 76 0/0, — 2 comtés où la nation roumaine est en majorité relative, variant entre 36 0/0 et 42 0/0, et 5 comtés où la nation roumaine est en minorité, mais parfois en forte minorité, variant entre 4 0/0 et 27 0/0.

Voici le pourcentage d'après les comtés : (T.III).

Si nous considérons, d'un côté, les comtés où les Roumains ont la majorité absolue ou relative, et de l'autre ceux où ils sont en minorité, nous constatons que dans 15 sur 20 comtés la majorité roumaine dépasse 76 0/0 et que, dans 5 autres seulement, les Roumains sont en minorité, minorité souvent assez forte, comme dans les comtés Muresh-Turda, Marmorosh, Trei Scaune et Ciuc, et dans le seul comté Odorhei, où ils constituent une minorité négligeable de 4 0/0.

Il est à noter que dans 4 sur 5 comtés où les Roumains sont en minorité, la majorité appar-

tient aux Szekelers, dont le pourcentage moyen est de 79 0/0, tandis que les Roumains y sont

	Roumains
1) Fagarash.......	90 °/o
2) Bihor.........	88 °/o
3) Satmar........	81 °/o
4) Hunedoara.....	81 °/o
5) Alba de jos ...	79 °/o
6) Salagi	79 °/o
7) Solhoc	77 °/o
8) Arad	76 °/o
9) Turda Ariesh..	74 °/o
10) Cojocna.......	70 °/o
11) Bistritza Nasaud	70 °/o
12) Sibiu.........	66 °/o
13) Tirnava Mica..	50 °/o
14) Tirnavele Mari.	42 °/o
15) Brashov.......	36 °/o
16) Muresh Turda.	38 °/o
17) Trei Scaune...	17 °/o
18) Ciuc.........	14 °/o
19) Odorhei.......	4 °/o
20) Marmorosh	27 °/o

Tableau III.

faiblement représentés. Ces 4 comtés forment un ilot assez important, de plus de 400.000 Szeke-

lers, juste sur les confins de la Roumanie, dans l'angle que la Moldavie constitue avec la Valachie et par suite trop éloigné des territoires hongrois. La moyenne des Roumains, dans ces comtés, est de 22 0/0. Le cinquième comté où les Roumains sont également en minorité est Marmorosh, mais la majorité appartient ici aux Ruthènes, dont le pourcentage est de 32 0/0, tandis que celui des Roumains n'est que de 27 0/0.

Au total, faisant la moyenne de tous les comtés ensemble, la population roumaine en Transylvanie — en y ajoutant les 88.000 Roumains récupérés des comtés Sabolci, Bichis et Cenad — et plus précisément dans cette Transylvanie roumaine que nous avons dégagée des régions périphériques habitées par les Mayars — régions artificiellement réunies à cette province — la nation roumaine dispose d'une majorite globale de 64 0/0. Et si nous y ajoutons les 5 0/0 correctifs légitimes et indispensables des statistiques magyares, les Roumains de Transylvanie comptent à peu près 70 0/0 de la population totale, le reste étant distribué entre Allemands et Magyars, et quelques autres sujets de nationalités moins importantes.

Il y a sans doute une différence considérable

entre ces résultats de l'analyse consciencieuse des statistiques officielles et le chiffre que ces statistiques offrent d'elles-mêmes et sans discrimination.

En effet, l'administration hongroise, ayant donné aux comtés périphériques de la Transylvanie des proportions et des formes géométriques tendancieuses, elle y a systématiquement majoré la population roumaine par une forte population magyare des régions voisines. Tel est notamment le comté de Bihor, dont l'étendue est de 10.657 kilomètres carrés (plus grand que toute la province de Bukovine), le comté de Marmorosh avec 9.716 kilomètres le comté Satmar avec 6.287 kilomètres et le comté d'Arad avec 6.048 kilomètres, alors que l'étendue des autres comtés du centre et du voisinage de la frontière roumaine varie entre 1.500 et 3.000 kilomètres carrés. Avec ce système, en effet, les Magyars ont créé une apparence fausse qui diminue considérablement l'importance de l'élément roumain en Transylvanie, et cela en faveur des Magyars. Ils ont majoré de cette manière les 265.098 Roumains du comté de Bihor par 365.649 Magyars. De même, dans le comté de Satmar, les 173.931 Roumains ont été majorés par 119.760 Ma-

gyars ; dans le comté de Salagi les 136.087 Roumains ont été mêlés à 84.312 Magyars et dans le comté d'Arad les 239.755 Roumains ont été mêlés à 124.215 Magyars. On est arrivé ainsi à créer artificiellement, en Transylvanie, un pourcentage magyar de 34 0/0 et à réduire les Roumains à un pourcentage de 46 0/0. Si le rapport réel entre l'élément magyar et l'élément roumain était tel que le présente la statistique magyare, la cause roumaine en Transylvanie perdrait beaucoup de son acuité et de son importance. Car la différence entre le pourcentage de la population roumaine et celui de la population magyare serait trop faible et l'injustice dont se plaindraient les 46 0/0 de Roumains d'être gouvernés par les 34 0/0, serait très sensiblement atténuée.

Il n'en est plus ainsi lorsque, en déjouant le truquage et l'astuce de l'administration magyare dans la confection des statistiques et dans la délimitation des comtés, on dégage les rapports réels et l'importance numérique des populations. Le pourcentage des Roumains monte alors à 70 0/0, tandis que celui des Magyars, réunis aux Szekelers, descend à 18 0/0 (1). Pour chaque Magyar ou Szekeler de Transylvanie, il y a à peu près 4 Roumains dans cette province.



CHAPITRE III

LE DROIT DES PEUPLES ET LES INDICATIONS DES STATISTIQUES

De tous les principes que la guerre actuelle a repris et mis en circulation, l'un des plus nobles et des plus retentissants est, sans aucun doute, celui du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. Il s'est imposé à tous les esprits. S'il a été affirmé d'abord dans les pays de l'Entente, le camp adverse a fini par l'accepter. Les Allemands, malgré leur brutalité et leur cynisme, ont dû s'incliner devant la force morale que contient ce principe, et leur hypocrisie à s'en réclamer, dans le traité de paix monstrueux de Brest-Litowsk, est le meilleur hommage qu'ils

pouvaient rendre à la vertu de cet axiome de justice internationale. Le tout est de savoir comment peut s'exprimer et s'affirmer le droit des peuples lorsqu'ils sont subjugués, comme le sont les nationalités opprimées d'Autriche-Hongrie ?

Pour savoir quelle est la volonté d'un peuple — d'une nationalité — il faut que celui-ci puisse dire ses aspirations et proclamer sa volonté, son droit. Mais, pour cela, il doit disposer déjà du droit de dire sa volonté, de proclamer son droit, et des moyens d'exprimer librement ses aspirations.

Cela dépend donc précisément du plus ou moins de droit et de liberté dont les peuples jouissent.

Nulle part cela ne se vérifie mieux que chez les nationalités opprimées en Autriche-Hongrie. Les peuples d'Autriche jouissent d'une certaine liberté relative et de certains droits : la liberté et le droit de dire leurs aspirations. Ils sont à peu près normalement représentés dans le parlement de Vienne. Le régime du suffrage universel, malgré les restrictions notables dont il est entaché, leur permet d'envoyer aux Reichsrath leurs représentants, qui peuvent y exprimer, plus ou moins librement, les vœux, les préten-

tions, les exigences de leur peuple. Il n'en est pas ainsi des nations qu'opprime la Couronne de Saint-Etienne, en Hongrie. Là, en effet, il n'y a pas de droit électoral pour les non-Magyars. Un régime censitaire réactionnaire exclut les nationalités du parlement hongrois. Des lois et des mesures administratives, d'une rigueur excessive, vraiment tyranniques et arbitraires, étouffent et interdisent toute velléité de liberté d'opinion. Aucun moyen et aucune possibilité ne sont laissés aux peuples non-magyars de dire leurs aspirations, leur volonté et leur droit.

C'est pourquoi, ces temps derniers, les peuples d'Autriche ont rempli le monde de l'écho de leurs luttes, contre les Habsbourg, de leurs protestations et de leurs revendications. Tout le monde sait ce que veulent les Tchèques, les Jougo-Slaves, et quels sont leurs droits. En Hongrie, au contraire, un silence de tombeau règne, aussi bien au Parlement que dans le pays, autour des revendications des nationalités opprimées. La voix des Roumains, des Slovaques et des Serbes de Hongrie est étouffée.

C'est à des sources d'information indirecte et plus ou moins explicite qu'il faut avoir recours, pour se faire une idée exacte de l'importance des

peuples opprimés en Hongrie, de leurs aspirations et de leurs droits.

L'un de ces moyens indirects et tacites, en Hongrie, est l'opération du recensement des populations et les statistiques qui sont dressées à cette occasion. Et encore faut-il, comme nous venons de le montrer plus haut, vérifier et rectifier ces statistiques, les unes par les autres.

Les conditions dans lesquelles se fait le recensement en Hongrie donnent aux chiffres de la statistique officielle magyare le caractère et l'importance d'une consultation politique plébiscitaire. Le recensement est une occasion et un moyen de voter pour la suprématie magyare ou contre elle et pour sa propre vie nationale ; c'est un plébiscite qui exprime indirectement la volonté des peuples, leur droit de disposer d'eux-mêmes : c'est une option plus ou moins volontaire et libre en faveur de la nation dominante ou de la propre nationalité d'origine. Ayant ce caractère et cette importance, le recensement en Hongrie donne lieu à toutes sortes d'abus, de pressions et d'ingérences administratives et politiques. Les agents administratifs qui font cette opération ont recours à toute sorte de trucs et d'habiletés pour augmenter le plus possible le

nombre des Magyars et diminuer celui des non-Magyars. Ainsi, par exemple, ils demandent aux gens quelle est la langue qu'ils parlent de préférence ? S'ils ont affaire à une personne qui est au service de l'Etat ou qui, de quelque manière, a des intérêts importants dépendant des autorités administratives, sa réponse qu'elle parle roumain entraînerait son renvoi, en tant que fonctionnaire d'Etat, et des chicanes et tracasseries sans nombre, s'il s'agit d'un commerçant ou d'un patron. On répond alors qu'on parle magyar et cette réponse est décisive de notre nationalité. Comme on a pu le constater plus haut, rien que de cette manière la politique de magyarisation avait recruté à peu près 180.000 Magyars de nationalité roumaine. Seule, la statistique confessionnelle a pu nous révéler le chiffre exact de ces consciences chancelantes. Par bonheur, la différence religieuse qui existe entre Roumains et Hongrois sera toujours un moyen de rétablir, au moins en partie, le véritable rapport numérique entre ces deux nations. En partie seulement, car les conversions même religieuses ne sont pas rares. Beaucoup de Roumains ont changé de nom et même de religion, pour conserver la situation qu'ils ont pu ac-

quérir dans l'organisation de l'Etat magyar.

Le recensement en Hongrie possède donc, en principe, toutes les vertus et tous les défauts d'une véritable consultation politico-nationale. Les chiffres qu'enregistrent les statistiques officielles sont les chiffres des voix que les Roumains expriment contre la domination magyare, dans ce pays de Hongrie où ils ont toujours habité en masses compactes. Malgré les ingérences et les pressions d'ordre administratif que nous venons d'indiquer, il est certain que les Roumains, dans cette consultation, s'expriment dans le *maximum* de liberté concevable et réalisable en Hongrie. Les Magyars n'ont qu'une intuition bien vague de l'importance et des conséquences morales des chiffres statistiques, et c'est pourquoi ils ne procèdent pas au recensement avec toute la rigueur et l'intolérance dont ils usent dans les élections politiques. Mais s'ils avaient jamais imaginé qu'on pourrait consulter la statistique officielle en vue d'établir, par ce moyen, le droit du peuple roumain de Hongrie de disposer de lui-même, le recensement se serait fait dans des conditions tout autres, et le nombre des Roumains, s'il n'avait pas complètement disparu, eût été sensiblement diminué.

C'est pourquoi il nous faut dire ici que, en Hongrie surtout, nous ne voyons pas comment on pourrait établir la volonté et le droit du peuple roumain de déterminer son sort, de choisir l'Etat auquel il voudrait appartenir, en dehors des indications que nous offrent les statistiques officielles magyares, qui sont précisément une consultation de ce genre, faite dans le maximum de liberté compatible avec le régime oligarchique hongrois.

Car, à supposer qu'on pourrait enregistrer, au moyen d'un plébiscite constitué dans ce but, sous l'administration magyare, la volonté des Roumains de Transylvanie, il ne faut pas y penser. Lorsque à une simple élection parlementaire, qui ne met pas en danger la suprématie des Magyars en Transylvanie, le peuple roumain est mis dans l'impossibilité absolue de nommer un député de son choix, il est évident que, dans un plébiscite où il s'agirait de la domination magyare en Transylvanie, les Magyars ne reculeraient devant aucun crime et devant aucun moyen, aussi odieux soit-il, pour fausser la volonté des Roumains et pour annihiler la liberté du peuple roumain de décider de son sort. A moins que la consultation ne se fasse sous un régime d'administration

internationale, les Roumains de Transylvanie ne pourraient pas dire librement leurs véritables aspirations. Pour pouvoir exprimer librement leurs aspirations et leur volonté, il faudrait qu'ils soient préalablement affranchis de toute ingérence et de toute contrainte magyares. Tout cela est très beau, mais possible seulement en théorie. En fait, jamais les Magyars ne consentiraient à se dessaisir, même momentanément, de leur emprise sur la Transylvanie, à moins d'être vaincus et réduits par la force.

Pratiquement et pacifiquement, si jamais les Magyars consentent à discuter, il n'y a que leurs statistiques officielles qui pourraient, malgré les défauts qui les entachent encore, servir de base à déterminer ou à indiquer tout au moins la volonté du peuple roumain de Transylvanie.

Si, à ce sujet, il pouvait subsister encore certains doutes, il y a un moyen très simple et à la disposition de tout le monde pour compléter et interpréter les indications objectives que donnent les statistiques. La littérature populaire aussi bien que la littérature cultivée des Roumains de Transylvanie sont des sources irrécusables, d'où l'on peut tirer des renseignements

précieux sur leurs aspirations politiques et leur volonté constante de s'unir aux frères libres du royaume.

Dans toutes ses productions, où la conscience nationale a pu s'exprimer un peu librement, quoique d'une façon détournée et toujours sous des formes vagues et voilées, le peuple roumain de Hongrie n'a cessé de protester contre la domination magyare, contre l'annexion arbitraire de la Transylvanie au royaume hongrois. A ce point de vue, l'œuvre poétique récente d'*Octavian Goga* ainsi que celles de *St. O. Iosif* et de *G. Coshbuc* (trois poètes transylvains) sont significatives et édifiantes. Elles apportent au langage abstrait des statistiques officielles la plus éclatante et la plus éloquente confirmation, tantôt exprimée en sentiments de révolte irrépressible, tantôt en doléances presque résignées.

Il y a aussi l'action politique des dernières douze années. A la suite d'une longue époque de passivité systématique — qui était une manière méprisante de protester contre le régime magyar en Transylvanie — un parti national roumain se constitua en 1881 et reprit la lutte abandonnée en 1869. Il se réunit à *Sibiu*, les 12,

13 et 14 mai de la même année, déclara « la solidarité de la nation roumaine », l'*autonomie de la Transylvanie* et le *suffrage universel* comme points essentiels de son programme. Toute l'activité ultérieure des Roumains de Hongrie et de leurs chefs politiques s'est développée dans les limites de ce programme. La lutte électorale et nationale entreprise sur ces bases contre la magyarisation prouve jusqu'à l'évidence quelles sont l'aspiration et la volonté de la population roumaine de Hongrie.

D'autres faits se sont produits depuis le commencement de la guerre, tant en Autriche-Hongrie qu'en Roumanie et dans les pays de l'Entente, qui laissent nettement voir quelle est la détermination des Roumains de Hongrie et comment ils conçoivent le droit de disposer de leur sort. Avant même l'intervention de la Roumanie dans la guerre, des milliers de Roumains de Transylvanie, officiers et soldats, ont déserté l'armée austro-hongroise, ont passé les Carpathes et se sont enrôlés dans l'armée roumaine qui, précisément, se préparait en vue de son intervention prochaine. Suivant le même mouvement de haine contre les Magyars, les régiments roumains de Hongrie ont profité de

toutes les circonstances favorables pour se rendre aux Russes. De cette manière, le nombre des prisonniers transylvains en Russie avait, jusqu'au dernier moment, dépassé 160.000. La preuve que leur reddition se faisait volontairement et par simple haine de leurs oppresseurs austro-magyars, c'est que, des camps de concentration où ils étaient captifs en Russie, ils ne cessèrent de demander au gouvernement de Bucarest la faveur de venir lutter dans les rangs de l'armée roumaine, pour la libération de la Transylvanie. Quelques milliers d'entre eux, parmi lesquels plus de mille officiers et aspirants, furent enfin obtenus du gouvernement russe, équipés et amenés à Jassy, le 8 juin 1917. Ils prirent part aux opérations militaires de Marashesti et donnèrent là des preuves éclatantes d'une bravoure incomparable.

Lorsque, grâce à la trahison des Bolshewik, la Roumanie fut obligée de déposer les armes et d'accepter les conditions spoliatrices et humiliantes des empires centraux, les Roumains de Transylvanie, prisonniers en Italie et en France, qui avaient également demandé au gouvernement roumain de les faire venir dans les rangs

des soldats du royaume, pour combattre leurs oppresseurs, sollicitèrent des gouvernements alliés les moyens de reprendre, sur le front occidental, la lutte que leurs frères avaient abandonnée en Moldavie. Il firent appel pour cela aux Roumains qui prirent part, à Rome, au congrès des nationalités opprimées en Autriche-Hongrie. A l'exemple des Tchéco-Slovaques, des Polonais et des Jougo-Slaves, ils veulent constituer des légions roumaines, pour lutter en Sibérie, en Italie et en France.

On ne peut pas contester que ce fait exprime d'une façon indubitable la volonté du peuple roumain de Hongrie, sa résolution de secouer le joug austro-magyar. Plus qu'un plébiscite, cette offre des prisonniers transylvains manifeste la détermination et la volonté des Roumains de Transylvanie. Si la statistique officielle enregistre approximativement leur nombre, leur décision de lutter contre l'Autriche-Hongrie met en évidence leur ferme volonté d'échapper à l'oppression magyare et de se réunir aux frères libres du royaume. Quel plébiscite pourrait être plus démonstratif et plus édifiant que le sacrifice de la vie ? Et quand on a cette preuve suprême de la volonté de tout

un peuple, à quoi servirait encore un vote, un plébiscite, comme il en fut question l'an dernier ?

En réalité, un plébiscite, institué après la conclusion de la paix, mènerait à une injustice criante. A supposer même qu'il fût réalisable et qu'il se réalisât dans les meilleures conditions de liberté et d'indépendance, il consacrerait tout simplement l'œuvre de l'iniquité flagrante, dont l'administration austro-magyare se rendit coupable envers les Roumains, comme envers toutes les autres nationalités subjuguées. En effet, tandis que les Magyars, étant fonctionnaires, gendarmes, etc., et pour tant d'autres motifs analogues, furent épargnés, les non-Magyars ont été sans exception envoyés au front et régulièrement exposés dans les premières lignes. Méthodiquement, les Magyars ont été ménagés et les non-Magyars sacrifiés, décimés. Après la paix, il y aura donc, dans les pays roumains, une énorme majorité de femmes, d'enfants et de vieillards de nationalité roumaine et une minorité de Magyars, composée de fonctionnaires de toute sorte. Le nombre de ces derniers sera sans doute plus grand que celui des Roumains rentrés du front. Le plébis-

cite, dans ces conditions, serait l'iniquité criante de voir voter une faible majorité de fonctionnaires, bourgeois, barons et comtes magyars, au nom de l'immense foule de femmes et enfants roumains. Ce serait demander aux embusqués hongrois d'exprimer la volonté et de déterminer le sort de toutes les générations roumaines à venir. Cela seul suffirait pour désarmer les partisans du plébiscite, comme moyen de déterminer la volonté et le droit des peuples subjugués de disposer d'eux-mêmes.

Ce plébiscite, en tout cas, ne pourrait qu'ajourner le problème. Dans la génération prochaine, la forte majorité roumaine étant reconstituée, la question se posera de nouveau et menacera la paix du monde. Ce que dix-huit siècles de féodalité et de tyrannie n'ont pu accomplir, alors que la conscience nationale des Roumains ne s'était pas exaspérée, ni même réveillée, ne pourra pas être obtenu par un simulacre de plébiscite, en plein XXe siècle.

Rien ne contribuerait davantage à mettre en lumière les bases et la solidité du sentiment national des Roumains de Transylvanie et de Banat, leur incoercible volonté de conserver le caractère national et de secouer le joug magyar,

qu'un bref aperçu historique sur leurs origines, sur la genèse de leur conscience nationale et sur les luttes séculaires qu'ils ont menées, par tous les moyens possibles et par toutes les voies, contre les Magyars.





CHAPITRE IV

LES ROUMAINS ET LES DROITS HISTORIQUES EN TRANSYLVANIE

Le principe moderne du droit des peuples de se gouverner eux-mêmes s'exprime, en Transylvanie et dans le Banat, nettement en faveur des Roumains. Voyons maintenant de quel côté penche cet autre principe fondamental, le droit historique.

L'origine du peuple roumain est un fait certain, scientifiquement établi. Les Roumains sont les descendants des colons que l'empereur Trajan, après la conquête définitive de la Dacie, amena et installa dans cette province, en l'an 107 de l'ère chrétienne. Mêlés aux restes des popu-

lations daces, ces colons sont la base ethnique originaire du peuple roumain. Que, sur ce fond daco-latin, se déposèrent, au long des siècles, des alluvions ethniques de souche différente et plus particulièrement d'origine slave, il n'y a pas l'ombre d'un doute. Mais l'élément latin perce et assimile toutes ces alluvions en leur imprimant son caractère spécial.

Depuis l'an 107, le peuple roumain possède le territoire qu'il habite aujourd'hui en Transylvanie, dans le Marmorosh et dans le Banat.

Cette possession, fut-elle interrompue ou bien s'exerça-t-elle sans solution de continuité ? A cette question, il y a deux réponses différentes, contradictoires. Une longue controverse a surgi entre les différents historiens. Les uns soutiennent la parfaite continuité des Roumains de Transylvanie ; d'autres croient pouvoir prouver que, depuis la retraite officielle d'Aurélien, l'élément latin a passé le Danube et s'est fixé en Moésie, d'où il n'est revenu que très tard. Sur cette question purement historique, s'est greffé un problème politique entre les Roumains d'un côté, les Hongrois et les Allemands de l'autre. Naturellement, pour les savants roumains, comme d'ailleurs pour les historiens de race latine, la

continuité des Roumains en Transylvanie peut être établie par une longue série de faits certains et d'arguments et déductions irréprochables. Les historiens magyars et allemands contestent la thèse des Roumains, en se basant sur d'autres faits et arguments, qui leur semblent péremptoires. Nous n'avons pas à résumer cette controverse, ni les deux séries de faits et d'arguments qui se contredisent les uns les autres. Les Allemands et les Magyars, ne voulant pas accorder de droits politiques égaux aux Roumains de Transylvanie, se sont ingéniés à baser leur refus sur une théorie historique *ad hoc*, d'après laquelle les Magyars seraient les premiers occupants du sol transylvain, tandis que les Roumains seraient venus du Sud, quelques siècles plus tard. Cette théorie est démentie par beaucoup de documents d'origine magyare et allemande et plusieurs arguments et déductions logiques se présentent d'eux-mêmes qui l'infirment et la démolissent. Inutile de mentionner toutes ces théories de Roesler, Hunfalvy, Jencso, Benedek, Xenopol, Urechia, Iorga, etc. Leur mention même serait oiseuse.

Nous n'avons, d'ailleurs, pas besoin de remonter si loin dans le cours du temps. Le principe des

prescriptions doit trouver son application dans le domaine de l'histoire aussi. Il nous est indifférent si, avant l'an 1000, les Roumains ont habité, sans interruption ou avec une interruption de quelques siècles, le territoire qu'ils occupent aujourd'hui en Transylvanie. Il nous suffit qu'on reconnaisse que, depuis plus de 900 ans, ils occupent ces territoires, pour que leur droit historique sur la Transylvanie soit fermement et définitivement établi, dans l'hypothèse germano-magyare ; du fait même que les Roumains ont été tolérés si longtemps, ils ont acquis la prescription. Et, à supposer — ce qui nous semble plus certain — que les Magyars, au moment de leur invasion, aient trouvé les Roumains dans ces parages et les aient vaincus et subjugués, où en serait la différence ?

Là n'est donc pas la question. Il s'agit ici de savoir si, dans ce siècle de démocratie et de liberté, lorsque même les races de couleur, réputées inférieures, sont sur le point de gagner le droit à la liberté, tout un peuple d'origine latine, au beau milieu de l'Europe, peut encore être maintenu dans un état d'asservissement politique et national. Il s'agit d'examiner si la domination magyare, actuelle, en Transylvanie

est un fait historique, consacré par un état de choses vieux de quelques siècles ou bien une contingence fortuite, qui ne date que de quelques dizaines d'années, une occurrence éphémère que rien ne justifie et qui, en toute justice, doit disparaître. Toute la question est de savoir si, historiquement, la Hongrie a le droit de dominer et de magyariser les Roumains en Transylvanie.

D'après M. N. Iorga, avant 1075 il ne pouvait pas avoir été question d'une domination hongroise en Transylvanie. Ce n'est qu'à partir de cette époque que les Magyars, par une lente infiltration, réussirent à s'établir en maîtres dans certaines parties de ce pays. Les rois de Hongrie commencèrent à peupler cette province, avec des colons magyars et allemands, deux siècles plus tard. Cette colonisation se fit au détriment des Roumains, auxquels on arracha la terre afin de la donner à ces nouveaux éléments destinés à consolider la royauté et la domination magyares en Transylvanie. Pourtant, les Roumains réussirent à conserver une certaine autonomie nationale pendant plusieurs siècles, jusqu'au commencement même du XIV[e] siècle. Il y a des documents qui font men-

tion de plusieurs duchés roumains, jouissant d'une pleine indépendance, sous des ducs nationaux. Tel fut le cas du duché de *Fagarash* et celui de *Marmorosh*. On cite le nom de *Nicolas* — fils de *Maurice* — qui fut duc de Transylvanie et comte de Marmorosh et d'Ugocea. Son fils *Etienne* était comte de Marmorosh en 1326. Vers le milieu du XIVe siècle, la domination magyare, préparée par l'infiltration magyare et basée sur les Szekelers, s'étendit sur toute la Transylvanie. Les chefs du peuple roumain s'étant mêlés aux féodaux magyars et ayant passé au catholicisme, abandonnèrent la cause de leur peuple et facilitèrent même l'extension de la domination magyare sur tout le territoire transylvain. Le dernier duc de Marmorosh indépendant, le prince Bogdan, ne pouvant plus résister à la poussée magyare ni supporter la demi-vassalité envers le roi de Hongrie, passa les Carpathes et fonda, en 1365, la principauté indépendante de Moldavie, comme, un demi-siècle plus tôt, les ducs de Fagarash avaient fondé la principauté de Valachie.

A partir de 1365, la domination magyare sur la Transylvanie continua jusqu'en 1526. Dans cet intervalle, les Roumains perdent tous les

droits dont ils jouissaient auparavant. Le système féodal, introduit en Transylvanie en 1222, provoque des réactions violentes de la part des Roumains, qui, dans plusieurs révolutions, n'ayant pas réussi à secouer le joug magyar, subirent les pires répressions et tombèrent au plus bas niveau social imaginable. Ils furent éliminés du rang des nations, furent privés de toute protection juridique et furent livrés comme un vil bétail à la plus dure exploitation de la part de la noblesse féodale magyare et saxonne.

En 1526, l'armée hongroise étant écrasée par les Turcs dans la plaine de Mohacs, où le dernier roi hongrois, Ladislas II, trouva la mort, le royaume de Hongrie fut réduit, en grande partie, en provinces turques. Il se divisa en trois parties : 1° la grande plaine de Hongrie, le Banat, la Croatie passèrent à l'empire turc ; 2° les parties du Nord et Nord-Ouest passèrent sous les Habsbourg, comme successeurs légitimes de Ladislas II ; 3° la Transylvanie, avec les régions de Crishana et Marmorosh, devint un État indépendant, gouverné par des princes élus dans l'aristocratie magyare du pays.

De 1526 à 1691, grâce à sa situation géographique et à la digue que la Moldavie et la Va-

lachie opposaient à l'invasion turque venant du Sud, la Transylvanie put conserver son indépendance, à peine entamée par une faible suzeraineté turque, qui prenait la forme d'un faible tribut aux Sultans. C'est ce qui contribua d'ailleurs à préserver la Transylvanie du danger d'être annexée à l'empire des Habsbourg et retarda cette éventualité jusqu'en 1691.

Quoique la grande masse de la population fût roumaine, la Transylvanie fut gouvernée par des princes d'origine magyare, parce que le peuple roumain, à cause de sa situation sociale et économique, avait perdu ses chefs, qui s'étaient magyarisés, on avaient émigré, pour constituer les principautés libres de Moldavie et Valachie. Il était arriéré et ne jouait pas dans le pays le rôle politique et historique auquel son importance numérique lui donnait droit. C'est pourquoi la noblesse magyare, quoique en infime minorité et peu soutenue par les Szekelers, qui se considéraient d'une autre race que les Magyars, joua le premier rôle et servit de base de résistance nationale contre la centralisation et la tyrannie des Habsbourg, maitres de la Hongrie septentrionale.

Les différentes tentatives des Habsbourg pour

conquérir la Transylvanie furent repoussées, avec le concours des princes valaques et moldaves. Mais ces derniers, ayant été mêlés à ces compétitions, réussirent, à deux reprises, à s'emparer du pays, partiellement ou totalement. Sous Michel le Brave, prince de Valachie, toute la Transylvanie fut réunie à la couronne valaque, de même que la Moldavie. Sous Pierre Raresh, une grande partie de la Transylvanie fut réunie, pendant quelques années, à la Moldavie.

Après l'insuccès qui couronna l'entreprise de deux généraux autrichiens, Castaldo en 1545 et Basta en 1601, venus en Transylvanie pour recueillir le trône de cette province pour les Habsbourg, l'Autriche y renonça pendant un siècle à peu près. Mais, après la victoire de Vienne, gagnée contre les Turcs, grâce surtout à l'aide que leur prêta le héros polonais Sobieski, les Habsbourg commencèrent de nouveau à convoiter la Transylvanie. La toute-puissance ottomane ayant beaucoup baissé, après le coup de Sobieski, vers 1685, les Autrichiens réapparaissaient pour la première fois en Transylvanie. Le général autrichien Scherffenberg ne réussit pas à obliger le prince *Apaffy* à se soumettre à l'empereur Léopold Ier. Deux ans plus

tard, le duc *Charles de Lorraine* occupa la Transylvanie (en 1687). L'empereur accorda à la Transylvanie une constitution, nommée *Diploma Leopoldinum*, qui fut acceptée par la Diète, réunie le 10 janvier 1691 à Fagarash, où seules les peuples privilégiés, Magyars, Szekelers et Saxons prirent part et où l'empereur d'Autriche prit le titre de prince de Transylvanie. Ce sera jusqu'en 1848 la base du droit public de cette province.

Le mouvement libéral et nationaliste de Kossuth, en 1848, avait comme programme, entre autres, l'annexion pure et simple de la Transylvanie et de la Croatie à la Hongrie, ce qui impliquait la suppression de l'autonomie de ces deux provinces. En plus, ce mouvement prétendu libéral instituait la domination absolue de la nation magyare sur les autres nationalités, considérant les Magyars comme le seul facteur fondamental de l'État, de sorte que les autres nations, juridiquement et politiquement, étaient considérées inexistantes. Le mouvement révolutionnaire de Kossuth réussit au premier moment. Une constitution hongroise fut signée par l'empereur Ferdinand, le 11 avril 1848, selon les vœux des patriotes révolutionnaires magyars.

La Hongrie devenait un État indépendant, où les Magyars étaient les maitres ; la Transylvanie et la Croatie y étaient annexées. Mais cet état de choses ne dura que jusqu'au 28 septembre, lorsque l'empereur mit hors la loi le gouvernement révolutionnaire de Budapest, et la Hongrie, après la défaite des révolutionnaires, grâce au concours des Roumains et des troupes russes, fut réincorporée à l'Autriche. La Transylvanie fut désannexée et obtint une certaine autonomie, malgré la forte tendance centraliste des ministres Bach et Schmerling. En tout cas, on accorda aux Roumains des droits égaux à ceux des Magyars. Le centralisme de Bach et de Schmerling fut pour les nations non magyares un bienfait et un soulagement, car il les sauvait de la tyrannie magyare.

Les péripéties que l'Autriche traversa pendant les quinze ans qui suivirent permirent aux Magyars de relever la tête. Peu à peu, ils réussirent à s'imposer à Vienne, et la Diète de Transylvanie, convoquée à Cluj, en novembre 1865, vota l'union de la Transylvanie à la Hongrie. Les Roumains, qui n'y étaient presque pas représentés, protestèrent, mais leur voix ne fut pas entendue à la Cour. La guerre en perspec-

tive avec la Prusse, l'année suivante, 1866, obligea François-Joseph à se concilier les Magyars et il ne donna aucune suite aux protestations roumaines. La Diète Magyare de Budapesth vota, en décembre 1865, l'annexion de la Transylvanie, malgré les protestations unanimes des 19 députés roumains. A partir de 1867, la constitution dualiste de l'empire austro-hongrois consacra l'union définitive de la Transylvanie à la Hongrie.

Nous pouvons dire, pour résumer, que le peuple roumain a pris naissance en Transylvanie et que les éléments qui le composent y ont habité depuis l'an 107 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire plus de 1800 ans. Que la continuité de l'occupation roumaine fût plus ou moins parfaite, c'est ce qu'il est aussi malaisé qu'inutile de prouver d'une manière absolue. Le tout est que, pendant de longs siècles avant l'invasion magyare, le peuple roumain avait joui d'une pleine indépendance en Transylvanie, troublée seulement, mais assez souvent, par les vagues d'invasion. Ce qui est scientifiquement prouvé, c'est que la Transylvanie, ou certaines régions du moins, avait conservé quelque indépendance, jusqu'en 1365, lorsqu'elle tomba entièrement

sous le joug hongrois. Mais la domination des rois magyars ne dura en Transylvanie que jusqu'en 1526, lorsque la Hongrie tomba elle-même sous le joug turc. A partir de ce moment jusqu'en 1691, la Transylvanie constitua une principauté indépendante. *La domination hongroise ne s'y exerça que pendant 160 ans*. Son indépendance réelle et complète dura presque aussi longtemps. Enfin, de 1691 à 1867, la Transylvanie, province autonome, fut gouvernée par les agents des Habsbourg.

Ce n'est qu'en 1867, que la domination magyare fut rétablie dans cette province, grâce au concours que Bismarck prêta à l'oligarchie hongroise, qu'il voulait attacher à la politique prussienne. Dans un intervalle de dix-huit siècles, les Magyars dominèrent la Transylvanie pendant deux siècles à peine. La réincorporation de la Transylvanie dans le royaume hongrois en 1867, n'est qu'une contingence fortuite, que rien n'a pu justifier, et contre laquelle les Roumains se sont soulevés et ont protesté sans cesse ; elle ne peut pas constituer un titre légitime, au point de vue historique, en faveur de la domination magyare. Ces cinquante ans d'annexion brutale n'ont pas effacé le droit légitime que confère

aux Roumains le principe du droit des peuples de se gouverner eux-mêmes, en tant qu'ils constituent plus des deux tiers de la population de cette province, tandis que les Magyars y sont à peine un cinquième.

L'annexion de la Transylvanie à la Hongrie n'a précédé que de quatre ans l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. Comme les Alsaciens-Lorrains, les Roumains de Transylvanie n'ont pas cessé de protester contre l'injustice et la brutalité des conquérants, et de revendiquer, par tous les moyens possibles, leur indépendance et leur droit de se réunir aux frères libres du royaume voisin.





CHAPITRE IV

LES LUTTES DES ROUMAINS CONTRE LES AUSTRO-MAGYARS

I. — Les révolutions de 1290, 1437 et 1438 et 1514.

Du jour même où les Roumains de Transylvanie ont perdu leur indépendance, une lutte, sourde ou violente, mais sans trêve ni repos, s'est engagée entre eux et leurs oppresseurs austro-magyars. A travers les siècles, cette guerre a pris des formes différentes. Elle fut religieuse surtout, au commencement. Puis, religieuse et sociale. Plus tard, sociale et économique. Elle devint, au xviiie siècle, économico-

nationale et finit, au XIXe, par être une lutte nationale et sociale contre l'oligarchie chauvine des Magyars. Les persécutions religieuses dirigées contre les Roumains, d'abord, par les Magyars catholiques, ensuite par les Magyars calvinistes et enfin par les Autrichiens catholiques, se sont mêlées aux vexations sociales et à l'exploitation économique inhumaines. L'exploitation économique a provoqué des révoltes et des insurrections sanglantes parmi les Roumains de Hongrie. L'intolérance religieuse, les persécutions catholiques et calvinistes ont réveillé leur conscience nationale en les rendant conscients de leur origine latine, du caractère latin de leur langue. On peut dire que la race roumaine est le fruit des persécutions et des vexations d'ordre social et religieux dont la population amorphe, et encore inconsciente en ce moment, de la Transylvanie fut victime, de la part des Magyars, après leur arrivée en Transylvanie et l'établissement de leur domination dans cette province.

En donnant ici le résumé de ces luttes, à travers ces derniers sept siècles, nous assisterons à la genèse et aux premiers développements de la race roumaine dans le Sud-Est de l'Europe.

Les premiers conflits graves entre Magyars et Roumains commencèrent, en Transylvanie, vers la fin du XIIIe siècle. Leur source fut dans le zèle des rois magyars de faire des prosélytes catholiques parmi les populations orthodoxes, serbes et roumaines. La résistance des paysans roumains à la propagande catholique leur attira les pires persécutions. Une partie des chefs roumains, pour conserver leur situation et leurs privilèges, passèrent au catholicisme et, en même temps que leur foi, ils perdirent leur nationalité. Quelques-uns seulement restèrent attachés à leur religion et à leur nationalité. Mais leur situation devenait chaque jour plus intolérable en Transylvanie. Aussi, vers 1290, l'un de ces chefs, le prince *Radou Negrou*, grand duc de Fagarash et Amlash, pour se dérober aux persécutions du roi de Hongrie, envers lequel il se trouvait en état de révolte, passa les Carpathes avec sa cour et une nombreuse suite et, à la tête d'un grand nombre de soldats et de paysans, il fonda la principauté roumaine de Valachie. Cinquante ans plus tard, les Roumains de la Transylvanie septentrionale suivirent un mouvement analogue et parallèle : le prince *Bogdan*, duc de Marmorosh, imitant l'exemple de Radou Negrou,

et pour le même motif, passa à son tour les Carpathes et créa la principauté libre de Moldavie. Autour de ces deux centres de roumanisme transylvain, se réalisèrent et se cristallisèrent les éléments roumains épars dans les régions voisines, et se consolidèrent les deux peuples frères, qui, en se réunissant en 1859, fondèrent la Roumanie moderne. La première réaction roumaine sérieuse contre la domination magyare eut donc pour résultat de créer les éléments primordiaux de la Roumanie.

Abandonnés par leurs chefs qui, en passant au catholicisme, se magyarisèrent ou, en passant les Carpathes, s'affranchirent du joug magyar, les Roumains restés en Transylvanie se trouvèrent complètement désarmés et affaiblis. Leur force de résistance diminua et leur condition devait empirer. Ils furent réduits à l'état de servage, perdirent le droit de porter les armes, de servir dans l'armée, et furent obligés de travailler les terres de leurs maîtres qui, hier encore, étaient leurs égaux. La dîme et les corvées devinrent, avec le temps, excessives et insupportables. A cela s'ajoutaient encore les persécutions religieuses. Bien souvent, le haut clergé magyar réunissait l'exaction à la persécution.

L'évêque *Georges Lèpes*, chef de l'Eglise hongroise de Transylvanie, se signala plus particulièrement par son avidité et fut la cause de la révolution qui se déchaîna bientôt. Ses spéculations sur la monnaie qu'il exigeait abusivement à la place de la dîme, qui lui était due en nature, poussèrent au désespoir les paysans roumains installés sur ses vastes domaines. L'évêque décréta l'excommunication de tous ceux qui ne payeraient pas la dîme en ancienne monnaie, vu que la nouvelle monnaie qu'on frappait périodiquement était toujours de valeur inférieure à l'ancienne. A cette œuvre de spoliation économique et financière, correspondait, d'autre part, la propagande catholique de l'inquisiteur *Jaques Marchia*, dirigée contre les Roumains orthodoxes.

C'est dans cette atmosphère surchargée qu'éclata la révolution sanglante de 1437. Le comté de *Alba Inferioara* fut le point de départ du mouvement insurrectionnel, qui se propagea bientôt dans toute la Transylvanie. Organisés en plusieurs bandes, les révolutionnaires roumains pillèrent et dévastèrent les manoirs féodaux et les villes hongroises. A leur tour, les nobles magyars et saxons organisèrent la dé-

fense. Une véritable guerre civile se déchaîna dans tout le pays. Les révolutionnaires détruisirent de nombreux châteaux, villes et villages et tuèrent les nobles qui ne purent prendre la fuite. Dans les différentes rencontres qui eurent lieu entre les révolutionnaires et les féodaux, les Roumains triomphèrent et forcèrent les nobles à demander la paix, après avoir subi des pertes bien lourdes. Conclue le 6 juillet 1437, à Kolos-Monostor, la paix assurait aux Roumains le droit d'élire des représentants qui se réuniraient dans une assemblée populaire à Balbona, chaque année, le jour de l'Ascension. Le but de cette assemblée serait : 1° de prendre connaissance de la publication des nouvelles lois ; 2° dénoncer les injustices et exactions éventuelles des nobles et en rendre responsables les coupables ; 3° prendre des décisions en ce qui concerne les affaires de la population roturière. Toutes les obligations des paysans roumains envers leurs seigneurs furent exactement énumérées et circonscrites, afin d'éviter qu'on leur en imposât davantage. Contre les nobles qui maltraiteraient ou tueraient leurs serfs, on avait prévu des sanctions pénales sérieuses.

Toutes ces conditions étaient trop avanta-

geuses pour les Roumains et trop humiliantes pour les nobles. Aussi bien, une réaction féodale ne tarda-t-elle pas de se produire. Le signal en fut donné par l'Assemblée de *Kapolna*, où se réunirent les chefs des trois nations privilégiées : Magyars, Szekelers et Saxons, et qui se termina par l'acte *Uni o trium nationum*. Par cet acte, on réalisait l'entente des trois nations privilégiées, qui se partageaient la souveraineté en Transylvanie et réduisaient les Roumains à l'état de *parias* de la vie publique. Pour réaliser ce but, les nobles hongrois levèrent une armée dont ils devaient se servir contre les paysans qui demanderont l'application du traité de Kolos-Monostor. Les Roumains y répondirent par une nouvelle révolte qui éclata en septembre. Ils organisèrent une armée nationale qui vint à bout, bientôt, des efforts réactionnaires des nobles hongrois. La paix de Kolos-Monostor fut renouvelée, le 6 octobre, et les serfs obtinrent, en plus, le droit de changer de maitre, après avoir payé les dettes. Cependant les clauses du traité favorables aux paysans ne furent pas respectées. Une troisième révolution éclata. Cette fois, les Roumains perdirent la lutte, le 8 janvier 1438. Leurs chefs furent tués

et les paysans massacrés. On déclara inexistants les deux traités conclus auparavant. Le résultat final des trois révolutions de 1437 et 1438 fut l'asservissement complet du peuple roumain de Transylvanie, à l'exception des nobles roumains qui, ayant fait cause commune avec les oppresseurs magyars, avaient renoncé à leur nationalité.

L'effort si douloureux, interrompu en 1438, fut repris en 1514, sous la direction du paysan transylvain *Georges Doja*, qui s'était fait remarquer dans les luttes contre les Turcs. Cette révolution eut un caractère plus particulièrement social, car, à côté des chefs roumains, y prirent part des chefs ruthènes, szekelers, hongrois et même des petits nobles, par haine contre les seigneurs féodaux. Elle fut facilement réprimée et étouffée dans le sang. Georges Doja fut brûlé. Les conditions faites aux Roumains par la législation de 1514 contre les serfs furent plus lourdes encore. Les nobles obtinrent le droit de justice sur les serfs et jusqu'au droit même de vie et de mort. Les charges fiscales et les corvées furent augmentées. Les Roumains étant tombés si bas, ceux des nobles roumains qui étaient encore restés fidèles à leur religion et à leur nationa-

lité s'empressèrent de passer au catholicisme et de se magyariser pour se désolidariser de leurs conationaux.

Pendant trois siècles, les Roumains de Transylvanie ont vécu dans ces conditions inhumaines et humiliantes. A plusieurs reprises, par l'intervention des deux Huniade, devenus maîtres de la Hongrie, les paysans roumains connurent une trêve dans cet esclavage impitoyable. Se rappelant leur origine valaque, les deux Huniade s'efforcèrent d'adoucir le sort des Roumains, mais leur œuvre sociale disparut avec eux, sans laisser de traces. Comme un éclair dans les ténèbres, le règne de Michel le Brave en Transylvanie ralluma, à un moment, les espoirs de la race roumaine. Mais ce réveil fut trop beau pour avoir un lendemain.

II. — La propagande et les persécutions calvinistes

Avec l'écrasement des Hongrois dans la bataille de Mohacz, où ils perdirent leur roi et la fleur de leur véritable noblesse, il semble qu'un

changement profond se produisit dans le caractère des Magyars. L'esprit chevaleresque et généreux fit place à un égoïsme bas et étroit que la domination turque et autrichienne ne fit qu'approfondir et fortifier. Quant aux Magyars de Transylvanie, ils passèrent au calvinisme. Le calvinisme développa en eux le sentiment national hostile aux autres races et aux Roumains en particulier. — Ce qui ne contribua pas peu, comme on va le voir, à développer le sentiment national de ces autres races. — A la civilisation latine, adoptée avec le catholicisme, on substitua la civilisation allemande. En un mot, la Hongrie d'après 1526 ne ressemblera plus à celle d'avant. C'est sans doute à ce changement que sont dues les persécutions dirigées par les calvinistes hongrois contre les Roumains orthodoxes.

Vers 1624, sur l'initiative de Gabriel Bethlen, prince de Transylvanie, une propagande calviniste très énergique commence parmi les Roumains, afin de leur faire changer de confession. Dans ce but, on créa à Alba-Julia une imprimerie roumaine, où devaient être imprimés des livres roumains à l'usage des prêtres et des fidèles roumains. Georges Rakoczy, successeur de Bethlen, inaugura l'ère des chicanes, des

vexations et des procès contre les prêtres et les évêques. Il fit imprimer en roumain le *Catéchisme calviniste* et la *Bible*, qui sont les premiers livres imprimés en roumain. Ce qu'on poursuivait par la propagande calviniste, ce n'était pas seulement une conversion religieuse des Roumains, mais aussi leur magyarisation. La religion était le plus sérieux obstacle à l'assimilation des Roumains. Leur nationalité s'étant identifiée avec leur rite gréco-oriental, leur Église était la meilleure sauvegarde de leur nationalité. C'est ce que comprirent les princes magyars de Transylvanie et, de là, les efforts qu'ils firent pour convertir les Roumains.

Instinctivement, les Roumains résistèrent à ces tentatives et, avec le concours des frères de Moldavie et de Valachie, ils réagirent énergiquement et efficacement contre le danger. Ainsi. *Basile Lupu*, le prince moldave, proteste à la Porte contre les tendances religieuses des Hongrois et le Métropolite *Varlaam* imprime en roumain ses *Réponses* au *Catéchisme calviniste.* (1645). Plus tard, la lutte est reprise, en Transylvanie même, par l'évêque *Sava Brancovici*. Des procès furent intentés contre Brancovici et l'on essaye plusieurs fois de le destituer. Con-

damné injustement et emprisonné à Vintz, à la suite d'un procès monstrueux, Brancovici ne céda pas. Le prince *Sherban* de Valachie, étant intervenu en sa faveur, obtint de *Appaffi* sa libération et sa réintégration. Mais, peu après, Brancovici meurt.

Entre temps, la Transylvanie tombe entre les mains des Habsbourg, victorieux contre les Turcs, grâce à l'aide que leur porta le roi polonais Jean Sobieski. De ce fait même, la propagande et les persécutions calvinistes contre les Roumains cessent sans avoir entamé leur foi et leur vie nationale. Bien au contraire. L'impression des livres religieux en roumain se fit en cette occasion pour la première fois. Les Roumains de Transylvanie, aussi bien que leurs frères de Valachie et de Moldavie, ne possédaient pas, auparavant, de livres imprimés en roumain. Dans l'Eglise, et même à la Cour princière et dans les offices, tant en Moldavie qu'en Valachie, la langue roumaine était méconnue et on se servait du vieux slavon. Toutes les inscriptions et la littérature du temps étaient en slavon. Tout cela changea, à partir du moment où les calvinistes traduisirent et imprimèrent en langue roumaine les premiers livres religieux,

la règle des calvinistes étant de s'adresser aux peuples dans leur langue. Pour faire des prosélytes, rien de plus indiqué. C'est donc la propagande calviniste qui découvrit aux Roumains la langue roumaine, leur apprit à s'en servir et à abandonner le slavon. De Transylvanie, l'usage du roumain passa en Valachie et en Moldavie, où des imprimeries roumaines furent bientôt installées par Basile Lupu et Mathieu Bassarab. Le slavon fut exclu de l'église et des offices publics, et remplacé par le roumain.

Le seul effet que produisit la propagande calviniste, destinée à magyariser les Roumains, fut de leur apprendre l'usage de leur propre langue écrite et, par suite, de renforcer le sentiment national et la conscience de soi du peuple roumain.

III. — La propagande catholique

Avec l'avènement de la domination autrichienne, les persécutions calvinistes cessèrent de sévir contre les Roumains. Mais ce fut pour faire place à la propagande et aux persécutions catholiques dirigées contre le peuple roumain

par les Jésuites, protégés à la Cour de Vienne. L'action des Jésuites souriait à la Cour de Vienne, car elle préparait les Roumains à une germanisation éventuelle et, en tout cas, les préservait de l'influence russe, qui commençait à s'affirmer. Tel fut le sens de l'œuvre entreprise en Transylvanie par le moine jésuite, *Paul Baranyi*. Elle eut un succès relatif, car elle réussit à rallier à l'Église catholique la presque moitié des Roumains de Transylvanie. En compensation, le clergé et l'évêque qui passèrent au catholicisme eurent à jouir de quelques avantages financiers et ils furent assimilés juridiquement au clergé et aux évêques catholiques. En février 1697, l'évêque roumain *Théophile* et le synode qu'il convoqua, malgré l'opposition énergique du clergé valaque, acceptèrent en principe l'idée de conversion, en introduisant dans les dogmes du rite oriental les modifications suivantes : 1° la suprématie du Pape ; 2° le purgatoire ; 3° l'origine du Saint-Esprit (*filio que*) ; 4° l'hostie, pour le Saint Sacrement.

Le successeur de Théophile, l'évêque Athanase, voulait persévérer dans l'orthodoxie. Il était encouragé dans cette voie par le prince de Valachie, *Constantin Brancovan*, qui lui fit des

cadeaux précieux et lui promit des subsides importants. Mais l'acceptation de son prédécesseur étant approuvée et confirmée à Vienne, Athanase ne pouvait plus reculer : il passa au catholicisme avec ses prêtres, moines et fidèles. Il obtint seulement la permission pour le clergé uniate de garder le calendrier grec (julien), le rite orthodoxe et tous les anciens usages d'origine orthodoxe.

Il avait semblé, d'abord, que cette brèche pratiquée dans l'unité religieuse du peuple roumain pourrait être dangereuse au point de vue de sa conservation nationale. Mais il n'en fut rien. Loin d'affaiblir l'unité nationale des Roumains, la conversion au catholicisme eut des conséquences surprenantes, contraires à ce qu'on attendait. C'est elle qui procura aux Roumains la conscience de leur latinité. En effet, les premiers élèves roumains, qui firent leurs études dans les séminaires de Rome, y découvrirent les affinités et la filiation qui reliaient le peuple roumain à la cité éternelle. C'est parmi eux que se recrutèrent les grands historiens et patriotes roumains, apôtres de notre résurrection nationale : Shincaï, Innocent, Micu Claïn, Pierre Maïor. Les écrits de ces historiens

attirèrent l'attention du monde sur les origines latines du peuple roumain et donnèrent au peuple roumain lui-même le sentiment de ses nobles origines.

Nous devons donc aux persécutions politiques et religieuses, que les Austro-Magyars dirigèrent contre les Roumains de Transylvanie, d'abord la fondation des principautés indépendantes de Moldavie et de Valachie, ensuite la résurrection de la langue roumaine, son usage dans l'église et dans les institutions, aussi bien en Transylvanie qu'en Valachie et en Moldavie ; nous leur devons aussi le réveil de la conscience nationale et la connaissance de notre latinité. C'est pourquoi tous les Roumains considèrent la Transylvanie comme le berceau de la nation et des principautés roumaines. Elle nous enseigna l'usage de notre langue et détermina l'essor de notre conscience nationale.

IV. — Les révolutions de 1784 et 1848

Les dures conditions que l'échec des mouvements révolutionnaires avaient attirées aux serfs roumains, en 1438 et 1512, furent subies passi-

vement, jusque vers la fin du XVIIIe siècle. Dans ce même intervalle de temps, deux faits importants se produisent, comme nous venons de le voir : le réveil de la conscience nationale et l'introduction de la langue roumaine écrite dans l'Eglise et dans les affaires, soulignées encore par la connaissance que prirent les Roumains de leur origine latine. Sans doute, plus le peuple roumain s'éveillait et prenait une conscience claire de son origine, de ses droits et de la misère où il était réduit, plus aussi sa patience et sa résignation s'épuisaient. Il est certain aussi que la connaissance des origines des Roumains, mises en lumière par les élèves envoyés à Rome pour leurs études religieuses, se répandit par le pays et arriva jusque dans le palais impérial de Vienne. La sympathie que Joseph II montra aux Roumains n'est pas sans quelque liaison avec la théorie soutenant l'origine latine du peuple roumain. Il est probable que Joseph II, imbu de littérature classique latine et de philosophie française, fut péniblement impressionné par l'état de misère et de complète sujétion où se trouvait le peuple roumain envers les féodaux magyars. Le contraste entre leur noble origine et la servitude abjecte

dans laquelle ils croupissaient révolta la conscience tendre et élevée de cet empereur philosophe. La même révolte commençait à germer aussi dans les consciences roumaines réveillées. Le grand mouvement révolutionnaire qui secoua les Roumains de Transylvanie, en 1784 et 1785, trouva son point de départ dans cette coïncidence qui détermina probablement le voyage de Joseph II en Transylvanie. C'est d'ailleurs sous l'influence exercée sur son esprit par le spectacle de la servitude qui, en Transylvanie et dans les régions roumaines, avait conduit le peuple roumain au comble de la misère, que Joseph II signa, à Sibiu même, le décret sur l'abolition du servage (juin 1783).

Ayant voulu étendre le système des confins militaires, — territoires placés sous l'autorité du gouvernement militaire auxquels se rattachaient certains privilèges, — l'empereur avait ordonné une *conscription militaire*. L'opération se faisait sous la surveillance d'un commissaire spécialement envoyé de Vienne. Elle eut un succès qui dépassait toute prévision. Les paysans roumains y accoururent en foule, parce que la conscription militaire, en leur donnant le droit de porter les armes, leur offrait le moyen d'échapper à la ser-

vitude. Ce fut un véritable réveil national, conséquence immédiate de tous les changements dont nous avons parlé plus haut.

Sa signification et son importance n'échappèrent pas aux magnats magyars. Aussi intervinrent-ils à Vienne pour faire cesser cette conscription, qui prenait les allures d'une véritable révolution. Cédant aux interventions pressantes des magnats, le gouvernement de Vienne interrompit l'opération et commença une enquête. Ne croyant pas que cette soudaine opposition vînt du gouvernement de Vienne, le peuple roumain protesta et menaça de se révolter. C'est dans le comté de Hunedioara que se produisent les premières émeutes, dans les communes Macia, Silvash, Valcele, où les paysans s'organisent militairement, chassent les autorités hongroises et s'attaquent même aux troupes impériales.

Le mouvement s'étend de tous les côtés parmi les Roumains. Il devait de toute nécessité surgir un chef, autour duquel l'insurrection pourrait se cristalliser. Ce chef fut *Horia*.

Nicola Ursu Horia jouissait d'un prestige considérable parmi les paysans, grâce surtout à ses fréquents voyages à Vienne, où il avait été

reçu par l'empereur, et aux faveurs et à l'attention que Joseph II lui accorda dans les affaires pour lesquelles il avait entrepris ses voyages. Il ne manquait pas de se réclamer adroitement de l'empereur même et d'exploiter aux yeux des paysans les succès obtenus. Il est probable que Joseph II encouragea les tendances révolutionnaires des Roumains, car il n'avait aucune sympathie pour les féodaux magyars.

La révolution proprement dite éclata dans le village de Mesteacan, le 31 octobre 1784, par l'intervention de *Crishan*, ami de Horia. De Mesteacan, la foule impressionnée et attirée par Crishan se dirigea vers Alba Julia et, sous la direction de Horia et *Closhca*, un autre ami et lieutenant de Horia, l'insurrection se généralisa dans toute la Transylvanie centrale et occidentale. Les châteaux des nobles magyars furent saccagés, dévastés, brûlés. Les magnats furent massacrés, on n'épargna que les enfants et les femmes.

La noblesse magyare, menacée d'extermination, s'adressa à Vienne. Lorsque Joseph II se rendit compte que la révolution prenait une tournure dangereuse pour la paix de toute la monarchie, il donna l'ordre à l'armée impériale

d'intervenir en Transylvanie et de réprimer le mouvement. On essaya d'abord de traiter avec les révolutionnaires. Ceux-ci imposèrent leurs conditions. Les tractations furent longues mais n'aboutirent pas. Avant de reprendre la lutte, Horia envoya un *ultimatum* au lieutenant-colonel Schultz, qui commandait les armées impériales. Voici les conditions de cet ultimatum :

1° Les nobles et tous les propriétaires libres du comté, avec tous leurs descendants, doivent abjurer leur religion et embrasser la foi orthodoxe ; 2° La noblesse est abolie et les seigneurs ne doivent plus vivre désormais que des revenus de leurs charges ; 3° Les nobles payeront les mêmes contributions que le peuple ; 4° Les domaines des nobles seront parcelés et distribués au peuple, conformément aux ordres de sa Majesté Impériale.

Craignant le soulèvement général de la noblesse magyare, la guerre civile et la rupture de la Hongrie, l'empereur se décida à sacrifier les Roumains. Il ordonna une répression sanglante pour mettre un terme à la révolution, le plus vite possible.

Les conditions de l'ultimatum n'étant pas acceptées, Horia reprit les hostilités, et la se-

conde phase de la révolution fut la lutte entre les révolutionnaires roumains et l'armée de Joseph II. Dans les premières rencontres, Horia triompha contre Schultz, à Ramete, le 29 novembre, et contre Dolcinengo, à Bistra. Mais, après de nombreuses défections, qui eurent lieu grâce à la propagande pacifique des évêques roumains, gagnés par les féodaux, les révolutionnaires faiblirent et, à Blajeni, le succès les abandonna. Le 27 décembre, Horia et Closhca furent faits prisonniers, à la suite d'un acte de trahison et, le 2 février 1785, tous les deux périrent, par le supplice de la roue, à Alba Julia.

A la suite de l'échec de la révolution de 1784, le mouvement national continua à se manifester sur le terrain intellectuel des études historiques et de la littérature. Georges Shincai et Petre Maïor, qui avaient fait leurs études à Rome, continuèrent l'œuvre si bien commencée par *Innocent Micou*. C'est sous l'influence de la propagande latiniste que se produisit d'abord la *Supplex libellum Valachorum* (1791) et, plus tard, la révolution de 1848-1849.

Forts de la conviction de leurs origines latines, les Roumains persévèrent dans les revendications formulées dans la *Supplex libellus*.

Elles consistaient dans les quatre points suivants : 1° L'assimilation complète de la situation juridique des Roumains à la situation juridique des Hongrois ; 2° Egalité religieuse ; la confession orthodoxe reconnue officiellement et protégée par l'Etat, exactement comme les autres religions ; 3° Autonomie administrative des régions roumaines, avec préfets roumains et administration roumaine, dans les comtés dont la majorité est roumaine et qui seraient désignés dans l'avenir par des noms roumains ; 4° Une assemblée nationale.

Accueillie avec sympathie par la Cour de Vienne qui la recommanda à la Diète de Transylvanie, la *Supplex libellus* fut entièrement repoussée par celle-ci. Renouvelée peu après, cette pétition, portée à Vienne par les évêques Bob et Adamovici, n'eut pas plus de succès. On accorda seulement certaines concessions économiques à l'évêque uniate, et aux Roumains orthodoxes le droit d'accès aux fonctions administratives.

Mais le mouvement intellectuel, suscité et entretenu par l'école historique latiniste, s'étendit dans des couches sociales de plus en plus profondes. Le souvenir des grandes actions

entreprises par Horia et sa mort tragique s'idéalisèrent et se fortifièrent avec le temps ; ils ravivèrent le sentiment national des Roumains et la conscience de l'iniquité de leur servitude. C'est dans cette atmosphère que se prépara le terrain de la révolution de 1848.

Ce qui contribua à déclancher la révolte des Roumains, ce fut, entre autres, le succès qu'obtint la révolution de *Kossuth*, à Budapest, contre la domination autrichienne. Les Roumains, comme les autres sujets d'Autriche-Hongrie, fraternisèrent au commencement avec les révolutionnaires magyars, car ils ignoraient encore le sort que ces derniers leur réservaient. Ils s'en aperçurent pourtant lorsqu'ils virent Kossuth demander l'annexion de la Transylvanie à la Hongrie.

Il parut, un moment, que Kossuth inclinait vers un libéralisme vraiment démocratique et qu'il admettait aux autres peuples de Hongrie le droit de vivre sur un pied d'égalité avec les Magyars. C'est du moins en ce sens qu'il fut conseillé à Paris par Quinet, Michelet et Mikiewez [1]. Mais le succès initial qu'obtint

[1] *La Transylvanie*, nº 3, p. 9.

Kossuth lui fit changer d'attitude. A mesure même que les Magyars cessaient d'être opprimés, ils se préparaient à devenir, à leur tour, des oppresseurs. Aussi Kossuth, ayant triomphé de la résistance de l'Autriche, proposa et obtint l'annexion de la Transylvanie. Au lieu de revenir à la tradition de la Hongrie libérale, comme ils semblaient le vouloir au commencement, ce qui leur avait attiré la sympathie des nationalités, les révolutionnaires magyars tombèrent dans le nationalisme étroit, exclusiviste et conquérant. Abandonnant la langue latine dont ils s'étaient servis jusque-là, ils voulurent imposer aux peuples non magyars la langue hongroise. Et c'est pourquoi, si étrange que cela puisse paraître, les nationalités non magyares qui luttaient pour leur émancipation ne purent pas s'allier aux révolutionnaires hongrois, mais passèrent du côté de la Cour réactionnaire. Les soi-disant libéraux magyars s'étaient montrés plus dangereux que les Habsbourg pour l'existence de ces nations.

Les chefs du peuple roumain de Transylvanie se décidèrent alors de réagir, de résister à tout prix à l'annexion de la Transylvanie. *Iancou*, *Papiu Ilarian*, *Florian Miches*, etc., arrivent à

Blaj, vers le 1er avril, et se mettent en contact avec les chefs de l'Eglise catholique roumaine. Les pourparlers aboutissent à une décision en faveur de l'action, qui devait être fixée dans une réunion publique annoncée pour le jour de la Saint-Thomas. Interdite et vigoureusement combattue par l'administration hongroise, la réunion eut lieu à Blaj, où Iancou, Papiu et Buteanu furent les principaux orateurs. Mais ce n'était là qu'une réunion préparatoire, préface de la grande assemblée nationale qui devait avoir lieu le 15 mai prochain à Blaj.

A la veille du 15 mai, 40.000 Roumains étaient déjà réunis dans la *Câmpia Libertàtii* (le champ de la liberté), près de *Blaj*, où les représentants de toutes les régions roumaines s'étaient donné rendez-vous avec l'élite intellectuelle et religieuse du peuple. En effet, les évêques roumains Shagouna et Lemenyi, qui présidèrent la réunion, y furent assistés par *Siméon Barnutiu*, *Avram Iancou*, *Baritiu*, *Laurian*, etc. Tout en affirmant leur décision de rester fidèles aux Habsbourg, les Roumains se déclarèrent nation indépendante en Transylvanie. Comme résultat des décisions prises dans cette mémorable réunion de tous les Roumains,

on rédigea un *mémoire*, contenant seize points et qu'une délégation désignée par l'assemblée devait présenter à l'empereur Ferdinand V. Dans ce mémoire, nous retrouvons, développés, les quatre points essentiels de la *Supplex libellus*. On y ajoutait encore quelques points nouveaux, comme, par exemple, l'abolition du servage, l'abolition des corporations et des privilèges industriels, liberté des réunions et de la presse, une garde nationale, etc. Ce mémoire fut adressé en même temps à la Cour de Vienne et à la Diète de Transylvanie à Cluj, mais Vienne, qui n'avait pas encore rompu avec Kossuth, le rejeta aussi nettement que la Diète de Cluj.

Quand le gouvernement de Vienne rompit avec celui de Budapest, les événements se précipitèrent. Les Roumains, à l'exemple des Croates et des Serbes, s'élevèrent contre les Magyars. Les Saxons et les Slovaques prirent la même résolution. Les uns et les autres étaient mécontents de la situation que leur réservait la constitution hongroise. Tous étaient encouragés par la Cour de Vienne. Les deux chefs roumains, *Iancou* et *Axente*, ont organisé les premières troupes révolutionnaires dans les régions de *Zarand* et *Alba inferioara*. Leur

état-major s'installe à *Orlat*. A une seconde assemblée nationale, réunie à Blaj le 25 septembre, Iancou vient à la tête de 6.000 montagnards, qui s'ajoutent aux contingents organisés à Orlat. La résolution de cette assemblée est la lutte contre les révolutionnaires magyars, pour la défense des droits des Habsbourg et des intérêts de la nation roumaine.

Assez nombreuses, mais insuffisamment armées et munies, les troupes roumaines ne purent pas donner la preuve de leur courage et de leur force dans leurs rencontres avec les armées hongroises. La partie était par trop inégale. Iancou seul résista et conserva ses positions, dans son pays montagneux.

L'action des Roumains fut d'ailleurs mal coordonnée et facilement dispersée. Ceux-ci ne s'entendaient pas entre eux. Il y avait plusieurs directives : les uns préconisaient seulement l'action par les armes, d'autres voulaient se borner aux sollicitations pacifiques dans les antichambres de Vienne. Iancou, avec ses lieutenants Axente, Buteanu, Balint, menèrent le bon combat dans leurs montagnes et furent souvent victorieux. Après avoir essayé de traiter avec Iancou, Kossuth attaqua les troupes rou-

maines, mais son armée, commandée par Hatvani, fut par deux fois battue et repoussée, à *Roshca* et à *Cernita* (19 et 20 mai). Un autre général hongrois se laissa battre par les troupes de Iancou à Fantanele.

Mais les victoires de l'armée roumaine ne purent pas venir à bout des révolutionnaires hongrois. Ce fut enfin grâce au concours des armées du Tsar Nicolas Ier que les Habsbourg parvinrent à briser l'effort des Hongrois. Ceci fournit le prétexte au gouvernement de Vienne d'oublier les sacrifices faits par les Roumains pour la cause des Habsbourg. Plus tard, on fit semblant d'ignorer l'action de Iancou et le concours prêté par les Roumains aux Impériaux. Le même absolutisme s'étendit sur les Roumains et les Hongrois. Mais comme le centralisme autrichien pesait également sur les Magyars, il établit une certaine égalité entre les peuples d'Autriche et, ayant refréné la suprématie magyare sur les autres nations, il réalisa une liberté relative dans la monarchie.

V. — Le régime absolutiste et l'Ausgleich

Le penchant naturel des Habsbourg d'oublier les succès, les services et les sacrifices des Roumains pour leur cause fut encore aidé par cette circonstance que les Roumains ne furent pas assez unis et que leurs chefs ne s'appuyèrent pas assez les uns sur les autres. Les chefs religieux pensaient trop aux intérêts de l'Eglise, ce qui leur fit perdre un peu de vue l'intérêt politique du peuple roumain. Peut-être les Roumains manquèrent-ils à ce moment propice d'un vrai chef politique. Le régime absolutiste, illustré par les deux ministres Bach et Schmerling, réprima tout mouvement national et s'appliqua à créer, en Transylvanie, une situation privilégiée aux seuls Saxons, au détriment des autres peuples. Quant aux Roumains, le ministère Bach prit des mesures destinées à les diviser en plusieurs tronçons, qu'il sacrifiera tantôt aux Saxons, tantôt aux Magyars, et même aux Serbes, dans le Banat. Les régiments roumains des confins militaires furent supprimés

et, par là, fut anéantie la seule institution qui conférât certains droits politiques aux Roumains. On interdit l'introduction, en Transylvanie, de tous livres ou journaux expédiés de Roumanie. Déjà, à ce moment, alors que l'État roumain venait à peine de s'esquisser, la Cour de Vienne commençait à craindre pour son propre avenir. Les événements d'Italie n'étaient pas non plus de nature à la rassurer.

A la suite des différents échecs subis par la politique autrichienne et devant la perspective d'un conflit sûr et prochain avec la Prusse, les Habsbourg s'efforcèrent de se concilier les Magyars et de gagner la sympathie, surtout, des nobles hongrois. La politique absolutiste et centralisatrice à outrance commença à se relâcher, avec le ministère Schmerling, et on s'achemina vers le compromis et le dualisme, par toute une série de concessions consenties au profit des Magyars. Une sorte de sénat, nommé par le gouvernement et composé par les notabilités de tous les peuples, fut convoqué en mai 1860; son rôle était de fournir ou de suggérer au gouvernement les éléments et la base d'une constitution, mais ses pouvoirs législatifs étaient nuls. Aussi l'œuvre de ce parle-

ment préparatoire fut-elle inefficace et éphémère. Seule s'affirma énergique et persévérante la lutte des Magyars pour l'émancipation.

En 1863, la Diète de Transylvanie fut convoquée à Cluj. En novembre, sous la pression des magnats magyars; la Diète vota l'annexion de la Transylvanie à la Hongrie. Le gouvernement de Vienne ne tint aucun compte des protestations unanimes des Roumains contre cet acte arbitraire et injuste de l'oligarchie hongroise. En 1865, sous la menace d'une guerre avec la Prusse, François-Joseph convoqua la Diète à Pesth, en décembre, et, malgré les protestations réitérées des représentants roumains, sacrifia aux Magyars la cause des Roumains de Transylvanie, qui s'étaient toujours dévoués à la Maison des Habsbourg. Cet acte fut définitivement scellé par le vote de la Diète de Pesth, convoquée en 1867 et, sous l'influence de Déak, Eötvös, Andrassy, partisans et auteurs du dualisme austro-hongrois. Mais il fut particulièrement imposé à la Cour de Vienne par Bismarck, victorieux, après Sadowa, qui voulait s'attirer ainsi la sympathie et le concours de l'oligarchie magyare, pour des visées ultérieures. Toutes les nations non magyares de Hongrie furent sa-

crifiées aux Magyars, les Roumains aussi bien que les Croates, les Slovaques, les Ruthènes et les Serbes. Ce fut en vain que protestèrent quelques députés comme, entre autres, *Ilie Macelariu*.

Le dualisme, arraché à François-Joseph grâce aux interventions impérieuses de Bismarck en faveur des Magyars, ne consacra pas seulement l'égalité des droits entre Magyars et Autrichiens, mais il réserva tous les avantages et privilèges aux Hongrois et méconnut le droit à l'existence politique et nationale de toutes les autres nationalités de Hongrie. A partir de ce moment, Vienne perd sa prépondérance. Budapest et les magnats magyars deviennent le pivot de la politique autrichienne. De fait, l'Autriche-Hongrie a une tendance bien marquée à devenir une Hongrie-Autriche. Dans la répartition des dépenses budgétaires, la Hongrie ne fournit que 30 0/0, tandis que l'Autriche fournit 70 0/0, sans que, pour cela. l'Autriche soit deux fois plus grande ou plus riche que la Hongrie. Ainsi, peu à peu, le dualisme arrive à réaliser l'idéal envisagé par les révolutionnaires magyars de 1848 et même à le dépasser. Car l'égalité des droits entre Hongrois et Autrichiens se

base sur une inégalité des charges, en faveur des Hongrois, ce qui constitue un privilège indiscutable.

Avec la dissolution définitive des Diètes de Cluj et de Sibiu, en 1867, l'indépendance et l'autonomie de la Transylvanie, dont celle-ci jouissait sans interruption depuis 1526, furent niées et détruites. Rien ne subsiste plus des institutions qui avaient incarné cette indépendance plus ou moins intégrale. Tous les mémoires que les Roumains adressèrent à Vienne, pour protester contre ce nouvel état de choses, furent invariablement rejetés. En revanche, l'empereur-roi donna main libre aux Magyars pour instituer la politique de dénationalisation contre les autres peuples de Hongrie. La diplomatie de l'empire sera désormais confiée presque exclusivement aux magnats magyars, qui en profiteront pour consolider la situation acquise.

VI. — L'ARTICLE 44 DE LA LOI DES NATIONALITÉS

Les Hongrois ont toujours prétendu que cet article accorde les garanties nécessaires au libre développement des nationalités non magyares.

Pourtant il est écrit, dans cette loi même, qu'il n'existe en Hongrie qu'une seule nation, la nation hongroise, qui est seule souveraine. Les autres nationalités, dans l'esprit de cette loi, doivent se confondre et, par suite, fusionner avec la nation magyare. Aucun territoire ne leur est assigné en propre, qui puisse symboliser ou rendre possible leur souveraineté ou, tout au moins, une autonomie relative. Si cette loi mentionne les nationalités et reconnaît leur existence, c'est à titre purement ethnique et non pas politique.

Il est vrai que cette loi accorde aux Roumains certaines concessions : 1° l'autonomie religieuse et 2° la liberté de l'instruction, qui, d'ailleurs, est en rapport avec l'autonomie confessionnelle ; 3° l'usage de la langue roumaine dans les comtés où les Roumains sont en majorité ; 4° l'administration roumaine et les fonctionnaires roumains (préfets et autres) dans les comtés habités en majorité par les Roumains. A ces droits et libertés spéciales concédés aux Roumains, comme aux autres nationalités de Hongrie, il faut ajouter : 5° la liberté d'opinion ; 6° la liberté de la presse ; 7° la liberté des réunions publiques, qui sont inscrites dans la constitution hongroise de

1868. Mais quel usage les Magyars firent-ils, en pratique, de tous ces beaux et nobles principes? A quoi se réduisirent de fait les concessions accordées, sur le papier, aux Roumains? C'est ce que nous allons examiner.





CHAPITRE VI

LA POLITIQUE DE LA MAGYARISATION FORCÉE

L'EUROPE a vécu pendant soixante ans de la légende d'une Hongrie libérale et chevaleresque. C'était la Hongrie révolutionnaire de Kossuth. En théorie, la constitution du royaume hongrois pouvait servir de modèle de libéralisme et de démocratie, assurant à tous les peuples protégés par la couronne de Saint-Etienne la pleine liberté de vivre selon leurs aspirations et le droit de se développer, chacun selon son génie national. En fait, derrière la belle façade de cette constitution, s'opérait un véritable assassinat des peuples non magyars, que couvrait et étouffait la couronne magyare de Saint-

Etienne. Et cette œuvre de meurtre contre les nationalités était, en quelque sorte, facilitée par la beauté même des principes constitutionnels à l'abri desquels elle se réalisait. Car, toutes les fois que les peuples martyrs criaient à l'Europe leur douleur et leur désespoir, les magnats magyars sortaient les lois constitutionnelles du royaume et, sur la foi des textes, démontraient que les doléances des nationalités étaient chimériques.

I. *L'administration roumaine.* — La loi des nationalités prescrit que, dans les comtés roumains, dans ceux où la majorité de la population est roumaine, les préfets et les fonctionnaires soient des Roumains. Cette disposition n'a jamais été mise en pratique. Jamais, dans aucun comté, ni même dans ceux où les Roumains sont presque en unanimité, il n'y a eu un préfet ou adjoint de préfet roumain. Toutes les places dans l'administration, des plus hautes aux plus modestes, excepté les notaires dans les communes rurales, ont toujours été réservées aux Magyars.

II. *L'emploi du roumain.* — La loi des nationalités prescrit aussi que l'emploi de la langue roumaine soit de rigueur dans les comtés et

dans les arrondissements où les Roumains sont en majorité, aussi bien dans les institutions administratives et policières que dans les tribunaux et autres instances judiciaires. Les plaintes et les pétitions des Roumains, adressées aux autorités administratives et judiciaires, devaient être en roumain. Comme les fonctionnaires administratifs, les magistrats des comtés roumains devaient parler roumain, écouter les plaidoiries faites en roumain et prononcer leurs sentances en roumain. Or, jamais, non plus, ces prescriptions ne furent appliquées. Les magistrats, étant toujours des Hongrois, ne comprennent pas ou affectent de ne pas comprendre le roumain. Les plaidoiries sont en magyar ainsi que les sentances. De cette manière, pour les justiciables roumains trop pauvres pour se payer des avocats, la justice magyare est un véritable et constant déni de justice. Pratiquement, dans les comtés où les Roumains constituent l'énorme majorité de la population, la langue roumaine, loin d'être employée régulièrement dans les affaires administratives, comme le veut la loi des nationalités, est systématiquement bannie et remplacée partout par le hongrois. Les communes roumaines et les rues de ces communes

ont été débaptisées et on les a rebaptisées en les affublant de noms magyars, aussi barbares que malsonnants. Dans les pays roumains les plus purs, la langue roumaine est chassée de toutes les indications publiques; on se croirait au cœur des pays magyars les plus authentiques.

Sans doute, lorsque tel devait être le sort de la langue roumaine dans l'administration et dans les tribunaux, elle ne pouvait pas être plus respectée dans l'Eglise et, plus particulièrement, dans l'école. Du moment que l'usage du roumain n'était d'aucune utilité dans les prétoires et dans l'administration et qu'il devait y être remplacé par le magyar, l'enseignement de la langue roumaine dans les écoles devenait non seulement inutile mais gênant. Aussi bien le corollaire de l'inapplication des dispositions de la loi des nationalités, concernant l'usage du roumain et de l'administration roumaine dans les comtés roumains, sera-t-il la magyarisation de l'école roumaine et, si possible, celle de l'Eglise roumaine. C'est pourquoi si, au commencement, l'Ecole et l'église roumaines furent, pendant quelque temps, plus ou moins libres, elles ne tardèrent pas de devenir l'objet d'une atten-

tion particulière des gouvernants de Budapest.

D'ailleurs cette même loi des nationalités, qui consacre de si excellents principes libéraux et démocratiques, contient l'antidote indispensable, dont les effets devaient être infaillibles pour rendre nulles et inopérantes les plus libérales et démocratiques de ses dispositions en faveur des nationalités. En effet, *cette loi n'admet en Hongrie qu'une seule nation, la nation magyare, qui est seule souveraine.* Tandis que les Magyars oublieront, peu à peu, tous les autres principes et dispositions de leur loi constitutionnelle, ils ne s'en rappelleront que la souveraineté de la nation magyare. Ils se la rappelleront tant et si bien qu'elle deviendra une véritable obsession. Tout disparaît, dans leur esprit, devant cette idée unique, la souveraineté de la nation magyare dans l'Etat hongrois. C'est ce qui explique toute leur politique depuis 1870. C'est pourquoi la loi des nationalités est tombée pratiquement en désuétude et est devenue lettre morte. Emploi de la langue roumaine dans l'administration et dans les tribunaux, administration et fonctionnaires roumains dans les comtés roumains, on n'y pouvait plus penser ; c'eût été une offense, un attentat à la souveraineté de la na-

tion magyare dans l'Etat hongrois. Insensiblement, fatalement, l'abolition de la langue roumaine en Transylvanie devait attirer la magyarisation de l'école et de l'église.

III. *L'école*. — La liberté de l'instruction publique des nationalités étant garantie par la loi constitutionnelle du royaume hongrois, cela impliquait naturellement l'entretien des écoles roumaines par l'Etat et le devoir de l'Etat de créer des écoles roumaines et de payer les professeurs. Supportant les mêmes charges que les citoyens de nationalité magyare, les Roumains avaient les mêmes droits à l'instruction que ces derniers. Le sentiment de l'équité la plus élémentaire imposait à l'Etat hongrois de créer et d'entretenir l'enseignement roumain à tous les degrés.

Or, il n'en fut rien. L'Etat magyar n'ouvrit et n'entretint aucune école pour les 4.000.000 de contribuables roumains. De leur propre initiative et à leurs frais, les Roumains de Transylvanie arrivèrent péniblement à créer, jusqu'en 1905, plus de 3.500 écoles primaires. En fait d'écoles secondaires, les 4.000.000 de Roumains ne disposaient que de 5 lycées. Et il leur fallut une lutte longue et acharnée pour y arriver. Les

dirigeants de Budapest n'ont jamais autorisé la création de nouveaux lycées roumains, malgré les demandes répétées de la population roumaine, qui voulait en supporter les frais. Il faut noter, de plus, que l'enseignement supérieur, en roumain, est entièrement interdit en Transylvanie, où il n'y a qu'une seule universite magyare, à Cluj.

Pourtant les Magyars ne se contentèrent pas d'éluder leur loi constitutionnelle de cette manière passive, qui privait les Roumains d'écoles de toute sorte. Ils s'attaquèrent aux écoles créées et entretenues par les Roumains de leurs deniers. Celui qui porta à la liberté de l'enseignement roumain le premier coup, fut le ministre de l'instruction publique *Trefort*. La loi Trefort (1879) exigeait que les instituteurs roumains apprissent le magyar, dans un intervalle de six ans, afin de pouvoir faire les cours en hongrois. Or, dans les districts roumains, le nombre des professeurs sachant le magyar était minime. La conséquence de cette loi était d'éloigner le plus grand nombre d'instituteurs roumains et de les remplacer par des instituteurs magyars ou magyarisants. De cette façon, la magyarisation de l'école roumaine devait se faire aux frais des Roumains mêmes.

Ainsi fut ouverte l'ère des chicanes administratives et des persécutions légales contre les écoles roumaines. Le comte Apponyi, en 1907, étant ministre à l'instruction publique, imagina une série de mesures législatives qu'il fit voter par le parlement de Budapest, en vertu desquelles les fonctionnaires administratifs ont le contrôle des écoles roumaines et le droit de fermer celles où les instituteurs n'avaient pas fait faire assez de progrès en magyar à leurs élèves. Cette loi permet aux autorités administratives de fermer, chaque année, le nombre d'écoles roumaines qu'elles désirent remplacer par des écoles magyares et d'éliminer, ainsi, tous les instituteurs dont les sentiments natiolistes ne pourraient se cacher. Déjà depuis 1875, une loi spéciale avait institué les écoles froebelliennes magyares, où les enfants roumains et slovaques, dès l'âge de trois ans, doivent fréquenter, malgré la protestation de leurs parents, pour apprendre le hongrois.

Ces derniers temps, surtout depuis l'intervention de la Roumanie dans la guerre mondiale pour la libération de la Transylvanie, le gouvernement hongrois a pris les plus sévères mesures contre l'enseignement roumain. Ainsi, l'automne

dernier (1917), le même ministre Apponyi, par un simple décret, avait d'abord fermé les écoles normales roumaines. Ensuite, sous la pression des événements et des idées de liberté développées en Russie et en Amérique, il leur a permis de rouvrir. Mais leur fonctionnement est surveillé par des inspecteurs, qui exercent une véritable inquisition jusque dans la vie intime et familiale des élèves et des professeurs. La correspondance et les conversations des élèves entre eux sont surveillées de près et l'emploi du roumain est sévèrement puni. Quant aux écoles primaires, Apponyi y a tout simplement supprimé l'enseignement roumain, en imposant la langue magyare. Le résultat final de toute cette politique scolaire de Trefort et d'Apponyi c'est que la moitié presque du peuple roumain est demeurée illettrée et que, parmi les peuples qu'étouffe la couronne apostolique, les Roumains de Transylvanie sont les plus arriérés.

Et, en effet, voici d'après la statistique, les chiffres des personnes qui savent lire dans les différents comitates de la Transylvanie.

Marmorosh 21, 8 0/0.	Bihor 42, 7 0/0.
Satmar 45, 9 0/0.	Fagarash 49 0/0.
Salagi 34, 5 0/0.	Torontal 55 0/0.
Arad 39, 6 0/0.	Trei Scaune 56,6 0/0.
Carash Severin 44, 3 0/0.	Odorhei 58, 3 0/0.
Alba de Jos 34, 6 0/0.	Sibiu 60, 2 0/0.
Bistritza Nasaud 44, 8 0/0.	Brasov 70, 6 0/0.
Hunedoara 33, 9 0/0.	
Solnoc 28, 6 0/0.	
Cojocna 35, 6 0/0.	
Turda Aries 37, 1 0/0.	

Dans les comtés les plus habités par la population roumaine, nous trouvons le plus petit nombre de lettrés : Hunedoara, Salagi, Alba de Jos, Solnoc, Cojocna, etc. Au contraire, dans les comtés magyars et plus particulièrement allemands : Trei Scaune, Odorhei, Torontal, Brasov le nombre des illettrés est des plus réduits.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, il y a un Hongrie :

un lycée	pour	42.996 Magyars ;
»	»	26.040 Saxons ;
»	»	600.000 Roumains.

Tel est le rôle civilisateur que les Habsbourg et les Magyars remplissent parmi les nations de la double monarchie.

IV. *Dans l'Eglise*, la politique de magyarisation a été moins intense et plus tardive. Grâce à l'habileté du Métropolite Shagouna, l'église roumaine, aussi bien gréco-orientale que gréco-catholique, a pu être préservée plus intacte et elle a moins souffert des empiétements de l'administration magyare. Shagouna, grâce à l'influence dont il jouissait à la cour de Vienne, avait pu obtenir des lois de protection effective pour l'Eglise roumaine. Cependant, Koloman Tisza, le véritable initiateur de la politique de magyarisation, ne tarda pas à s'attaquer à l'Eglise roumaine, après avoir ébranlé les bases de l'école roumaine. Dans cette direction, son œuvre fut parachevée par le baron Wekerlé qui, malgré l'opposition du Saint-Siège, fit voter la loi politico-ecclésiastique de 1894, loi qui servait avant tout la politique de magyarisation. En ce qui concerne les Roumains, cette loi exigeait que leurs actes civils : mariage, naissance, soient présidés et enregistrés non pas par les prêtres de leur nationalité, comme jusque-là, mais par un fonctionnaire magyar, qui avait

l'ordre de ne parler que hongrois. De ce fait même, le clergé roumain perdait une partie considérable des revenus dont il vivait. En 1912, le gouvernement magyar s'attaque directement à l'organisation intérieure de l'Eglise roumaine. Il fait voter une loi qui place un grand nombre de paroisses roumaines gréco-catholiques sous l'autorité d'un évêché hongrois, créé *ad hoc* à Hajdu-Dorog. D'après cette loi, la langue liturgique doit être le hongrois, et les prêtres roumains sont remplacés par des agents pleins de zèle pour la magyarisation. D'un seul coup, 75 paroisses roumaines, étant arbitrairement détachées de l'Eglise uniate roumaine, sont sacrifiées à la magyarisation. Ayant provoqué des troubles et un attentat à Debreczin, cet acte de violation donna lieu à un procès, où furent impliqués et condamnés injustement le prêtre Georges Mureshanu et 15 paroissiens roumains. En un mot, pendant les dernières années surtout, l'administration hongroise empiéta de plus en plus dans les affaires intérieures de l'Eglise roumaine, avec la tendance bien marquée de faire de cette institution nationale un instrument de magyarisation. L'ingérence du gouvernement magyar se fit sentir encore dans l'élection des hauts pré-

lats, en favorisant les renégats, dans le genre du fameux *Mangra*, repoussé par le clergé roumain mais imposé par le gouvernement de Budapest. De sorte que, à ce point de vue, l'autonomie de l'Eglise roumaine est menacée, chaque jour, de devenir une fiction, tout comme l'autonomie de l'école roumaine.

CHAPITRE VII

LE DOGME DE L'UNITÉ MAGYARE DE L'ÉTAT NATIONAL ET LE LIBÉRALISME MAGYAR

DEVANT le succès vertigineux obtenu par les Magyars dans leur lutte contre l'Autriche et les Habsbourg, ils prirent, d'eux-mêmes et de leur importance, une idée exagérée. Le dualisme, l'*Ausgleich* de 1867, auquel ils aboutirent, grâce à la politique de Bismarck et à la décadence des Habsbourg, réalisa tous leurs rêves, même les plus hardis. Il se forma à Budapest une mentalité impérialiste qui ne connut plus ni limites ni mesure.

Les Magyars, sous l'influence des grands

hommes politiques : Déak et Eötvös, votèrent la *loi des nationalités*, inspirée par les meilleurs sentiments libéraux et démocratiques, mais ils ne réussirent pas à se maintenir à ce niveau élevé, qui rappelait les traditions de la vieille Hongrie chevaleresque. Bientôt, ils cédèrent aux mauvais penchants contractés sous la domination turque et autrichienne et, surtout, sous l'influence du nationalisme étroit que le calvinisme fit naître dans le peuple magyar. Mais, ce qui contribua le plus à mettre en échec l'esprit libéral inspiré par Déak et Eötvös, ce fut, quelques années plus tard, le triomphe du système prussien en Allemagne. La réaction triompha, avec Bismarck, en Prusse et en Allemagne. Le chancelier de fer fit des prosélytes en Hongrie et les Magyars ne se modelèrent plus sur la France démocratique, mais sur la Prusse victorieuse, aristocratique et oppressive. La politique inaugurée par Bismarck en Posnanie contre les Polonais trouva des imitateurs pleins de zèle dans Andrassy et Koloman Tisza, qui appliquèrent, en Transylvanie, la conception bismarckienne. Bientôt la loi des nationalités fut laissée de côté et elle tomba en désuétude.

Seulement, pour leur malheur, les Magyars ne

comptaient, en Hongrie, vers 1867, que 5.504.000 âmes sur 12.000.000 d'habitants. Mais selon la formule constitutionnelle qu'il existe en Hongrie une seule nation, la nation hongroise, les Magyars prirent cette fiction à la lettre et voulurent la réaliser. En dénationalisant les 7.060 000 de non-Magyars vivant en Hongrie, les Hongrois pouvaient constituer, en effet, une grande nation, qui serait aujourd'hui forte d'à peu près 22.000.000 d'hommes. C'est cette idée chimérique qui domine la politique de Budapest, surtout depuis le long ministère de Koloman Tisza. La faible natalité des Magyars, qui contrastait péniblement avec la forte natalité des non-Magyars et secondait mal leurs ambitions impérialistes, fut un motif de plus pour leur politique de magyarisation forcée et à outrance, une politique destinée à supprimer, en Hongrie, les nationalités non magyares, leur langue et leur conscience.

Dans cette atmosphère de rêve impérialiste et d'obsession, se créa, en Hongrie, le dogme monstrueux de l'*Unité de l'Etat national magyar* qui fera, entre 1870 et 1918, le plus grand mal imaginable et le plus grand nombre possible de victimes. Un véritable culte s'établit autour de

ce dogme, devenu une sorte de *Mammon* des nationalités. Tout ce qui vivait et respirait, en Hongrie, en dehors du culte de cette idole monstrueuse, et selon un autre rite que celui du Magyar authentique, est frappé, banni, emprisonné ou tué.

Dans ces conditions, on peut facilement imaginer ce que devinrent, pour les nationalités, les admirables principes libéraux et démocratiques qui inspirent les lois constitutionnelles du royaume hongrois. Nous nous bornerons ici à ne donner que quelques preuves de la manière dont furent et sont actuellement encore appliqués les principes de la liberté *économique*, *politique*, *électorale*, la liberté des *réunions*, de *l'opinion*, de *la presse*, etc. Nous choisirons des exemples concrets, classiques en quelque sorte, qui ont été vérifiés et cités par des étrangers impartiaux, souvent même par des étrangers bien disposés pour les Magyars.

I. — La liberté économique

Le terrain économique était celui sur lequel les Roumains devaient être combattus avec le

plus d'efficacité et les Magyars ne manquèrent pas d'y penser. Systématiquement, ils mirent des obstacles à l'essor économique du peuple roumain. Ses institutions financières, ses associations et ses entreprises ne purent prospérer et se développer qu'en tant qu'elles ne menaçaient pas l'unité de l'État national magyar et ne contrariaient pas le rêve impérialiste de l'oligarchie magyare.

Ayant constaté que les paysans roumains se multipliaient et que, par leur sobriété et leur travail, ils arrivaient souvent à acheter les terres des nobles, les dirigeants de Budapest sévirent contre eux et, par différents décrets et lois, ils prirent des mesures administratives et financières pour empêcher les Roumains d'acheter les terres des magnats ruinés. On institua, à Budapest, une caisse spéciale qui devait, avec les fonds de l'État, faire concurrence aux paysans roumains, toutes les fois qu'un domaine était à vendre et qu'ils voulaient acheter. La terre, ainsi achetée par l'État, à l'exclusion des Roumains, malgré leurs offres de prix parfois supérieures, était distribuée à des colons magyars, amenés de la Hongrie proprement dite. Dans l'intention des gouvernants magyars, ces colons devaient, peu

à peu, se substituer à la population roumaine autochtone et la chasser. Cela leur a souvent réussi, et des villages roumains entiers se sont expatriés, émigrant en Amérique. Mais, souvent aussi, cette politique a échoué et les colons magyars se sont roumanisés au lieu de magyariser les Roumains.

Les premiers colons hongrois furent envoyés, en 1893, dans le Banat, dans la commune d'Igazfalva, comté de Carash-Severin. L'année suivante, on colonisa Sameshul-Mare, dans le comté Cojocna et, en 1896, Nimizia, dans le comté Bistritza-Nasaud. En 1899, l'œuvre fut continuée à Vitza, dans le comté Solnok-Dobaka et à Recas, dans le comté Timis, puis, en 1900, dans Faget, comté Carash-Severin.

En 1903, on entreprit la colonisation des communes Bahnt et Manastir (comté Carsh-Severin), Mosnitza et Stancioc (comté Timis), Cara (comté Cojocna), Muresh-Ludos et Tritiul dessus (comté Turda-Ariesh) et Tarihaza (comté Tarnova-Mare).

L'œuvre de la colonisation à outrance ne commença pourtant qu'en 1906. C'est alors que le gouvernement en fit presque l'objet principal de son activité. Le nombre des colonies a augmenté depuis cette date d'une façon considérable. En

1911, fut créée la « Fédérale Nationale des Instituts de Crédit Foncier de la Hongrie », au capital de 17.750.000 francs, dans le but de faciliter la colonisation des pays roumains par des Hongrois.

L'activité de cette institution fut extraordinaire. En quelques années, elle a acheté 24.702 hectares et donné à ferme 28.665 hectares parmi les Roumains de Bihor [1].

Depuis le commencement de la guerre, et surtout depuis l'entrée en action de la Roumanie, les Hongrois se sont mis avec un élan extraordinaire à coloniser la Transylvanie, afin de pouvoir prouver que cette province leur revient de droit.

Dès que les troupes roumaines furent contraintes de se retirer de Transylvanie, le gouvernement de Budapest, par représailles contre l'attitude des Roumains des districts envahis, qui avaient acclamé l'armée roumaine et donné libre cours à leurs sentiments nationaux, prit une série de mesures économiques contre le peuple roumain établi près de la frontière. M. Wekerlé lança un décret qui interdisait le

[1] Enesco, Ardealul, Bucarest, 1915.

moindre acte économique des Roumains habitant dans une certaine zone voisine de la frontière. Ils ne peuvent ni acheter, ni vendre, ni affermer leurs propriétés terriennes et immobilières qu'après une autorisation spéciale des autorités administratives. Sans doute, si cette mesure est conservée après la guerre — et elle le sera si les empires centraux sont victorieux — toute la vie économique et toute la prospérité naissante des Roumains de Transylvanie seront paralysées.

Quant au régime de la propriété du sol, la Transylvanie, comme le reste de la Hongrie, est un pays de grande propriété, où une poignée de magnats magyars détiennent plus de la moitié du sol, tandis que l'énorme masse de paysans roumains ne possèdent que leurs bras, objet d'exploitation facile et très bon marché. Et, en effet, 67 0/0 de la population transylvaine, qui pour sa presque totalité est roumaine, ne possèdent que 32 0/0 du sol que cette population habite et féconde de son travail. Et plus précisément 28 0/0 de cette population possédent seulement 5,72 0/0 de la surface du sol qu'ils font fructifier, tandis que 0,11 0/0 de la population totale de la province en possèdent

26,97 0/0. Donc 21 0/0 de la population rurale roumaine possèdent au-dessus d'un demi hectare et 29 0/0 possèdent entre 1 à 5 hectares. La petite propriété ne compte que 7.961.665 demi-hectares (jugere) distribués à 48,66 0/0 de la population rurale.

Les 0,11 0/0 qui possèdent la grande propriété comptent 8.435 gros et moyens propriétaires disposant de 6.026.744 demi-hectares (jugere), tandis que parmi eux, le nombre des propriétaires roumains, gros et moyens, n'est que de 209, ayant 157.067 demi-hectares. Parmi ces derniers, il n'y a que 35 gros propriétaires ; leur pourcentage par rapport aux gros propriétaires magyars est de 2,4 0/0.

La conclusion qui se dégage et saute aux de ces données statistiques, c'est que, en Transylvanie, la grande propriété de la terre a été monopolisée par un petit nombre de magnats magyars. Les populations roumaines constituent, dans cette province, une masse d'îlots corvéables et taillables à merci, attachés à la glèbe par les liens indéfectibles d'un esclavage politique et économique sans pareil dans toute l'Europe. C'est peut-être là le secret de la violence que mettent les chauvins magyars dans

leur politique de magyarisation et d'oppression dirigée surtout contre les Roumains et la ténacité inlassable de ces derniers dans la lutte millénaire contre les Hongrois. Sous l'aspect superficiel de la lutte nationale et religieuse, il y a ce conflit profond et essentiel entre les exploiteurs et les exploités Nulle part mieux qu'en Transylvanie, l'identité entre le nationalisme révolutionnaire et la révolution sociale ne s'est manifestée clairement et nettement.

Et l'ironie du sort, c'est de voir certains socialistes révolutionnaires des pays de l'Entente épouser la cause de l'oligarchie magyare et combattre les efforts émancipateurs des paysans roumains de Transylvanie, de Bohême, etc.

II. — La liberté d'opinion et de conscience (la presse)

En tant qu'elle peut se manifester dans la presse, la liberté d'opinion et de conscience, surtout la liberté de conscience nationale, que les lois constitutionnelles garantissent en Hongrie

comme dans tous les pays de l'Europe, n'existe pas pour les Roumains.

Leur presse, pendant ces derniers quarante ans, où elle aurait pu prendre un essor considérable et contribuer à l'éducation civique et politique des paysans roumains, ne connaît que les rigueurs de l'article 171 du Code pénal et celles de l'article 13 de la loi de 1893 En vertu de ces lois, le procureur du roi doit ouvrir une action publique contre les journalistes, toutes les fois qu'un article protestataire est publié contre les vexations commises — même quand elles le sont au mépris de la loi — pour si peu que ces articles puissent paraître léser l'*unité de l'État national magyar*. Il est évident que ces lois permettent aux fonctionnaires magyars de supprimer, selon leur bon plaisir et selon leur fantaisie, toute liberté de presse pour les Roumains.

Il est naturel aussi que la plupart des prétextes de ces procès de presse soient, dans ces conditions, futiles. Pour aboutir à une condamnation, dans ces cas, les dirigeants de Budapest ont décidé que les procès de presse ne soient pas jugés dans la ville même où parait le journal et où réside le journaliste prévenu, mais dans une

autre ville, habitée en grande majorité par des Hongrois, fanatisés de chauvinisme. Régulièrement, les procès de presse intentés aux Roumains de Transylvanie sont centralisés et jugés par la Cour de Cluj. Le jury de Cluj condamne toujours, quelle que soit la futilité des accusations contre les journalistes roumains.

La liste des condamnations injustes et dont l'injustice est vraiment flagrante est trop longue. Nous nous contenterons de signaler ici les cas les plus typiques et les plus significatifs.

L'écrivain roumain Aurel C. Popovici, pour avoir publié une brochure, où il réfutait les arguments des chauvins magyars et leur propagande contre la cause roumaine, se vit condamner à quatre ans de prison. A leur tour, pour avoir pris la défense de Popovici, les prosateurs roumains Slavici et Rusu Sireanu se virent infliger, l'un, un an de prison, l'autre onze mois.

Le 17 septembre 1908, I. Spuderea, rédacteur de la *Gazeta Transylvaniei*, est condamné à une amende de 300 couronnes et à trois mois de prison, pour avoir reproduit une lettre de Bjoernson, favorable à la cause roumaine, et que tous les journaux d'Europe venaient de publier. Le même jour, N. Juganaru, rédacteur du *Drapelul*

de Lugoj, fut condamné à 400 couronnes d'amende et à quatre mois de prison, pour avoir reproduit un *extrait* de la même lettre de Bjoernson.

Le 11 février 1911, le poète Octavian Goga fut condamné à huit mois de prison pour des poésies parues dans *Tara noastra*.

Le 5 février 1905, I. Ivanovici est condamné à un an de prison et à 1.000 couronnes d'amende, pour des articles écrits dans *Libertatea*.

Le 8 février, Victor Braniste, rédacteur de la *Gazeta Transylvaniei*, se vit condamné, le même jour, d'abord à trois mois de prison et 240 couronnes d'amende, puis à six mois de prison.

Le 13 mars 1903, G. Morhan, rédacteur responsable de la *Tribuna* Sibiu), est condamné à un mois et 500 couronnes et, six jours plus tard, à huit mois et 1.600 couronnes.

Le 9 avril 1903, *la Tribuna* de Sibiu, ayant fait son bilan, trouva que, pendant les derniers dix ans, elle avait payé 56.918 couronnes d'amendes et ses rédacteurs avaient été condamnés à deux cent sept mois (dix-sept ans) de prison. Si l'on additionne les condamnations infligées aux journalistes roumains, rien qu'entre 1896 et 1916, on obtient plus de 250.000 couronnes d'amendes et plus de cent ans de prison.

Les procès de presse contre les Roumains sont devenus une source de revenus pour les dirigeants de Budapest. C'est de cette manière que la domination magyare répand parmi les peuples de Hongrie les bienfaits de la liberté et de la civilisation et contribue au progrès des nationalités non magyares.

En tant que la liberté de conscience et d'opinion se manifeste par des actes extérieurs, par des pratiques et des usages plus ou moins intimes ou solennels, chez les Roumains elle n'est pas plus respectée que la liberté de la presse.

Si, en effet, les actes de la vie civile et familiale étaient libres, par opposition avec les actes de la vie publique, la vie des Roumains de Transylvanie serait au moins supportable. Mais les Hongrois ne se contentent pas de contrôler seulement la vie publique, ils surveillent les manifestations de la vie familiale Leur police pénètre dans les détails des cérémonies privées. Ils contrôlent, frappent et interdisent jusqu'aux plus intimes expressions de la vie privée qui leur semblent léser l'*unité de l'État magyar*. La moindre chanson nationale entonnée par un enfant roumain, en Transylvanie, lui attire une correction physique sévère et une amende ou la

prison à ses parents. Certaines couleurs, arborées au chapeau ou à la ceinture, rappelant les couleurs nationales roumaines, suffisent pour provoquer une répression impitoyable. Les institutions policières et judiciaires sévissent avec rigueur contre pareils crimes.

Ces actes de vexation et d'humiliation sont la monnaie courante de la vie des Roumains de Transylvanie. Pour les enregistrer, il faudrait des volumes. Citons-en, au hasard, quelques-uns :

En 1912 et 1913, à Jéhia (Alba Julia), à diverses reprises, les gendarmes tirent et blessent grièvement plusieurs personnes accusées de démonstrations contre l'unité d'Etat magyar, parce qu'elles ne veulent pas enlever leur ceinture tricolore.

2 novembre 1906, treize paysans de Migherat (Arad) sont mis en jugement pour avoir chanté le *Desteapta-te Romane*.

14 décembre 1906, des poursuites sont entamées contre les professeurs de Beiush, pour avoir pris part aux fêtes de l'Exposition roumaine de Bucarest, à laquelle avaient participé l'Autriche, la Hongrie, l'Allemagne, la France, etc.

18 novembre 1907, quatre paysans de Nicalaca sont condamnés pour avoir chanté la *Hora Urinii* (chant populaire roumain accompagné de danses) et le *Desteapta-te Romane*.

31 janvier, à Nasaud, les gendarmes frappent les gens réunis à une noce et déchirent leurs drapeaux, parce qu'ils étaient faits de voiles rouges, jaunes et bleus. Tout le monde est condamné, pour agitations.

A Moneasa, pendant une noce, les vêtements d'une jeune fille sont déchirés, parce qu'elle portait des rubans rouges, jaunes et bleus.

A Bucium, Ion Iancu, directeur de banque, est traduit en justice et puni d'une amende de 200 couronnes, pour avoir orné les chevaux de sa voiture de rubans rouges, jaunes et bleus.

A Hanarade, la femme du prêtre Handrea est punie de prison et d'amende, pour avoir offert au docteur Juliu Maniu un bouquet de fleurs attaché par un ruban tricolore.

A Aiud, un jour de marché, les gendarmes armés se précipitent sur les paysans et paysannes assemblés, leur arrachent les couleurs roumaines et déchirent leurs vêtements. Dans la poursuite à travers la rue, plusieurs femmes sont presque

dépouillées de leur robe. Même scène au marché à Lupsa.

A Campeni, du 10 au 14 mai, plusieurs femmes et jeunes filles sont battues et leurs vêtements déchirés, pour le même motif. Les couleurs roumaines sont recherchées jusque dans les coffres et les lits des Roumains. Sont envoyés en justice tous ceux chez qui on en trouve. Il y a plusieurs gens blessés par des coups de baïonnette. Les actes de sauvagerie des gendarmes ont été constatés même par l'enquête du ministère de l'intérieur, qui a assuré le journal *Tribuna* que les coupables seraient sévèrement punis. Cette « punition », on l'attend encore...

A Fagarash, le docteur M. Sherban, député du district, est condamné à deux mois de prison et 200 couronnes d'amende, le docteur T. Popescu, le prêtre Alb. Sherban, Moïse Brunoiu, G. Vasu et I. Publicea, à un mois de prison et 100 couronnes d'amende pour avoir chanté *Desteapta-te Romane*.

Surveillés, frappés, traqués, pour la moindre manifestation de sentiment national, humiliés pour la plus innocente expression de vie nationale, les Roumains de Hongrie, ces derniers

temps, menaient une vie d'enfer. Ils n'ont plus affaire à des hommes normaux, à des magistrats ou à des policiers raisonnables, mais à des sectaires implacables, à des monomanes sinistres et ombrageux, qui ne voient en tout et partout que complot, trahison, lèse-majesté à l'égard de l'État national magyar. Pour n'importe quel prétexte de ce genre, ils se ruent sur des femmes et des enfants, déchirent leurs vêtements et dressent des procès-verbaux. Le dogme monstrueux de l'unité de l'État magyar au beau milieu de l'Europe, en ce XXe siècle, renouvelle les temps de l'inquisition. Et autour de ce dogme, s'organise comme une religion de violence et de cruauté, toute une administration tracassière, chicanière, dont les principes dirigeants sont l'*iniquité* et la *brutalité*.

III. — La liberté électorale et des réunions

Si de simples actes de la vie civile sont, comme nous venons de le voir, sévèrement surveillés et réprimés, on imagine facilement quelles répressions brutales et meurtrières doivent provoquer les actes de la vie publique des

Roumains, dans les périodes électorales, les réunions publiques, les meetings.

En ce qui concerne le droit d'association, même les associations littéraires, philharmoniques ou gymnastiques, pour inoffensives qu'elles soient, ne sont que difficilement tolérées. Les tentatives pour en créer à Lugoj, à Cluj, à Brashov, ne réussirent pas, faute d'avoir obtenu l'autorisation de l'administration. Les associations autorisées sont bientôt supprimées, pour n'importe quel prétexte. Tel fut le cas des sociétés littéraires *Opinca Romana*, *Minerva*, de Cluj ; *Progresul*, d'Arad ; du *casino roumain* de Faget, etc.

L'intolérance magyare est beaucoup plus violente contre les réunions et assemblées publiques, contre les réunions électorales surtout. Le droit de réunion est à peu près aboli pour les Roumains. Car, pour organiser une réunion publique, il faut préalablement obtenir l'autorisation de l'administration. Même si on obtient cette autorisation et si cette réunion a lieu, on n'est jamais sûr qu'elle atteindra son but. Les officiers et les gendarmes y assistent et ils ont le droit de retirer la parole à un orateur qui leur déplait, et de dissoudre la réunion. A la moindre

résistance que le public roumain opposerait à leurs injonctions, les gendarmes tirent et, très souvent, les réunions politiques et électorales finissent par quelques morts et beaucoup de blessés. L'énumération de cas semblables serait longue et fastidieuse ; signalons-en seulement quelques-uns, typiques.

A Cumanova, en 1901, une réunion de paysans demandait certains éclaircissements à la mairie, à propos de pâturages communaux, mais ils n'obtinrent qu'une fusillade bien nourrie. Les gendarmes tuèrent trois paysans et les juges condamnèrent les autres à différentes peines : prison, amende. A Leodi (Bihor), le 11 avril 1904, dans une réunion publique où l'on manifestait avec les socialistes pour le suffrage universel, les Roumains n'obéirent pas à l'ordre de se disperser, et les gendarmes, tirant sur eux, en tuèrent deux ou trois, une quarantaine furent blessés, dont sept succombèrent.

IV. — La liberté électorale

A vrai dire, les élections sont pour les électeurs et les candidats roumains une occasion pé-

riodique de risquer le meurtre, l'assassinat, ou tout au moins la prison. Pour les candidats roumains, plus particulièrement, les élections sont une quasi-certitude de se voir jetés en prison, frappés, insultés, immobilisés sur place, empêchés de faire de la propagande. La violence et la corruption sont les armes et les arguments classiques dont les dirigeants de Budapest se servent invariablement pour priver les Roumains de Hongrie du droit de vote. M. Seton Watson, qui a fait à ce sujet une enquête retentissante, raconte dans un de ses livres que, en 1905, rien que dans une seule circonscription, plus de vingt personnes ont été tuées, pendant la période électorale de cette année. A Chiosti, les Roumains qui avaient refusé de voter pour le candidat du gouvernement, voulant résister aux gendarmes qui les menaient de force aux urnes, furent attaqués à coups de fusil et ils laissèrent sur le terrain plusieurs morts et de nombreux blessés.

Le 26 avril 1903, à Serreus, les gendarmes, sur l'ordre du préteur venu pour assister aux élections communales, tirent sur les paysans qui ne veulent pas élire son protégé et qui refusent de se disperser : cinq morts et plusieurs blessés.

Le 16 février 1905, à Cehul de Șylvanie, à l'occasion de l'élection d'un député, le président du bureau refuse de veiller à la sûreté des électeurs roumains. Sous les yeux des gendarmes, les Hongrois cassent la tête de George Popp de Baseshti, président du parti national, âgé de soixante-dix ans, et ils blessent trente autres Roumains ; *le président fait arrêter les victimes.*

Le 29 avril 1906, à Cornia, les gendarmes tuent Nicolas Pop, le fils de Costa, et Ion Glont, et ils blessent Zah. Pop, Costa Bert et Ion Costin, qui voulaient se rendre aux élections, voter pour le candidat roumain, le docteur Vaida (cercle Somcutza Mare).

Le 9 mai 1906, à Baia Mare, les Hongrois attaquent pendant la nuit les électeurs roumains dans leurs maisons, afin de les empêcher de participer aux élections. Six Roumains tombent morts et trois sont mortellement blessés. Cette fois-ci, enfin, vingt-sept Hongrois sont arrêtés, mais... acquittés.

Le 7 décembre 1910, à Galatt (Fagarash), les paysans ne veulent pas élire maire une créature du préteur hongrois, Distrai. Ils portent leur candidat sur leurs épaules et demandent que cette élection soit confirmée. Distrai allègue la

révolte et ordonne aux gendarmes de tirer. Il y a trois morts et neuf blessés grièvement, dont quelques-uns ont été guéris à l'hôpital Brancovan de Bucarest.

V. — La loi électorale

Cependant, toutes ces cruautés et violences ne sont en rien justifiées. Telle qu'elle a été imaginée pour la Transylvanie, la loi électorale est bien loin de compromettre la suprématie magyaré dans les provinces roumaines. Le résultat d'une élection parlementaire ne peut pas être une question de vie ou de mort pour la domination magyare en Transylvanie.

La loi électorale a pris toutes les précautions imaginables pour rendre vaines les tentatives des Roumains de se faire représenter dans le parlement de Budapest selon l'importance de leur nombre. Elle exige des conditions spéciales des électeurs roumains Tandis qu'elle exige de ceux-ci un cens électoral de quatre à huit fois plus élevé que des habitants des autres provinces, elle accorde des exemptions de cens à plusieurs catégories de citoyens hongrois. Etant donnée la sujétion et l'infériorité écono-

mique des Roumains de Hongrie, la loi électorale spéciale de la Transylvanie enlève presque le droit de vote à leur énorme majorité. On a même renforcé le caractère exclusiviste de cette loi en enlevant le droit de vote à tous ceux qui, ayant le cens, ne savent pas suffisamment lire et écrire. Vu l'état arriéré de l'instruction parmi les Roumains et dont nous avons exposé plus haut la cause, c'est là un moyen de priver du vote une nouvelle catégorie de citoyens roumains. La commission chargée de contrôler le degré d'instruction des électeurs est assez patriote pour être aussi rigoureuse que possible envers les électeurs roumains.

La même loi électorale a adopté pour la Transylvanie une topographie et une arithmétique spéciales. Elle divise le territoire de ce pays de telle manière que la masse compacte des paysans roumains est brisée et leur solidarité naturelle détruite. Les circonscriptions roumaines sont beaucoup plus grandes que les autres, c'est-à-dire que le nombre des électeurs roumains qui nomment un député est plus grand que celui des Magyars.

Comme si tout cela ne suffisait pas, la loi

électorale exceptionnelle de la Transylvanie a combiné la forme et le contour des circonscriptions de telle manière que les Roumains y soient rivés à une forte minorité magyare. Les autres dispositions de cette loi y aidant, le droit électoral des Roumains en Transylvanie est, de cette façon, presque entièrement escamoté. Et, tandis que, dans les colonies françaises ou anglaises, les populations de couleur sont admises au droit électoral, les Roumains de Transylvanie en sont privés.

Lorsque les Magyars possèdent tant de garanties légales contre les Roumains, à quoi servent encore tous les meurtres, toutes les iniquités et les violences dont ils font usage dans les élections?

Grâce à cette loi spéciale, les Magyars ont constaté que, même lorsque la fantaisie les prend d'accorder, comme en 1906, une liberté relative aux élections, les Roumains de Hongrie ne parviennent pas à leur arracher plus de 16 places. Dans les élections ordinaires, quoiqu'ils aient droit, d'après les statistiques hongroises mêmes, à 75 sièges sur le total de 516, les Roumains n'en obtiennent que 5. Toute la violence et la corruption, dont ils usent dans les

élections envers les Roumains ne sert qu'à rogner encore quelques sièges sur les 16 que la loi électorale rend accessibles.

Avec ce système électoral, il est vrai, cependant, que les Magyars ont réussi à obtenir toujours des parlements homogènes, compacts, qui n'offrent pas le spectacle de la division du Reichsrath de Vienne. Jamais aucune voix n'a pu s'élever et se faire entendre en faveur des nationalités opprimées de Hongrie. Le parlement hongrois est un cimetière des nationalités. Un silence sépulcral y règne à ce sujet.

VI. — La réforme électorale

Quelques années avant la guerre et même ces derniers temps, pendant la guerre, le monde politique magyar a été à plusieurs reprises agité par la question de la réforme électorale, par des projets de suffrage, plus ou moins... universel. Tout le monde, jusqu'aux réactionnaires mêmes, était dégoûté du régime actuel et commençait à en avoir assez de la loi électorale la plus arriérée et la plus étroite de l'Europe. François-Joseph, ce tyran invétéré, recommanda avec insistance

aux gouvernants magyars de démocratiser leur loi électorale. Aux agitations des classes populaires magyares, et en particulier à celles des partis socialistes et radicaux-démocrates, avec le professeur *Iaszi* en tête, en faveur du suffrage universel, s'ajoutèrent les manifestations des nationalités opprimées en Hongrie. L'idée gagna du terrain, et le gouvernement de Budapest ne pouvait plus ni l'ignorer ni l'éviter. Elle fut abordée et nettement envisagée avant la guerre, mais, toujours, lorsqu'il s'agissait de la faire aboutir, on trouva le moyen de l'ajourner.

La révolution russe et les événements qui se déroulèrent en Russie, menaçant de s'étendre et de gagner l'empire des Habsbourg, ramenèrent de nouveau sur le tapis la discussion de la réforme électorale en Hongrie. Charles Ier renouvela la tentative de François-Joseph et, sous la pression des événements de Russie, il imposa aux dirigeants de Budapest la réforme électorale. Le comte Tisza, président du Conseil des ministres hongrois et adversaire irréductible de la réforme, dut abandonner le pouvoir. Son successeur, le comte Esterhazy, qui voulait résoudre ce problème dans un sens largement

démocratique, ne trouva pas l'appui nécessaire dans le parlement hongrois. C'est plutôt à une résistance énergique qu'il s'y heurta. Aussi, au bout de quelques mois seulement, abandonna-t-il le pouvoir au baron Wekerlé. Pour la deuxième fois, Wekerlé s'engagea à faire aboutir la réforme électorale, avec l'intention nettement déterminée de la faire avorter. Pour y mieux réussir, Wekerlé suscita une opposition systématique et violente contre l'idée du suffrage universel. Ayant l'air de tenir compte des protestations et de l'opposition qu'une réforme largement démocratique soulèverait dans tout le pays, il en atténua le caractère démocratique et, de concession en concession, Wekerlé arriva à un projet de réforme tellement anodin, qu'il a pu s'assurer même le consentement et le concours du comte Tisza.

Il est évident que le suffrage universel, même atténué, était un danger pour la domination magyare — politique et sociale — sur les autres peuples de Hongrie. Tous les chauvins et tous les réactionnaires virent clairement, et le dirent bien haut, que le suffrage universel signifiait la mort du magyarisme en Transylvanie. Donner aux Roumains le suffrage universel, c'était

creuser le tombeau du magyarisme. Tous les Hongrois se rendirent compte que la domination magyare est si précaire et artificielle, en Transylvanie, qu'elle ne peut être maintenue que par un régime électoral d'exception, qui est la négation flagrante du droit électoral. Non seulement le suffrage universel, mais toute loi électorale tant soit peu démocratique, est incompatible avec le magyarisme.

Aussi la tâche qu'assumaient Wekerlé et Vaszoni, son ministre de l'intérieur, sous l'apparence du suffrage universel, était, non pas de réaliser une réforme électorale démocratique, mais une chose impossible, parce qu'elle est absurde, à savoir : un suffrage universel qui assure la domination sur les nationalités non magyares de Hongrie. C'est à cette quadrature du cercle que se sont essayés Wekerlé et Vaszoni. Ils ont abouti à quelque chose de si différent du suffrage universel, que leur projet vient, paraît il, de rallier Tisza et ses partisans.

Selon ce projet, en Transylvanie, où la population roumaine est de 70 0/0, et les Magyars de 15 0/0, Vaszoni, accordant le droit de vote seulement aux hommes de vingt-quatre ans qui savent lire et écrire, espère que, « des 64 arron-

dissements, il n'y aurait, d'après ces statistiques, que 4 arrondissements où l'élément roumain serait en majorité ». Et le réformateur démocrate magyar ne cache pas les trucs qu'il compte employer pour mettre les Roumains en minorité : il crée des arrondissements magyars factices, dans les villes, où en général les Magyars sont en majorité, les Roumains étant toujours des paysans ; il augmente le nombre des électeurs roumains pour le même mandat de député, et multiplie le nombre de mandats magyars pour le même nombre d'électeurs magyars, etc.

De tous ces efforts que font les Magyars pour réaliser en Hongrie une réforme électorale démocratique, de toutes ces tentatives d'escamoter le suffrage universel, tout en faisant semblant de l'adopter, de toutes les peines qu'ils prennent pour masquer leurs intentions et leurs intérêts antidémocratiques, une seule vérité se dégage et s'impose : *c'est que les Magyars avouent de cette façon qu'ils ne sont pas viables dans un état social démocratique et dans un régime politique libéral de liberté égale pour tout le monde.* Au fond, les Magyars sont demeurés, au xxe siècle et au milieu de l'Europe civilisée,

une race touranienne mal adaptée et peu adaptable à la civilisation européenne, d'essence profondément démocratique et d'origine latine.

Comme l'un des magnats magyars l'a hautainement avoué, selon leur conception — et en cela les Magyars sont d'accord avec les Prussiens — « un peuple ne peut être fort qu'en ayant le sentiment de l'aristocratie, et la forme latine de la démocratie est inadmissible ».

Les protestations magyares contre le suffrage universel sont autant d'aveux que les Magyars ne peuvent pas supporter un régime de liberté et d'égalité pour tout le monde, qu'un pareil régime les détruit. Ils n'ont pas eu honte de déclarer que l' « extension du droit électoral creuse la tombe du magyarisme en Transylvanie [1] ».

VII. — La liberté politique

Victimes résignées, pendant plus de vingt ans, de cette politique de persécutions, d'illégalité et de magyarisation, les Roumains, poussés à bout, commencèrent à réagir vers 1890. Un parti national roumain s'était constitué en Hongrie,

---

[1] *Az Ujsag*, 6 avril 1917.

dont le programme, excepté l'idée de l'autonomie de la Transylvanie, contenait des revendications qui, presque toutes, se trouvaient censément satisfaites par la loi des nationalités, loi constitutionnelle du royaume hongrois. On trouvera assez étrange qu'un parti se soit créé uniquement pour des revendications consacrées dans les lois constitutionnelles de l'Etat. En général, on lutte et il se crée des partis pour arracher aux classes dominantes la reconnaissance et la consécration, sous forme de lois, de revendications inédites, qui n'existent pas légalement, que la loi ne connaît et ne consacre pas. Mais lutter et créer un parti pour des revendications qui sont déjà accordées et consacrées par la constitution de l'Etat, cela ne pouvait se voir qu'en Hongrie.

Or, voici quels sont les points essentiels du programme que s'était donné le parti national roumain, le 12-14 mai 1881 :

1° Autonomie de la Transylvanie ; 2° emploi de la langue roumaine dans l'administration et la justice, dans les comtés habités par les Roumains ; 3° nomination de fonctionnaires roumains, ou connaissant le roumain, dans ces mêmes comtés ; 4° autonomie religieuse et cultu-

rale, subvention de l'Etat pour les écoles roumaines ; 5° cessation de la politique de magyarisation. A l'exception de l'autonomie de la Transylvanie, les autres points du programme, comme on a pu le voir dans les pages précédentes, se trouvent déjà consacrés dans la loi des nationalités.

Cependant, malgré la lutte et les protestations du parti national roumain, la politique de magyarisation continua et fut même intensifiée. Toutes les lois votées ultérieurement, pour la Transylvanie, furent en flagrante contradiction, non seulement avec le programme du parti national roumain, mais aussi avec la loi des nationalités.

A bout de patience et après avoir épuisé tous les moyens ordinaires de résistance et de lutte, au printemps de 1892, les Roumains formulèrent leurs griefs contre la politique de magyarisation dans un *Mémorandum*, qui fut remis à l'empereur François-Joseph à Vienne. Ce fut l'œuvre du comité exécutif du parti national, à la tête duquel se trouvaient MM. Jean Ratziu, Georges Pop de Baseshti, Basile Lucaci, Eugène Brote et Septimiu Albin. Dans ce mémorandum, on ne rappelait que les persécutions illégales et les

infractions commises par le gouvernement de Budapest contre la loi des nationalités. Directement ou indirectement, les griefs formulés dans cet acte étaient basés sur la loi constitutionnelle du royaume hongrois.

La délégation qui devait remettre le mémorandum à l'empereur arriva à Vienne le 22 mai 1892. Mais l'audience, ayant été demandée directement à l'empereur sans être préalablement autorisée par le gouvernement hongrois, ne fut pas obtenue. La réception des Roumains, à Vienne, fut donc des plus froides. En même temps, le gouverment de Budapest faisait connaître aux délégués roumains qu'ils n'avaient pas le droit de présenter le mémorandum et de parler au nom d'une nation. Les chefs roumains furent poursuivis, ensuite, pour avoir voulu présenter leurs doléances à l'empereur, à Vienne, et non au « roi » à Budapest. Cela constituait, aux yeux du procureur, une « agitation contre l'idée d'Etat magyar ». Sous l'incitation des autorités administratives, les Hongrois dévastèrent la maison de Ratziu, à Turda, et y maltraitèrent sa famille. Le procès qui s'en suivit eut un grand retentissement dans toute l'Europe et les Roumains y accoururent en foule, de Hongrie aussi

bien que de Roumanie. Par un abus atroce de la justice, dix-neuf des chefs roumains furent condamnés à des peines variant de huit mois à cinq ans de prison.

Il faut avoir ces faits bien précis dans la mémoire pour comprendre la situation et la passivité politique relative des Roumains de Transylvanie, surtout dans ces dernières années, depuis que la guerre a éclaté. En effet, tandis que, en Autriche, les Tchèques et les Jougo-Slaves ne se contentent plus de l'idée d'une autonomie réelle, dans le cadre de la monarchie des Habsbourg, et demandent publiquement et énergiquement l'indépendance, les Roumains de Hongrie, d'ailleurs comme les Slovaques et les Serbes, n'osent que bien timidement revendiquer l'autonomie de leur pays.

Il est évident que, lorsqu'on vient de subir cinq ans de prison, pour le fait d'avoir revendiqué des droits nettement reconnus par la loi constitutionnelle de l'Etat, on ne voit pas la possibilité d'exiger l'indépendance de la Transylvanie. Lutter pour l'indépendance nationale, ce serait, pour les Roumains de Hongrie, se rendre coupables de haute trahison en temps

de guerre et marcher directement à la potence ou au poteau.

N'est-ce pas là une preuve éclatante de la manière dont les Hongrois comprennent la liberté politique des non-Magyars de Hongrie ? Que cela n'échappe pas à l'attention de ceux qui seraient enclins à douter des sentiments politiques des Roumains de Transylvanie, en observant leur silence et leur tranquillité apparente, qui contrastent avec la hardiesse et la témérité des Tchèques et des Jougo-Slaves d'Autriche. Si les Roumains et les Slovaques de Hongrie n'affirment pas leurs droits avec la même vigueur et ne luttent pas avec le même succès pour leurs revendications, ce n'est pas qu'ils soient moins opprimés ou traités plus humainement. Bien au contraire. L'oppression qui pèse sur eux les étouffe et paralyse tous leurs mouvements. Les Roumains qui se sont rendus à Prague au mois de mai dernier, pour manifester avec leurs frères en oppression de Bohême, ont été, dès le lendemain, expédiés avec escorte en Hongrie, par les soins de la police hongroise, qui les avait suivis à Prague.





CHAPITRE VIII

LA LUTTE POLITIQUE EN TRANSYLVANIE PENDANT LES DERNIERS QUARANTE ANS

L'ANNEXION de la Transylvanie à la Hongrie coïncida, par un heureux hasard, avec la création de la Roumanie moderne. La Transylvanie perdit sa liberté au moment où les principautés roumaines se réunissaient et où l'Europe garantissait leur émancipation. A mesure que l'élément roumain de Hongrie tombait sous le joug magyar, les Roumains des principautés unies s'affranchissaient et devenaient de plus en plus un élément important dans l'Europe sud-orientale. Si la résurrection nationale des Rou-

mains de Moldavie et de Valachie leur vint de Transylvanie, à leur tour ils influeront sur les destins des frères opprimés par le joug magyar. Leur succès, leur indépendance, gagnée glorieusement devant Plewna, dans la guerre russo-turque, encouragea la résistance des Roumains de Transylvanie et fortifia leur bras dans la lutte contre l'oppresseur.

D'une manière générale, nous allons voir que les événements principaux de la lutte politique des Roumains de Transylvanie sont presque tous déterminés par les événements plus ou moins heureux qui eurent lieu chez les frères libres du royaume voisin.

Pendant les premières années, avant que l'union politique de la Moldavie et de la Valachie se soit consolidée, sous Alexandre Couza et sous le prince Charles Ier de Hohenzollern, les Roumains de Transylvanie, ayant perdu l'autonomie du fait de leur annexion à la Hongrie, étaient désorientés et ils s'étaient facilement résignés à une politique d'expectative, de passivité. Le ressort intérieur, le courage et l'ardeur leur manquaient pour se lancer dans une lutte acharnée contre le dualisme et les Magyars. Ils abandonnèrent même la lutte

électorale. Dans l'assemblée de *Mercurea*, le 14 janvier 1869, les Roumains décidèrent de ne plus envoyer de représentants dans un parlement convaincu d'être toujours hostile aux Roumains. Telle fut également la résolution prise par les Roumains de Hunedioara et par ceux de Sibiu. Le désastre de la France, en 1871. n'était pas non plus fait pour remonter le moral des Roumains de Hongrie. Et cependant cet événement malheureux eut pour effet d'aiguiser davantage leur sentiment national et la conscience de leur latinité. En effet, après les premières défaites des armées françaises, des masses de paysans roumains du Banat envoyèrent une délégation au parlement de Budapest, avec une adresse demandant l'intervention en faveur de la France. Cette adresse, étant lue dans la séance de la Chambre hongroise, provoqua une certaine sensation. Inspirés par les mêmes sentiments, les Roumains de Brashov, à l'exemple de ceux de Bucarest, manifestèrent contre l'Allemagne victorieuse, et en faveur de la nation sœur vaincue. Mais tout cela ne suffisait pas pour nourrir un esprit de combat vigoureux contre l'oppression magyare.

Il n'en sera plus de même après que l'armée

roumaine se fut couverte de gloire à Plewna, en 1877, et que la Roumanie fut élevée à la dignité de royaume en 1881. Ces événements et le renforcement de la politique de magyarisation de Koloman Tisza y aidant, déterminèrent l'abandon de la politique de passivité et la reprise de la lutte parlementaire. Fait caractéristique, la campagne électorale fut reprise précisément en 1878 et le résultat en fut l'entrée au parlement de Budapest, de Georges Pop, Trajan Doda, Alexandre Roman, Partenie Cosme, Georges Serb, etc. Ce succès, le premier depuis 1868, fut l'écho et la conséquence de la victoire remportée par la jeune armée roumaine en Bulgarie contre les Turcs. Combien significative aussi est cette coïncidence : le parti national roumain de Transylvanie se constitua le 12 mai 1881, à Sibiu, et deux jours auparavant avait eu lieu à Bucarest la proclamation de la Roumanie comme royaume et le couronnement du roi Charles. Tous les comtés roumains de Hongrie étaient représentés dans la grande assemblée nationale de Sibiu, où fut élaboré le programme du parti. En tête de ce programme, nous trouvons deux points essentiels : *l'autonomie de la Transylvanie* et *la solidarité de la nation roumaine.*

L'action du parti national de Transylvanie est parallèle avec les heureux événements de Roumanie et, sans aucun doute, elle est influencée par eux

Le combat contre la magyarisation fut poursuivi avec énergie et persévérance. Il aboutit au *mémorandum* dont nous avons déjà parlé, et dans lequel, pour la première fois, les Roumains réagissaient vigoureusement contre le dualisme de 1867 et contre l'annexion de la Transylvanie. On connait les suites du mémorandum. Sans doute, son échec et les condamnations qui s'ensuivirent furent en rapport avec les fluctuations de la vie politique en Roumanie qui, en ce moment, était très agitée et affaiblie par la lutte des partis. Après l'échec du mémorandum, l'élan de la lutte nationale avait faibli en Transylvanie. Les Roumains se décidèrent de nouveau, pour quelques années, à reprendre la politique de passivité. Mais cette attitude de résignation ne dura pas longtemps. La Roumanie prospérait toujours et prenait une certaine importance dans la politique européenne. Elle était un espoir et un encouragement toujours renouvelés pour les patriotes roumains de Hongrie. Vers 1897, une reprise d'activité et de lutte se signala d'abord

sur le terrain de la presse et de l'Eglise. Les premiers succès en furent la création du journal *Tribuna*, l'élection du député roumain Aurel Vlad, l'élection des évêques roumains Goldish et Mangra contre les candidats du gouvernement magyar. Enfin, le 10 janvier 1905, une assemblée nationale tenue à Sibiu décida la reprise générale de la lutte parlementaire. La liste des candidats pour les élections prochaines y fut fixée. Malgré la terreur que les agents du gouvernement du comte Etienne Tisza déployèrent dans ces élections, les Roumains réussirent à envoyer huit députés au parlement. Profitant des luttes intestines des partis politiques hongrois, l'année suivante, 1906, les Roumains envoyèrent, à l'occasion des élections nouvelles après la dissolution du parlement, 16 députés dans la Chambre hongroise. Le docteur Vaida Vœvod, Jules Maniu, Vasile Lucaci, Vasile Goldish se signalèrent plus particulièrement dans la lutte qui s'ensuivit dans le parlement de Budapest.

Aux élections de 1910, le comte Tisza, combinant la terrorisation avec la corruption, et en faisant massacrer un bon nombre de Roumains qu'il ne pouvait pas faire voter selon son bon

plaisir, empêcha le peuple roumain de Transylvanie d'envoyer plus de cinq députés dans le parlement. Quelques défections parmi les Roumains vinrent malheureusement renforcer l'action corruptrice du gouvernement magyar. Mais cela n'empêcha pas le combat de continuer d'autant plus violent, à la fois dans le parlement et en dehors du parlement. Sur ces entrefaites, survint le succès diplomatique de la Roumanie dans les affaires balkaniques. Le rôle prépondérant joué en cette occasion par le gouvernement de Bucarest et l'agrandissement territorial par l'annexion de la nouvelle Dobroudja augmentèrent considérablement le prestige des Roumains en Europe. La lutte politique en Transylvanie s'en ressentit doublement : par une recrudescence de la magyarisation et par le renforcement de la résistance nationale des Roumains. Ne croyant pas opportun de pousser à bout l'exaspération des Roumains, dont le moral était très élevé à la suite des succès obtenus par leurs frères libres, le comte Tisza chercha à se les concilier. La nouvelle orientation politique du gouvernement de Bucarest, qui penchait visiblement vers les puissances de l'Entente, lui donnait à réfléchir. Il est probable

que les conseils de Berlin lui firent chercher, à tout prix, de se rapprocher des Roumains. La guerre à laquelle les Allemands se préparaient ne devait pas trouver les Roumains mal disposés envers les empires centraux.

C'est pourquoi, en octobre 1913, deux mois après la paix de Bucarest, le comte Tisza proposait au *Comité national roumain* une conférence pour arriver à un accord entre le gouvernement et les Roumains de Transylvanie. C'est pour la première fois, depuis le compromis de 1867, que les Magyars consentent à traiter avec les Roumains et à adoucir les rigueurs de la politique de magyarisation forcée. Les discussions furent longues et laborieuses entre le président du gouvernement magyar et les délégués du comité national, mais elles n'aboutirent à rien. Le comte Tisza n'offrait aux Roumains que quelques concessions économiques et administratives et quelques dizaines de sièges à la Chambre, 25, parait-il. Une grande réunion eut lieu à Budapest, en février 1914, à laquelle prirent part les membres du comité national et quelques notables roumains, pour discuter les propositions du comte Tisza. Le 17 du même mois, le comité adopta une résolution qui décla-

rait les conditions offertes par le gouvernement magyar inacceptables. Les négociations furent interrompues, ainsi, quelques mois avant la guerre.

Cette résolution du 17 février 1914 a une importance et une signification politiques de premier ordre. Elle marque la volonté inébranlable des Roumains de Transylvanie de revendiquer l'autonomie complète, c'est-à-dire l'indépendance de cette province et leur union aux frères libres du royaume.

Le dernier acte du comité national de Hongrie, dont nous avons pu prendre connaissance, date du mois de mai dernier. De ce que nous avons pu apprendre par les échos de la presse neutre, il ressort que le comité national roumain s'est réuni à Cluj, à la suite d'un commencement de révolte des paysans roumains de Carash-Severin, et il a formulé en quelques points essentiels, peu nombreux, les revendications des Roumains de Transylvanie : l'autonomie complète de la Transylvanie, liberté d'enseignement en langue roumaine et de croyance, amnistie pour les condamnés politiques, etc.

L'autonomie de la Transylvanie, c'est, en temps de guerre, tout ce qu'ils peuvent de-

mander sans risquer leur vie. Les agitations contre l'*unité de l'État magyar* constituent, en effet, selon la loi magyare, un crime de haute trahison et mènent à la potence. C'est pourquoi, depuis le commencement de la guerre, les chefs intellectuels des Roumains de Transylvanie ont dû s'abstenir de toute agitation, parce que la potence ou le poteau les guettaient, et il n'est pas dans l'intérêt de la nation de voir décapiter le peuple roumain de Transylvanie. Ne jouissant pas d'une liberté comparable à celle dont jouissent les Tchèques et le Jougo-Slaves en Autriche, les Roumains, comme d'ailleurs les Slovaques et les Serbes de Hongrie, ne peuvent pas relever la tête ni se livrer à des démonstrations comme celles que se permettent les Tchèques, les Croates et les Slovènes.

Et il faut noter que le nombre des Tchèques et des Jougo-Slaves d'Autriche est autrement important que celui des Roumains et des Slovaques de Hongrie. Les Slovaques ont encore cet avantage que les Tchèques parlent en leur nom et revendiquent leurs droits, tandis que les Roumpins de Bukovine, où ils sont majorés par les Ruthènes, étant à peine 300.000, n'ont pas la force nécessaire pour parler au

nom des 4.000.000 de Roumains de Hongrie.

Pourtant, cette fois, les Roumains de Transylvanie n'ont plus été abandonnés à leur mauvais sort. En leur nom, s'est élevée la Roumanie, qui a pris fait et cause pour eux. La Roumanie a jeté dans la balance du destin toute son armée de plus de 700.000 hommes, toute sa prospérité, détruite pendant quinze mois de guerre, tout son prestige si laborieusement gagné et sa propre indépendance que des siècles d'efforts et de malheurs lui avaient enfin octroyée. C'était en ce moment la seule manière digne et vraiment courageuse dont elle pouvait payer la dette contractée envers les frères de Transylvanie, qui ont tant fait pour le réveil de la Roumanie. Si, à la suite de la trahison tzariste et bolsheviste, la Roumanie a été écrasée et, assiégée, obligée de déposer les armes, l'opinion publique du monde entier ne lui reconnait pas moins l'immensité de ses sacrifices et le calvaire de ses humiliations pénibles, consacrés à la juste cause des frères opprimés en Transylvanie. Le parlement roumain ayant voté, l'été dernier, le suffrage universel et la réforme rurale qui reconnait aux paysans la propriété des terres fécondées de leur labeur, il a déjà rompu les

chaînes politiques et économiques que l'oligarchie magyare de Transylvanie avait rivées, depuis plus de mille ans, aux bras des Roumains de Transylvanie.

L'union récemment consacrée à Rome entre les Roumains et les autres peuples opprimés en Autriche-Hongrie et la victoire finale des Alliés, à laquelle des dizaines de milliers de Transylvains, prisonniers en Italie et en France, demandent le droit et l'honneur de participer, amèneront leur affranchissement et leur réunion aux frères du royaume.



LIVRE II

LE BANAT

CHAPITRE PREMIER

LES POPULATIONS DU BANAT

Quelles sont les populations du Banat ?

Le Banat est composé de trois comtés : Carash-Severin, Timish et Torontal. Le premier, Carash-Severin, est, comme population, le plus homogène des trois. Les deux autres, et surtout le Torontal, sont l'endroit du monde le plus bizarre au point de vue ethnique.

Voici, d'après la statistique officielle magyare, quelle est la composition ethnique du Banat.

	Km.	Roumains	Hongrois	Allemands	Serbes	Slovaques	Autres	Total
C. Severin..	11.074	336.082	33.787	55.883	14.674	2.908	22.813	466.147
Timish	7.433	169.030	79.960	165.883	69.905	3.[illegible]80	12.277	500.835
Torontal....	10.016	86.937	128.405	167.779	199.750	16.143	18.137	615.151
	28.523	592.049	24[illegible].152	387.545	284.329	22.131	53.927	1.582.13[illegible]

Une première rectification de ces chiffres peut être obtenue en les confrontant avec la statistique confessionnelle. En effet, en s'adressant à la statistique qui compte la population du Banat d'après les confessions, nous avons des résultats sensiblement différents :

	Roumains	Hongrois	Allemands	Serbes
C. Severin .	340.134	24.940	55.883	14.674
Timish.....	184.503	54.753	165.883	69.905
Torontal ...	91.699	118.529	165.779	199.750
	615.336	198.222	387.545	284.329

Si nous examinons les rapports numériques de ces nations entre elles, il est évident que, dans le Carash-Severin, les Roumains forment l'énorme majorité de la population. Leur pourcentage est de 74 0/0. Les 26 0/0 restants se répartissent entre Magyars, Allemands, Serbes, Juifs, etc., avec une moyenne de 6 0/0 pour chacune de ces nationalités. Cette différence s'accuse moins nettement dans le comté du Timish, où le pourcentage des Roumains est de 37 0/0, celui des Magyars de 10 0/0, où les Allemands sont

33 0/0 et les Serbes dépassent un peu 13 0/0. Enfin, dans le Torontal, les Roumains sont 15 0/0, les Hongrois 19 0/0, les Allemands 27 0/0 et les Serbes à peu près 33 0/0.

Dans le Timish, les Roumains constituent la majorité relative et les Allemands viennent immédiatement après les Roumains, étant à eux seuls plus nombreux que les Magyars et les Serbes réunis. Dans le Torontal, si les Roumains sont en minorité, les Serbes réunissent à peine une faible majorité relative de 33 0/0, à peu près ; le nombre des Allemands vient immédiatement ensuite, leur pourcentage étant de 27 0/0, et celui des Magyars augmente considérablement ici, arrivant à un pourcentage de 19 0/0. La majorité relative serbe étant assez faible par rapport aux Magyars et aux Allemands du Torontal, les différentes populations se font équilibre dans ce comté, et leurs prétentions de dominer cette région se neutralisent les unes les autres.

La seule manière équitable de résoudre ce problème, c'est d'envisager cette province dans son ensemble et de voir quelle est la nationalité dont le pourcentage est le plus élevé par rapport aux autres. Or, à ce point de vue, les Roumains

y sont 39 0/0, les Magyars 12 0/0, les Allemands 24 0/0, et les Serbes 18 0/0. De toutes les nationalités qui habitent le Banat, les Magyars sont les moins nombreux et *les Roumains, à eux seuls, sont presque aussi nombreux que les Serbes et les Allemands réunis.*

Dans le Banat, la domination magyare est moins justifiée que dans le reste de la Hongrie. Les Magyars y sont venus récemment et ils sont plutôt des fonctionnaires et des colons instables. Les Allemands, plus nombreux que les Serbes, ne peuvent prétendre à la domination de cette province ; parce que leur pourcentage ne dépasse que de bien peu la moitié du pourcentage des Roumains et qu'ils y sont isolés, étant éloignés de plusieurs centaines de kilomètres de l'Autriche. Les seules nations qui ont des titres plus légitimes de dominer dans le Banat, ce sont les Roumains et les Serbes. *Mais le nombre des Serbes qui habitent le Banat n'est pas même la moitié de celui des Roumains et, de plus, ils y sont séparés de leurs frères libres de Serbie par une frontière naturelle de l'importance du Danube, qui délimite et individualise si bien cette province.* Procédant donc par exclusion, seuls les Roumains réunissent tous les titres légitimes

et justes pour prétendre au Banat, où leur nombre est plus du double de celui des Serbes et où rien ne les sépare des frères de Transylvanie ou de Roumanie. Etant à peu près deux fois plus nombreux que la plus nombreuse des autres nationalités du Banat, les Roumains constituent par suite la masse de population la plus importante et la plus compacte de cette province, et aucune autre nationalité ne peut avoir des revendications plus justes et plus légitimes, mieux fondées sur le droit des peuples, que celles formulées par les Roumains.



CHAPITRE II

LES ROUMAINS DU BANAT[1]

Nous voulons esquisser ici l'évolution historique et le sort des Roumains de cette province, tombée, elle aussi, sous le joug magyar presque en même temps que la Transylvanie, c'est-à-dire vers 1873. Si nous consacrons une place à part aux Roumains du Banat, c'est que, pendant de longs siècles, leur sort fut différent de celui des Roumains de Transylvanie. Souvent mêlés aux événements qui se passaient chez leurs frères, bien des fois entrainés par eux dans les mouvements de révolte, ils ont eu pourtant une vie un peu différente de celle des Roumains de l'Ardeal, et cela surtout après la bataille de Mohacz. Ce n'est que ces

[1] Nous devons le contenu des chap. II, III et IV aux renseignements communiqués par M. *Trajan Vuia*.

derniers temps, et en particulier depuis 1870, qu'un sort commun les a livrés esclaves sous la même domination.

Jusqu'à ces derniers temps, le Banat n'avait pas été habité par des Magyars. Jamais auparavant il n'avait connu leur domination tyranique. Vers l'an 1.000 et après, étant habité par une population de même race et même langue que celle de la Valachie, le Banat avait à sa tête un *Ban* et une noblesse roumaine. Le Ban, voevod du Banat, avait été le vassal des rois de Hongrie, comme il le fut des voevodes de Valachie et de Serbie. Cette province fut longtemps le rempart naturel contre l'invasion des Turcs et elle ne fut débordée qu'après la bataille de Mohacz. Aussi fut-elle le premier pays de la Couronne hongroise envahi par les Turcs. La domination musulmane s'y maintint pendant plus de deux siècles et, dans cet intervalle, le plus malheureux peut-être de son existence, le Banat perdit presque toute la noblesse roumaine.

Il dut son affranchissement du joug ottoman aux armées du prince Eugène de Savoie, qui l'attacha ensuite à l'Autriche. L'Autriche donna au pays une organisation militaire, après avoir supprimé toutes les vieilles institutions et li-

bertés traditionnelles. Cette organisation et les institutions que le gouvernement de Vienne octroya au peuple du Banat étaient destinées à augmenter ses forces de défense contre une nouvelle invasion. On créa, à cette fin, les communautés de *Granicieri* (grenzvölk) qui jouissaient de certains privilèges, obéissaient à des lois spéciales et étaient affectées à la défense des frontières méridionales de l'empire. Ce furent d'ailleurs ces « granicieri » qui constituèrent le noyau des grandes armées que l'Autriche mettra en branle pour toutes les grandes campagnes qu'elle entreprendra, plus tard, en Italie, en France et en Allemagne.

Lorsque les Turcs furent chassés du Banat, ils prirent avec eux, pour la mettre en esclavage, presque toute la population chrétienne du Banat. Le pays resta en grande partie désert après leur retraite. Pour peupler les régions ainsi dévastées, l'administration autrichienne y fit venir des Allemands, des Souabes et plus tard des Serbes. Elle donna aux colons allemands les meilleures terres et toute sorte de faveurs, et les exempta du service militaire, qui pesait exclusivement sur les Roumains, les Serbes et les Croates. C'est ainsi que sont venues dans

le Banat les populations allemandes et, en particulier, les Souabes, qu'on y trouve encore aujourd'hui.

Les Roumains du Banat ne connurent donc pas la domination magyare ni l'oppression des seigneurs féodaux magyars. Ils ne subirent que la discipline sévère, militaire, des Allemands et la lutte avec les intrus souabes. Ils ne connurent pas non plus de persécutions religieuses calvinistes ni catholiques. Aussi l'union de l'Eglise roumaine est-elle de date récente et l'évêque gréco-catholique de Lugoj est du XIX[e] siècle. L'influence allemande et la propagande catholique n'obtinrent ici aucun succès. Pas un village roumain ne fut germanisé. L'histoire des Roumains du Banat est différente de celle des Roumains de Transylvanie. C'est ce qui explique pourquoi, plus tard, dans la lutte commune contre les Hongrois, les Roumains du Banat prendront une attitude un peu différente de celle de leurs frères de Transylvanie.



CHAPITRE III

LES CONDITIONS DE VIE DES ROUMAINS DU BANAT

I. — LE BANAT ET LA RÉVOLUTION DE 1848

QUAND éclata la révolution hongroise de 1848, les Roumains d'Autriche-Hongrie, n'ayant pas une organisation commune et un programme commun, ne pouvaient pas suivre tous le même plan d'activité. Ceux de Transylvanie étaient, dans leur majorité, des paysans durement exploités par les seigneurs féodaux magyars. Leur premier mouvement fut de se retourner contre leurs maîtres. Le gouvernement de Vienne profita de cet état d'esprit des Roumains de Transylvanie pour les faire marcher contre les révolutionnaires hongrois. Mais les Roumains du Banat, qui n'avaient pas eu affaire jusque-là aux Magyars, ne suivirent pas la

voie prise par leurs frères. Ils ne connaissaient qu'un ennemi : l'Allemand, et ils ne pouvaient pas lutter en sa faveur. C'est pourquoi, à l'exception de ceux qui gardaient les frontières, ils restèrent neutres dans cette occurrence.

Les effets de l'écrasement de la révolution magyare furent, dans le Banat, les mêmes que dans la Transylvanie. Au centralisme à outrance de Bach et Schmerling, suivit la politique de conciliation avec les Magyars. Le compromis de 1865 fut bientôt suivi par le dualisme austro-hongrois de 1867.

II. — La politique de magyarisation et la corruption administrative dans le Banat

Ce n'est qu'après 1867 que les Roumains du Banat firent la connaissance des Magyars. Le premier acte des Hongrois fut de chasser les fonctionnaires allemands pour les remplacer par une bande de nobles décavés ou de gens sans aveu, qui s'y conduisirent en véritables satrapes. Une administration abusive, immorale et corrompue, suivit l'administration autrichienne, raide mais honnête. Le gouvernement de Buda-

pest en fut lui-même scandalisé. Mais il ne pouvait pas sévir, car les fonctionnaires étaient les meilleurs agents de magyarisation.

Cette administration fut si dépourvue de scrupule et si abusive, que les Roumains ne purent plus la supporter et se décidèrent à émigrer en masse. Des villages entiers demeurèrent déserts, leur population s'expatria et émigra en Amérique, aux Etats-Unis. Pour déterminer ce courant d'émigration dans les villages roumains, les fonctionnaires magyars se livraient à toute sorte d'actes d'espionnage et de délation. Ils inventaient, à propos de tout, des complots daco-roumains, qu'ils dénonçaient aux tribunaux, et ils rendaient ainsi la vie impossible aux Roumains. C'est ce qui conférait à ces fonctionnaires une immunité presque absolue contre toute répression ou restriction imposée à leurs abus.

Mais les malversations auxquelles ils se livraient allaient si bon train, qu'à un moment donné elles révoltèrent tout le monde et ne purent plus être tolérées. Leurs conséquences étaient si désastreuses que le gouvernement de Budapest fut bien obligé d'intervenir pour y mettre ordre. Un commissaire réputé pour son

habileté et pour sa probité fut envoyé dans le Banat. Son enquête donna des résultats tels qu'elle compromettait toute l'administration du pays, difficile à être remplacée du jour au lendemain. Les chefs de cette administration, qui se trouvèrent le plus compromis dans l'affaire du cambriolage des caisses publiques des orphelins, furent soumis à un examen médical et déclarés irresponsables. On les sauva de cette manière, car ils avaient bien mérité du magyarisme. En somme, leurs malversations ne lésaient pas l'État magyar, mais des particuliers, et spécialement ces populations non magyares, qui étaient récalcitrantes à la magyarisation et aux dépens desquelles ces bons fonctionnaires avaient cru permis de se faire rémunérer les services apportés à la cause magyare. Quand ils furent déférés en justice, ceux qui, étant plus obscurs, n'avaient pas de titres suffisants à l'indulgence complète, déclarèrent qu'ils avaient pris cette habitude parce qu'elle était entrée dans les mœurs.

Devant cet état de choses, le gouvernement de Budapest se contenta de remplacer son commissaire. Quant aux caisses vidées, il fallait les remplir. On ne trouva mieux que de voter

un impôt additionnel à la charge des contribuables, c'est-à-dire des paysans roumains. Ces derniers, déjà trop chargés, rançonnés et vexés de toute les manières, se révoltèrent. La répression de la révolte aboutit à un massacre. C'est à la suite de de cette administration immorale et corrompue que se créa parmi les Roumains du Banat un très fort courant d'émigration. L'émigration prit ici une forme assez grave : des familles et souvent des villages entiers émigraient en masse. Ce fut plutôt un exode qu'une émigration normale.

Lorsque ce mouvement s'apaisa, enfin, de lui-même, les dirigeants de Budapest, admirateurs fervents de leurs maîtres de Berlin, ne tardèrent pas à appliquer aux peuples de Hongrie les pratiques du gouvernement prussien envers les Polonais, en Posnanie. Il s'agissait en effet de trouver le moyen de se débarrasser de la population roumaine autochtone et de coloniser le pays avec des Magyars. La méthode prussienne employée en Posnanie s'offrait d'elle-même. On acheta les *latifundia* des grands propriétaires, nobles comtes ruinés, sur lesquelles vivaient en état de demi-servage un grand nombre de paysans roumains. Mais au lieu de distribuer

ces terres à la population qui y habitait depuis près de dixhuit siècles, le gouvernement de Budapest y fit tracer des villages et construire des maisons destinées à de purs Magyars, amenés des bords de la Theiss, auxquels il accorda toutes les facilités pour s'y installer, et toutes les exemptions pendant dix ans. Les Roumains assistaient muets et impuissants à cette politique économique, contre laquelle leur étaient interdits les moyens et à la liberté de protester.

Dans certaines régions où les Roumains vivaient généralement de l'élevage plutôt que de l'agriculture, le gouvernement fit couper les forêts, défricher le terrain, et construisit des villages pour y installer des Magyars. Les paysans roumains, qui ne possédaient pas d'autres terrains labourables — et dans ces régions l'agriculture ne donnait qu'un résultat médiocre — privés ainsi des forêts et des petites industries qui en dépendent, n'ayant pas non plus à leur disposition les prés que les communes leur louaient auparavant, se virent dépourvus de tous les moyens indispensables à leur existence. Ils durent se résigner à un état de misère qu'ils n'avaient jamais connu, et ceux

qui ne purent pas s'y résigner prirent le chemin de l'Amérique, pour ne pas mourir de faim.

Certains journaux avaient essayé de protester contre cette politique économique si barbare. On les accusa d'agitations contre le caractère magyar de l'État, on les condamna à des années de prison et à de fortes amendes. Tout rentra dans le silence, lorsque Coloman Tisza déclara, au parlement hongrois, que les Roumains doivent être écrasés et exterminés.

La politique de magyarisation dans le Banat ne se limita pas seulement à cet ordre de faits. Toutes les formes de la persécution, toutes les chicanes et les brutalités que les gendarmes et les agents de l'administration magyare ont employées contre les Roumains de Transylvanie ont été pratiquées également contre les Roumains du Banat. Tout ce que nous avons signalé, à ce point de vue, en Transylvanie, est arrivé ici. Et c'est pourquoi, assez souvent, les actes de brutalité, déjà cités, se sont passés dans le Banat. Ce serait donc inutile d'y revenir.

Signalons cependant quelques faits caractéristiques qui ont eu lieu à Lugoj. En 1886, un bon nombre d'élèves du lycée, et notamment des classes supérieures, furent éliminés de tous

les lycées de Hongrie, pour le motif qu'ils se réunissaient dans un cercle privé, où ils lisaient les auteurs classiques de la littératureroumaine. Naturellement, leurs livres furent confisqués. Il était interdit aux élèves roumains — qui constituent forcément la grande majorité des élèves — de parler roumain entre eux à haute voix et dans les lieux publics. C'est dire qu'ils étaient condamnés au silence, car ils ne connaissaient pas assez le magyar — Lugoj étant une ville où l'élément magyar est très peu important — pour pouvoir se servir de cette langue.

La liberté de presse est, dans le Banat, la même qu'en Transylvanie. Toutes les fois qu'un journal ose critiquer les malversations et les abus de l'administration magyare, il est accusé d'agitations contre la sûreté de l'État. On confisque la somme déposée comme caution pour l'apparition du journal, somme si élevée qu'elle est difficilement remplaçable, ce qui rend la réapparition du journal problématique. Agitations contre l'unité de l'État national magyar, complots daco-roumains ou roubles russes, sont les prétextes les plus fréquents grâce auxquels les journalistes sont jetés en prison et les journaux roumains suspendus et interdits.



CHAPITRE IV

L'ADMINISTRATION MAGYARE

Le Banat est divisé, administrativement, en trois comtés ou comitats : Carash-Severin, Timesh et Torontal. Chacun de ces comtés est gouverné par un commissaire (l'ancien *comes*), nommé par le gouvernement de Budapest, et par un *vice-comes*, nommé par l'assemblée générale du comté. L'assemblée se compose elle-même, pour la moitié, des personnes qui payent les plus lourds impôts dans tout le comté, et, pour l'autre moitié, des élus du comté. La première catégorie s'appelle des *virilistes* et conserve un caractère féodal bien marqué. C'est une féodalité plutocratique. Comme telle, le virilisme est une institution surannée, que le gouvernement lui-

même a essayé plusieurs fois de supprimer, — sans y réussir parce qu'il s'est toujours heurté à l'opposition des conservateurs chauvins.

En effet, au point de vue de la politique de magyarisation, cette institution a du bon. C'est pourquoi elle est bien difficile à supprimer. Même dans un comté comme le Carash-Severin, où les Magyars ne sont que 2,7 0/0 de la population totale, elle leur assure la suprématie. Les Roumains, étant surtout de pauvres paysans, n'ont ni le cens ni la chance d'être élus dans l'assemblée du comté. Cette assemblée est donc composée des riches, qui sont pour la plupart des Magyars, et des élus, qui sont presque toujours les fonctionnaires magyars. En d'autres termes, le contrôle de l'administration du Banat est, de cette manière, confié aux fonctionnaires mêmes de cette administration, et aux riches magnats et barons magyars du comté. Cela seul suffit pour expliquer le caractère immoral et abusif, en même temps que chauvin, de cette administration, qui rend intolérable la vie des paysans roumains du Banat.

Depuis 1872, l'administration magyare, avec tous ses bienfaits, s'exerce dans le Banat, comme dans les autres régions roumaines de

Hongrie. Si, avant 1872, les Roumains du Banat manifestaient une certaine tendance à différer de leurs frères de Transylvanie dans la lutte contre les Magyars, c'est parce qu'avant cette date ils n'avaient pas fait connaissance avec l'administration des chauvins hongrois. Leur seul ennemi avait été, jusque-là, le Souabe. Mais, à partir de 1872, les Roumains du Banat se sont rapprochés de ceux de Transylvanie. Ils ont presque oublié leurs anciens ennemis, les Souabes, qui sont d'ailleurs devenus inoffensifs, sinon victimes eux-mêmes des abus de l'administration magyare. Aujourd'hui, les Roumains du Banat sont aussi décidés et constants dans la lutte contre les Magyars que ceux de Transylvanie. Souvent même, ils dépassent ces derniers par leur persévérance et leur opiniâtreté. Moins habitués au caractère de l'oppression magyare, ils réagissent plus violemment et plus méthodiquement. Ils ont donné quelques-uns des plus fervents et des plus illustres chefs du mouvement anti-magyar de Hongrie, parmi lesquels on peut compter Coriolan Brediceanu, et Alexandre Mocsony, l'un plus connu sur le terrain de l'action pratique, l'autre spécialisé surtout dans le domaine des idées et particuliè-

rement dans celui de la philosophie politique.

L'opposition contre les Magyars, ces derniers temps, s'est renforcée de plus en plus parmi les Roumains du Banat. C'est du Carash-Severin que nous est arrivée, le mois de mars dernier, la nouvelle d'une insurrection roumaine contre les Magyars. Et si elle a pu être bien vite étouffée, cela ne prouve pas qu'elle ne pourrait se rallumer à la première occasion favorable, pour peu que la désagrégation et la déliquescence de l'empire des Habsbourg se fassent sentir dans les autres provinces voisines en Autriche-Honrie.



LIVRE III

LA BUKOVINE

La Bukovine diffère de la Transylvanie et du Banat en cela qu'elle est une ancienne province moldave, qui ne connaît le joug austro-hongrois que depuis cent quarante-quatre ans, et qu'elle appartient à l'Autriche. Elle ne connait pas la brutalité franche et barbare de l'oppression magyare. Elle a eu affaire seulement à la perfidie froide et calculée des Autrichiens, si raffinée dans l'art d'extorquer ou d'escamoter la vie nationale des peuples qui ont le malheur de tomber sous leur joug. Nous avons donc l'occasion de dévoiler ici une autre procédure et une autre mentalité, lesquelles, pour différer au point de vue des moyens, n'en poursuivent pas moins le même but, la déna

tionalisation du pays et du peuple qui l'habite.

La domination autrichienne en Bukovine, usant de moyens et d'une procédure différants de ceux des Magyars, a imprimé à la question roumaine de cette province un caractère spécial, comme elle a donné une physionomie un peu particulière aux populations roumaines qui s'y trouvent. C'est pourquoi la Bukovine doit être traitée dans un chapitre à part. Le sort des Roumains de cette province diffère assez, pour cela, de celui de leurs frères de Transylvanie et du Banat. Tandis qu'en Hongrie l'ennemi des Roumains est le Magyar, ici, l'ennemi c'est l'Allemand et, assez souvent, le Ruthène. Les Autrichiens ont eu la perfidie d'exercer leur politique de dénationalisation, non pas directement mais plutôt indirectement. Ils ont constamment favorisé les Ruthènes, population nouvellement venue en Bukovine, contre les Roumains, qui y sont autochtones. Car, si les Roumains pouvaient faire valoir leurs droits historiques sur cette province, tel ne pouvait pas être le cas des Ruthènes. Toute l'habileté de l'Autriche consistait dans le fait de paralyser le droit historique des Roumains sur la Bukovine par le droit ethnique des Ruthènes. Elle a donc favorisé par

tous les moyens l'immigration des Ruthènes, qu'elle avait l'intention d'opposer aux Roumains. Du conflit des deux peuples, l'Autriche pouvait tirer les raisons de son existence et de sa domination parasitaire.



CHAPITRE PREMIER

LA BUKOVINE ET LE DROIT HISTORIQUE

Jusqu'en 1775, la Bukovine faisait partie intégrante de la principauté de Moldavie. Berceau de l'état moldave, la Bukovine fut la première étape du développement politique et historique du peuple moldave. C'est en Bukovine, à Suceava, que siégèrent, pendant de longs siècles, les princes moldaves, depuis la fondation de l'Etat jusqu'au XVIIe siècle.

Comment cette province, si riche en souvenirs historiques et en monuments religieux, comment cette terre, sacrée par tant de nobles et glorieux exploits d'armes et de foi, est-elle tombée sous le joug de l'Autriche ?

L'événement a eu lieu à un moment où le peuple roumain de Moldavie était au plus bas niveau de son existence nationale et politique, au milieu de cette époque des Phanariotes, qui marque la crise la plus grave du roumanisme, l'abdication presque totale des Roumains, devant l'exploitation turque intensifiée et corrompue par l'atmosphère délétère de la vieille Byzance. A vrai dire, c'est aux Turcs, à la Sublime Porte, que les Habsbourg arrachèrent cette belle et riche province. C'est le Sultan, suzerain de la Moldavie, pour lequel la Bukovine n'avait aucune signification et pas grande importance, qui la livra à l'avidité insatiable de la Maison d'Autriche.

Mise en appétit par le vol encore récent de la Galicie, dérobée au malheureux royaume de Pologne, Marie-Thérèse commença à convoiter les districts limitrophes de la Moldavie voisine. Un prétexte fut bien vite trouvé : il fallait à l'Autriche une bande étroite de territoire pour pouvoir établir une voie de communication entre la Galicie nouvellement acquise et la Transylvanie. Le gouvernement de Vienne feignit d'ignorer qu'il y avait une autre voie de communication plus directe et plus naturelle qui

depuis des temps immémoriaux, passait par le « défilé des Tatars » et reliait les sources de la Tissa (Theiss) à celles du Pruth. Comptant à juste titre sur l'ignorance des dignitaires de la Sublime Porte, le gouvernement de Vienne s'empara de ce prétexte pour demander aux Turcs cette bande étroite de territoire. Peu à peu, cette bande étroite devait s'élargir jusqu'à s'étendre sur toute une province de plus de 10.000 kilomètres. Impatienté du retard que le Sultan mettait, selon ses habitudes, à répondre à cet ordre de questions, le Cabinet de Vienne ordonna aux armées autrichiennes de franchir la frontière moldave et d'occuper le territoire convoité.

L'ordre fut exécuté aussitôt que reçu. Les troupes autrichiennes envahirent la Bukovine. Une population roumaine de plus de 70.000 habitants passa à l'Autriche. Les villes Suceava, Siret et Cernautz, avec 288 villages, devinrent, du jour au lendemain, le bien de l'Autriche, malgré la protestation énergique et unanime de la population.

Le prince de Moldavie, vassal du Sultan, eut beau protester de toutes ses forces contre cette trahison ottomane, ses protestations ainsi que

celles de tout le peuple moldave ne trouvèrent nulle part d'écho. C'est en vain qu'on rappela à la Sublime Porte la teneur des anciennes capitulations, d'après lesquelles le Sultan devait défendre l'intégrité du territoire et non pas en disposer à son gré pour l'abandonner au premier venu. Grégoire Ghica, qui occupait à cette époque le trône de la Moldavie, s'appliqua de toutes ses forces à démontrer aux maîtres de Constantinople toutes les raisons pour lesquelles la Bukovine moins que toute autre région du pays pouvait être cédée. Les souvenirs historiques, les monuments religieux, que la piété des princes moldaves avaient accumulés dans ce coin béni de la terre moldave, rendaient trop douloureuse la séparation de cette province de la mère-patrie. Il était sans doute pénible pour les Moldaves de se voir arracher ce pays qui avait vu naitre les premières institutions de l'état moldave, cette vieille ville de Suceava qui, pendant près de quatre cents ans, fut la capitale de la Moldavie et autour de laquelle les princes et les boyards avaient érigé des monastères, des institutions de culture et de piété, vestige permanent de leur générosité. C'est en Bukovine que se trouve la ville de Radautz, avec le tombeau du premier

prince de Moldavie, Bogdan Ier, fondateur de la principauté moldave indépendante. Cette terre conserve, aujourd'hui encore, le tombeau du prince, glorieux entre tous, Etienne le Grand, abrité dans le monastère de Putna, par lui construit et doté. Dans tous les pays roumains, il n'y a pas un autre coin de terre où des souvenirs historiques si variés et si précieux soient accumulés en si grand nombre.

Les protestations du prince et des boyards augmentèrent naturellement l'hésitation de la Porte, qui ne pouvait pas se décider si vite à se priver d'une région très riche d'où elle tirait des revenus importants. Pour vaincre la résistance des Turcs, l'Autriche eut recours à l'arme de la corruption, toujours infaillible lorsqu'il s'agit de la Sublime Porte. Aux Roumains, pour se les concilier, elle promit de respecter tous les droits et les privilèges qui leur étaient garantis par les capitulations turques. Mais, si les Roumains ne cessaient pas de protester, les Turcs finirent, eux, par céder et, en 1778, la Bukovine passa sous la domination autrichienne.

L'opération de délimitation que les agents de l'Autriche devaient exécuter sous le contrôle d'une commission turque, dont le chef était

Tahir-Aga, donna lieu à de nouvelles contestations. La diplomatie de Vienne se servait de fausses cartes, pour étendre plus que de raison la région cédée par les Turcs. De nouvelles négociations s'ensuivirent et, par suite, pour gagner les commissaires turcs, les agents de Marie-Thérèse, Tugut et Kaunitz, eurent de nouveau recours à la corruption. Ils allèrent si loin dans cette voie que la sensibilité de Marie-Thérèse s'en alarma. Elle avoua ne pas savoir comment s'en tirer avec honneur et que tout cela lui causait « une indicible douleur ». Mais plaie d'argent n'est pas mortelle. L'acte de délimitation fut signé le 2 juillet 1776, à Palamnka, sur la Dniestre, selon les vœux du Cabinet de Vienne.





CHAPITRE II

LE DROIT DES PEUPLES EN BUKOVINE ET LA STATISTIQUE

Pour effacer autant que possible le caractère moldave de cette province, l'administration autrichienne lui donna un nom spécial et chercha à lui donner aussi une physionomie à part. De là le nom de Bukovine, d'après les forêts de hêtres qui sont très fréquentes dans ce pays. Pour la différencier de la Moldavie, on s'empressa de la coloniser avec des populations étrangères et à dénationaliser les habitants autochtones. En dépit de la promesse formelle, donnée aux populations moldaves, de ne pas toucher à leur autonomie politique, administrative et intellectuelle, les fonctionnaires autrichiens

furent beaucoup moins respectueux des institutions, des mœurs et des lois moldaves, que ne l'avaient été les Turcs. Dès les premiers temps, ils mirent un zèle particulier à faire de cette province moldave une province allemande. L'administration, la justice et l'enseignement furent bientôt organisés sur le modèle allemand. La langue allemande se substitua à la langue moldave dans les écoles ; les écoles roumaines furent remplacées par des écoles allemandes et les fonctionnaires roumains chassés, pour faire place à des fonctionnaires allemands.

Et si les Turcs, pendant le long intervalle de leur domination, n'avaient jamais, au mépris de capitulations, cherché à s'établir en Moldavie et à accaparer la propriété du sol, les Autrichiens, dès le commencement, firent venir en Bukovine des milliers et des milliers de colons étrangers, auxquels ils offrirent les terrains les plus riches, les domaines les plus fertiles, appartenant aux monastères et dont la destination avait été, dans la pensée des princes moldaves donateurs, de servir uniquement aux besoins du culte orthodoxe de la population roumaine.

Cette politique ne tarda pas à donner ses fruits. Si, au moment de l'annexion, la Buko-

vine avait été habitée presque exclusivement par des Moldaves, elle compte à présent un grand nombre d'habitants appartenant à différentes nationalités étrangères. Pendant les cent quarante-quatre ans de domination autrichienne, le nombre des Allemands, auparavant inconnus en Bukovine, a atteint le chiffre de 65.953. Ce sont des fonctionnaires et des colons établis dans les campagnes, et dont la prospérité est due à la sollicitude particulière de l'administration.

La population juive — dont l'immigration a été encouragée et favorisée de toutes les manières par l'administration — est très nombreuse en Bukovine. Le commerce du pays est naturellement entre ses mains. Les Juifs ont acquis, ces derniers temps surtout, une influence politique considérable. Leur nombre augmente chaque jour et leur prospérité aussi, mais en grande partie au détriment de l'élément moldave. Dans ce mélange de races, les Hongrois ne manquent pas. D'après les dernières statistiques, leur nombre atteint 10.391 habitants. Ils vivent dans les régions roumaines et finissent par ne parler que la langue de leurs voisins.

Mais les Juifs et les Allemands ne sont pas

assez nombreux, en Bukovine, pour pouvoir, à eux seuls, changer le caractère ethnique de cette province et dénationaliser les Roumains. A ce point de vue, le véritable danger pour les Roumains de Bukovine vient des Ruthènes. Au moment de l'occupation, il n'y avait dans toute cette province qu'environ 15.000 Ruthènes établis depuis quelques dizaines d'années seulement dans les vallées de Ceremush et Putila, dans les régions voisines de la frontière de la Podolie et de la Galicie. Attirés dans ces régions par des corvées moins lourdes qu'en Pologne, leur nombre augmenta rapidement. Fixés d'abord entre le Dniestre et le Pruth, les Ruthènes, — ou Hutzani — se glissèrent peu à peu vers l'intérieur du pays, avancèrent dans les vallées du Sireth et de Suceava. Dans la statistique de 1910, leur nombre montait à plus de 300.000 habitants.

A mesure que le nombre des Ruthènes augmentait, sur un territoire de plus en plus étendu, les Autrichiens cherchèrent à provoquer des conflits entre les Roumains et ces nouveaux venus. A partir de 1848, en effet, de pareils conflits commencèrent à se faire jour et, en se multipliant, ils aboutirent à une opposition sourde entre les deux nations. En 1848, les Rou-

mains, sous l'influence du vent révolutionnaire qui avait soufflé sur toute l'Europe occidentale, en se souvenant de leurs droits historiques sur cette province, commencèrent à s'agiter. Réunis en une assemblée nationale à Cernowitz, ils réclamèrent de Vienne l'autonomie de la Bukovine. Afin de paralyser l'action des Roumains, les fonctionnaires autrichiens excitèrent les Ruthènes contre les réclamations roumaines et leur suggérèrent l'idée de demander la séparation du territoire contenu entre le Pruth et le Dniestre et son annexion à la Galicie.

Finalement, la Bukovine fut déclarée autonome et toutes les nationalités, sans distinction, devaient être traitées sur un pied d'égalité. C'est dire que la langue roumaine continuait, malgré cette autonomie, à être chassée de l'administration courante et à être remplacée par l'allemand. L'égalité des nations en Bukovine devait se faire ainsi dans leur égale servitude envers les Allemands. En ce qui concerne les Roumains, ils ne furent favorisés que par un traitement et des persécutions plus sévères. Cependant, tous ces efforts et tous les soins que mirent les Autrichiens pour affaiblir l'élément roumain et pour diminuer, dans les statistiques,

son importance numérique, toutes les tentatives de noyer l'élément moldave autochtone dans une masse croissante de colons allemands, juifs, hongrois, ruthènes, etc., ne réussirent pas à effacer le caractère ethnique essentiellement roumain de cette province. L'augmentation de la population roumaine fut normale. Elle comptait : en 1775, 52.750 âmes ; en 1779, 87.811 ; en 1800, 150.000 ; en 1848, 209.293 ; en 1900, 297.798. Sans doute, le nombre véritable des Roumains doit dépasser sensiblement celui qu'en donne la statistique autrichienne. Celle-ci diminue le nombre des Roumains au profit des Ruthènes, parce que les Ruthènes ne peuvent pas revendiquer la Bukovine, n'ayant pour cela aucun titre à faire valoir. Les Roumains, eux, peuvent la revendiquer. C'est pourquoi tous les efforts de l'administration autrichienne sont faits pour majorer par les Ruthènes, nouveaux venus, la population roumaine autochtone.

Si nous considérons la distribution des populations de la Bukovine d'après les districts, le territoire de cette province peut être divisé en deux parties, dont l'une, la partie sud-ouest qui longe la frontière de la Roumanie, est habitée par une population roumaine compacte, avec de

rares îlots de Ruthènes, Allemands ou Juifs, et l'autre, la partie septentrionale ou nord-est, est habitée par une population ruthène, avec des îlots plus ou moins importants de Roumains, Allemands ou Juifs. Les Juifs sont, comm d'habitude, les habitants des villes.

La Bukovine est divisée en 12 districts. Dans 7 districts, la population roumaine forme la majorité ou des minorités fort importantes :

	Roumains	Ruthènes	Juifs et Allemands
1 Suceava..........	70 %	9 %	17 %
2 Gura Humorii.....	69 %	2 %	22 %
3 Radautz..........	60 %	9 %	26 %
4 Campulung........	55 %	12 %	30 %
5 Storojinetz........	48 %	25 %	19 %
6 Sireth............	29 %	41 %	15 %
7 Cernowitz........	28 %	55 %	12 %
	52 %	22 %	21 %

En moyenne, dans les sept districts où les Roumains ont la prépondérance numérique, leur pourcentage est de 52 0/0, tandis que celui des Ruthènes n'est que de 22 0/0 et celui des Ger-

mano-Juifs de 21 0/0. Les Roumains ont donc ici la majorité absolue et le reste de la population est divisé entre plusieurs nations différentes : Ruthènes Juifs, Allemands et Magyars. Si l'on comptait à part les Roumains qui, dans les districts de majorité ruthène, parlent la langue de leurs voisins — ce qui les qualifie de Ruthènes sans qu'ils aient cessé d'être des Roumains — et si on pouvait déjouer, ici aussi, les habiletés de la statistique officielle, qui a un intérêt particulier à exagérer le nombre des Ruthènes au détriment des Roumains, on pourrait obtenir des chiffres sensiblement différents de ceux que donne la statistique officielle. Il est bien probable que le nombre des Roumains de Bukovine dépasse 330.000 âmes. Et comme le pays conserve en général le caractère ethnique roumain, car tous les efforts de l'administration autrichienne n'ont pas encore réussi à le lui arracher, il est certain que la population juive et une bonne partie des Ruthènes parlent roumain dans leurs rapports d'affaires. Seulement, comme la langue roumaine est mal vue, on n'avoue pas facilement qu'on parle cet idiome.



CHAPITRE III

L'ADMINISTRATION AUTRICHIENNE ET LA POLITIQUE DE GERMANISATION

D'UNE manière générale, l'administration autrichienne n'a rien fait pour gagner la sympathie des Roumains de Bukovine, qu'elle a toujours traités avec mépris et brutalité. Ayant foulé aux pieds, dès les premiers jours, la promesse formelle, faite à la population roumaine, de respecter ses mœurs et ses institutions et d'utiliser dans l'administration du pays, selon les principes du droit moldave, les éléments autochtones les plus instruits, les Autrichiens ont mis en vigueur, en Bukovine, le Code civil et pénal autrichien, dont l'esprit ne correspondait pas à la conception que les Roumains se

faisaient du droit et de la justice. Les fonctionnaires roumains qu'ils trouvèrent dans le pays furent remplacés par des fonctionnaires allemands. La langue roumaine fut chassée de l'administration et des tribunaux. Les juges, comme les autres fonctionnaires administratifs, ne communiquent avec les Roumains que par des interprètes et les pétitions ainsi que les dépositions verbales doivent être écrites en allemand. Jamais, depuis l'annexion, malgré le nombre d'intellectuels roumains de plus en plus grand, les Roumains n'ont pu occuper des postes importants dans l'administration ou la justice, comme, par exemple, celui de gouverneur de la province.

Le contrôle de l'administration dans les rapports économiques ne s'est jamais exercé en faveur des Roumains, livrés à la plus lourde et inhumaine exploitation des fermiers étrangers. On a pu, ainsi, établir, qu'avant l'annexion, les Roumains étaient astreints à douze jours de prestation par an : l'administration autrichienne éleva le nombre des jours à cent cinquante. Non moins lourds sont les impôts que les Roumains payent à l'Etat. Et, tandis que leur était faite, à eux, cette situation insupportable, on accordait

aux Allemands nouvellement établis dans le pays toutes les facilités et de nombreux privilèges.

Si, depuis 1860, la Bukovine a obtenu le droit de légiférer sur ses affaires locales, par l'organe d'une diète provinciale, l'état de choses ne s'améliora point pour cela. Le même esprit bureaucratique pénétra dans cette institution et dans les mœurs électorales. Les élections furent toujours fortement influencées par les autorités administratives, ce qui empêchait systématiquement les Roumains d'envoyer à la Diète les véritables représentants de leurs intérêts politiques et nationaux. Le gouvernement et la coalition germano-judéo-ruthène qu'il encourageait contre les Roumains et qu'il favorisait par tous les moyens, finit toujours par évincer les Roumains et par paralyser leur action. C'est grâce à cette coalition que le gouvernement obtiendra que les débats à la Diète aient lieu en allemand, quoique le nombre des Allemands soit minime.



CHAPITRE IV

L'ÉGLISE ET LA POLITIQUE DE LA GERMANISATION

Dans les questions concernant l'Eglise et la foi religieuse, l'administration autrichienne observa la même conduite hostile aux Roumains. Pour mieux briser les liens qui unissaient la Bukovine à la Moldavie et pour effacer les souvenirs communs du passé, le gouvernement de Vienne obligea l'évêque de Radautz de transférer son siège à Cernowitz et de changer de nom, ayant à s'appeler dorénavant l'évêque de Bukovine, car Cernowitz devenait la capitale de la Bukovine.

Avec ce nouveau titre, l'évêque de Cernowitz était obligé de rompre ses liens hiérarchiques,

avec la métropole de Jassy, ayant à obéir désormais au métropolite serbe de Karlowitz. En même temps, un décret de Vienne supprimait les monastères et les cloîtres du pays, malgré les protestations du clergé, dont une partie put se réfugier, avec les trésors des couvents, en Moldavie. Dans l'Église, comme dans d'autres institutions, les Autrichiens n'imposèrent pas directement le caractère germanique. Leur méthode était d'affaiblir d'abord le caractère national de cette institution. C'est pourquoi ils lui firent subir une forte influence serbe Au vieil évêque Doroftei, les Autrichiens donnèrent comme successeur un évêque d'origine serbe, l'archidiacre Daniel Vlahovitch. Ce dernier commença à serbiser systématiquement les noms de famille roumains ; il fit venir en Bukovine des prêtres slaves et introduisit des livres slaves dans les diocèses.

Cette politique religieuse hostile aux éléments roumains provoqua bientôt l'émigration en Moldavie des meilleurs représentants du clergé roumain. On cite parmi les émigrés l'érudit Bartholomée Mazareanul, les prêtres Gherasim Clipa et Meletie Brandanburul, qui, en Moldavie, occupèrent des postes éminents dans la hiérarchie ecclésiastique.

Le gouvernement de Vienne se servit, avec le talent qu'on lui connaît, des différents évêques qu'il imposait à l'Église roumaine de Bukovine, pour dénationaliser cette institution qui était et avait toujours été pour les Roumains le meilleur moyen de conserver leur nationalité. Et, en effet, comme les Roumains et leur clergé ne prenaient aucune part à la désignation de leurs évêques, qui étaient nommés directement par Vienne, à de rares exceptions près, les évêques étaient des instruments trop dociles entre les mains de leurs maîtres de Vienne.

Tel fut le cas, surtout, de l'évêque Eugène Hacman, le successeur de Vlahovitch. C'était l'homme de Vienne, avec la mission de tyranniser son diocèse, d'empêcher l'union de l'Église de Bukovine avec celle de Transylvanie. Il slavisa les diocèses, interdit toute manifestation roumaine dans l'Église, s'opposa à la réalisation de l'autonomie ecclésiastique, ce qui détermina d'autres hommes d'Église à quitter la Bukovine et à passer en Moldavie. En échange de ces services rendus à la Cour de Vienne, Hacman fut nommé métropolite de Bukovine et de Dalmatie. L'Église de la Bukovine devint ainsi autonome, mais seulement pour satisfaire la

vanité du prélat, sans aucun profit pour l'institution elle-même. C'est également sous l'influence néfaste de cet évêque anti roumain qu'un conflit surgit entre les Ruthènes et les Moldaves de Bukovine. De longues années durant, les Ruthènes, privés d'Eglise, furent accueillis dans l'Église moldave. Quoique de rite gréco-catholique (uniate), les Ruthènes adoptèrent avec reconnaissance l'Église orthodoxe de Moldavie, à laquelle leur propre Église de Galicie ressemblait beaucoup. Ce fait provoqua les protestations du clergé catholique de Galicie comme aussi celles du nonce papal, mais elles restèrent longtemps sans résultat. Les Ruthènes adoptaient l'Église roumaine, de leur propre mouvement, personne ne les y contraignant, et ils y étaient reçus avec bienveillance et cordialité. Par reconnaissance, les Ruthènes reconnurent le caractère roumain de l'Église ; ils se servirent de la langue roumaine.

Tout cela changea à partir de 1848, lorsque l'évêque Hacman devint le chef de l'Église de Bukovine. Tout d'abord, il accorda aux Ruthènes le droit d'employer leur langue dans le service liturgique. Encouragés par Hacman, ils demandèrent ensuite l'entière égalité des droits avec les

Roumains, dans la direction de l'Église de Bukovine. Les successeurs de Hacman inclinèrent tantôt envers les Roumains — et alors ils calmèrent le conflit — tantôt en faveur des Ruthènes — et le conflit s'accentua. Le métropolite Ciupercovici, qui voulut être agréable au gouvernement de Vienne, accorda aux Ruthènes deux places dans le Conseil diocésain et deux chaires à la Faculté de théologie de Cernowitz. Ce conflit s'exaspéra lorsque les Ruthènes exigèrent la création d'un évêché national ruthène, ce que les Roumains n'admettaient pas, car cela altérait le caractère roumain de l'Église de Bukovine. En plus, le nouvel évêché n'avait pas le droit d'être entretenu aux frais des fonds ecclésiastiques roumains, que la piété des princes et des boyards moldaves avait consacrés à l'évêché roumain. Les protestations des Roumains empêchèrent, à la fin, la réalisation de cette exigence ruthène. Pendant les dernières années qui précédèrent la guerre, les Ruthènes avaient élevé des prétentions de plus en plus grandes : ils voulaient accaparer la direction même de l'Église, demandant qu'un des leurs fût élevé au rang de métropolite. Ils obtinrent, cette fois, malgré l'opposition du métropolite, *Vladimir de*

Repta, la nomination d'un prêtre ruthène comme vicaire général du diocèse et comme successeur présomptif du métropolite actuel. Sur ces entrefaites, la guerre éclata, et le conflit en resta là.

Dans l'administration des fonds ecclésiastiques, les Autrichiens se conduisirent de la même façon qu'avec les autres institutions. Le gouvernement de Vienne sécularisa les vastes domaines que possédaient les monastères de Bukovine et en confia l'administration aux organes de l'Etat. Il va sans dire que cette administration fut mise aux mains des fonctionnaires allemands, et que l'élément roumain en fut systématiquement exclu. Les revenus des fonds ecclésiastiques ne sont pas employés uniquement pour satisfaire les nécessités de l'Église. L'État autrichien a toujours su trouver le moyen de combler ses déficits avec les revenus de ces fonds. Aussi sont-ils versés directement à l'État. Pour bâtir des casernes aussi bien que pour créer des industries nouvelles, si bizarre que cela paraisse, l'État ne s'est jamais gêné pour puiser dans les fonds ecclésiastiques. En outre, l'État a pris l'habitude de partager les terres les plus fertiles de ces apanages aux colons allemands, qu'on a

fait venir, en Bukovine, de tous les coins de l'Autriche.

La politique de germanisation, malgré la résistance roumaine, réussit, après cent quarante-trois ans de domination autrichienne, à briser l'unité religieuse de la province, comme elle a aussi réussi à en détruire l'unité ethnique. En 1910, il y avait en Bukovine 547.603 chrétiens orthodoxes, roumains pour la plupart, 98.565 romains catholiques, 26.182 gréco-catholiques, 20.503 luthériens, etc. Or, au moment de son annexion, il n'y avait dans cette province que des orthodoxes.

CHAPITRE V

LA GERMANISATION DE L'ÉCOLE

Pas plus que l'Église, l'école roumaine n'échappera, en Bukovine, à la politique. Avant l'annexion, il y avait dans cette province quelques écoles urbaines et rurales, et même une sorte d'académie théologique. Toutes ces écoles étaient entretenues aux frais du fonds scolaire administré par l'évêque de Radautz.

Les réformes qui suivirent immédiatement l'annexion de la Bukovine avaient pour but de changer le caractère national de ces écoles, en les remplaçant par des écoles allemandes. C'est pourquoi, en premier lieu, le gouvernement de Vienne confisqua le fonds scolaire roumain et, avec ses capitaux, il ouvrit deux écoles alle-

mandes. Elles ne furent d'aucune utilité pour les Roumains, car leurs enfants ne les fréquentèrent point, ne comprenant pas la langue d'enseignement, qui était l'allemand. Un peu plus tard, on trouva le moyen d'éliminer totalement les Roumains de l'enseignement. En 1815, toutes les écoles sont déclarées écoles confessionnelles catholiques romaines. Pour qu'un professeur roumain y pût enseigner, il devait abjurer sa foi. A cette condition, tous les professeurs roumains furent contraints d'abandonner leur poste ; à l'exemple des prêtres, ils passèrent en Moldavie. Les professeurs catholiques qui les remplacèrent, ne connaissant pas le roumain, empêchaient les élèves de parler entre eux leur langue maternelle. Aussi les Roumains cessèrent-ils tout simplement d'envoyer leurs enfants à l'école.

Lorsque, en 1844, on permit aux Roumains d'ouvrir des écoles confessionnelles, on ne leur en accorda qu'un nombre insuffisant. L'enseignement primaire étant passé entièrement sous l'administration de l'État, les écoles devinrent interconfessionnelles, mais gardèrent un caractère allemand très prononcé. Celles qui étaient destinées à préparer des professeurs, parce que

leurs cours se faisaient en allemand, donnaient des maîtres qui savaient si peu le roumain, qu'ils n'étaient d'aucune utilité à la population. Cette politique scolaire du gouvernement autrichien eut comme résultat qu'aujourd'hui même, le pourcentage des Roumains illettrés est en Bukovine de 80 0/0. A ce point de vue, la Bukovine ne peut se comparer qu'à la Bessarabie. Les Habsbourg et l'administration autrichienne, qui se sont toujours flattés de civiliser les peuples qu'ils dominent, n'ont été en rien supérieurs aux Tzars et au tzarisme russe. L'opprobre, qui a flétri ces derniers et a fini par les terrasser, ne doit pas tarder à briser la bureaucratie autrichienne et à délivrer le monde de la calamité des Habsbourg, en les faisant rentrer dans le néant qui a englouti les Romanof.

C'est à peine en 1905, après des luttes pénibles et longues, que le gouvernement autrichien accorda aux Roumains leurs propres écoles primaires et qu'il plaça l'enseignement roumain sur une base nationale à peu près équitable.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire et supérieur, ce fut encore pis. Dans le lycée allemand, créé, en 1808, à Cernowitz, la langue oumaine ne figurait même pas parmi les langues

étrangères qu'on y enseignait. Ce n'est que quarante ans plus tard qu'on songea à une chaire de langue et de littérature roumaines. Plus tard, le gouvernement de Vienne ouvrira un lycée confessionnel à Suceava, aux frais du fonds ecclésiastique, un lycée réal à Cernowitz, également confessionnel et entretenu par les mêmes fonds; enfin, un lycée allemand à Radautz. Mais dans les deux lycées confessionnels roumains, pas plus que dans le lycée allemand, les professeurs ne furent jamais roumains et n'enseignèrent pas le roumain, sous prétexte qu'il n'y avait pas de Roumains préparés pour ces postes. Et lorsque des Roumains se furent préparés pour ces postes, les chaires étaient déjà occupées par des étrangers. Aussi, la plupart des élèves roumains préférèrent-ils quitter les lycées de Suceava et de Cernowitz, et aller en Transylvanie et en Moldavie poursuivre leurs études et y faire une brillante carrière. Vingt ans plus tard, seulement, les Roumains obtinrent la création, dans le lycée confessionnel de Suceava, de classes parallèles roumaines et allemandes. Quant à l'université de Cernowitz, fondée lors du centenaire de l'annexion de la Bukovine, ce fut l'achèvement même de la politique scolaire du cabi-

net de Vienne. Au cœur d'un pays roumain, on fonda une université allemande, destinée à germaniser la vie intellectuelle du pays. C'est pourquoi les efforts des Roumains pour obtenir des chaires furent stériles. Même les cours de la faculté de théologie sont faites en allemand, quoique cette faculté soit entretenue par les revenus du fonds ecclésiastique et que sa destination soit de préparer des prêtres roumains. Tout comme l'Église, l'école devait accomplir en Bukovine une œuvre de désagrégation et d'extermination du peuple roumain de cette province.



CHAPITRE VI

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Sur le terrain économique plus encore peut-être que sur le terrain religieux et scolaire, la politique de dénationalisation a été systématiquement suivie au détriment des Roumains de Bukovine.

Parce qu'une grande partie des boyards se sont retirés de Bukovine lors de l'annexion, et que les domaines des monastères et des écoles ont été sécularisés, la condition des paysans roumains, qui fécondaient ces terres par leur travail, devint pire que sous la domination abusive et inhumaine des Turcs. Tous les domaines tombèrent entre les mains des fermiers allemands, juifs, grecs et arméniens, qui exploitèrent sans

aucun scrupule les paysans roumains. En effet, d'après les lois du pays d'avant l'annexion, les paysans n'étaient obligés de fournir que douze jours de corvée par an, et ceux qui vivaient dans le voisinage des frontières six jours. Les fermiers demandèrent et obtinrent de la nouvelle administration autrichienne le droit d'imposer, en Bukovine, le même régime qu'en Galicie, où les paysans fournissaient de cent à cent cinquante jours de corvée par an. Lorsque les paysans protestèrent contre cette innovation et refusèrent de se soumettre au nouveau régime, l'administration les traita en rebelles et sévit contre eux.

Les événements de 1848 eurent leur écho en Bukovine. Par la voix de leurs députés, les Roumains demandèrent l'abolition de la corvée et le droit de propriété sur les terres qu'ils habitaient et qu'ils travaillaient pour le compte des autres. Ils exigèrent une expropriation sans indemnité, pour la raison que le surplus des jours de corvée, faits depuis l'annexion, compensait largement le dommage que subiraient, de ce fait, les propriétaires. Du premier chef, ils obtinrent gain de cause. La constituante de 1848 leur accorda la pleine propriété des lopins de

terre qu'ils cultivaient, mais avec l'obligation d'indemniser les propriétaires.

Cette réforme n'ayant pas été complétée par certaines mesures protectrices, comme, par exemple, l'indivisibilité et l'inaliénalibilité des lots ainsi acquis, ainsi que par des institutions de crédit adaptées aux besoins des petits propriétaires — mesures indispensables vu l'état arriéré de l'éducation économique des Roumains — les avantages que cette réforme eût pu leur apporter ne furent guère sensibles. Les résultats en furent plutôt déplorables. Le morcellement des lots, fit avec le temps, que les paysans ne purent plus gagner leur vie sur le lopin de terre trop réduit qui leur revenait en héritage. Les conditions de vie devenant de plus en plus dures et les impôts plus lourds, les paysans roumains tombèrent victimes des spéculateurs et des usuriers, et une bonne partie d'entre eux perdirent la terre qui leur avait été distribuée en 1848. L'indifférence de l'administration, qui ne faisait rien pour préparer les Roumains aux nouvelles conditions de vie économique que leur créait l'annexion, contribua ainsi passivement, automatiquement, à la misère et au dépérissement de la population roumaine de Bukovine, mais

à la prospérité des colons allemands et ruthènes et à celle des spéculateurs juifs, — les uns et les autres bien mieux préparés que les Roumains dans la lutte pour la vie.

La même politique d'indifférence voulue fut poursuivie par l'administration autrichienne dans la vie commerciale et dans l'éducation technique du peuple roumain. Le nombre des artisans et des négociants roumains, en Bukovine, diminuait au lieu d'augmenter, après l'annexion. Ils furent remplacés et chassés par les négociants et artisans allemands et juifs, que l'administration autrichienne encourageait systématiquement et qui, grâce au concours qu'elle leur prêtait, accaparèrent le commerce et toutes les corporations d'artisans du pays. Les établissements industriels et de banque tombèrent également entre les mains des étrangers, toujours aidés par l'administration.

C'est pourquoi la classe moyenne roumaine est presque entièrement disparue. La population roumaine est composée par une énorme majorité de paysans, ruinés par les spéculateurs et les usuriers étrangers, obligés souvent de s'exiler, et la classe restreinte d'intellectuels et de nobles appauvris. Tels sont les résultats de

cent quarante ans de domination autrichienne dans ce pays naguère si prospère et si heureux, surnommé dans la poésie populaire roumaine : le jardin de la Moldavie...

Douce Bukovine,
Beau verger fleuri,
Riche en arbres fruitiers
Et en jeunesse joyeuse





CHAPITRE VII

LA BUKOVINE RÉSISTE ET RESTE ROUMAINE

Mais, malgré tout, le sentiment national des Roumains de Bukovine n'a pas été ébranlé ni diminué. Il a été, peut-être, ravivé et, en tout cas, tenu en éveil, par les chicanes et les injustices que les Roumains ont subies de la part de cette administration marâtre. Les Roumains sont convaincus que rien de bon n'est à attendre du gouvernement de Vienne, et que cette domination ne peut et ne doit plus continuer. S'ils n'ont pas pu se révolter et secouer le joug autrichien, avant la guerre, c'est qu'ils sont, dans la plus grande partie de cette province, majorés par les Ru-

thènes que le gouvernement de Vienne n'a cessé de leur opposer, et qu'ils ne sont plus assez nombreux pour lutter à la fois contre les Ruthènes et l'administration. Mais, dès que la guerre éclata, ils ne tardèrent pas à manifester les sentiments qu'ils nourrissaient contre la domination autrichienne. Comme leurs frères de Transylvanie, les Roumains de Bukovine se rendirent très volontiers aux Russes aussi bien qu'aux Italiens. Et lorsque la Roumanie déclara la guerre à l'Autriche, ils s'empressèrent de déserter, de passer la frontière et de s'enrôler dans les rangs de l'armée roumaine. Ceux qui étaient prisonniers en Russie ne cessèrent de réclamer au gouvernement roumain les moyens de venir verser leur sang à côté des frères libres et contre l'ennemi de la race. Aujourd'hui, dans les camps de prisonniers, en Italie et en France, les soldats roumains originaires de Bukovine ne sont pas les moins pressés de combattre leurs oppresseurs sur le front français et italien.

Si, dans la lutte politique qui, en Autriche, ces derniers temps surtout, s'aggrave et s'étend, les Roumains de Bukovine ne font pas beaucoup de bruit et passent inaperçus, c'est qu'ils sont

en quelque sorte étouffés par les Ruthènes, devenus, aujourd'hui plus encore que par le passé, les instruments de la politique autrichienne contre les nationalités. Grâce à cette rivalité entre Roumains et Ruthènes, rivalité méthodiquement cultivée par l'Autriche, les représentants des Roumains au Reichsrath de Vienne sont domestiqués par le gouvernement. C'est tout au plus si une ou deux voix roumaines peuvent parler librement dans ce Reichsrath ; leur écho est naturellement nul. Modestement et timidement, les Roumains de Bukovine ont pourtant fraternisé avec les Tchèques et les Jougo-Slaves. A l'anniversaire du théâtre national de Prague, les Roumains de Bukovine n'ont pas manqué d'envoyer leurs représentants. Mais si on parle peu de l'action roumaine en Autriche, c'est que le nombre des Roumains en Bukovine ne dépasse pas de beaucoup 300.000 âmes, tandis qu'il y a, en Autriche, 12.000.000 de Tchèco-Slovaques. Ce n'est donc point parce que les Roumains de Bukovine seraient résignés à la domination autrichienne, mais parce que leur importance numérique est très réduite, par rapport aux Tchèques et Jougo-Slaves.

La preuve que le sentiment national n'est ni

ébranlé ni diminué chez les Roumains de Bukovine, c'est, en plus du fait significatif que les déserteurs et prisonniers demandent à lutter contre l'Autriche, que l'étude de l'histoire roumaine et le culte des souvenirs communs du passé s'y sont développés et approfondis plus même qu'en Transylvanie. Le sens de l'histoire nationale et la passion de l'histoire des Roumains y sont développés plus, peut être, qu'en Roumanie même. La vaste collection Hurmuzaki est l'œuvre d'un noble moldave de Bukovine. Parmi les historiens modernes de la Roumanie, le professeur Onciul est l'un des plus réputés, et il vient de Bukovine. Les ouvrages de M. Marian, de l'académie roumaine, sont un véritable trésor de légendes, de pratiques et de mœurs nationales, et M. Marian est lui aussi un Roumain de Bukovine. Par rapport à l'importance numérique de l'élément roumain de Bukovine, ces contributions à la culture nationale sont supérieures à celles des Roumains des autres provinces, y compris même la Roumanie. Et c'est précisément ce fait qui souligne heureusement et confère une valeur et une signification spéciales à cet autre fait que les Roumains de Bukovine prisonniers en Russie et en Italie sont

parmi les premiers et les plus acharnés qui veulent combattre contre l'Autriche-Hongrie.

Il ne peut y avoir le moindre doute que l'aspiration des Roumains de Bukovine ne soit de retourner au foyer commun de la Roumanie, dont ils furent si cyniquement arrachés en 1775. De son côté, la Roumanie ne peut pas regarder avec indifférence le fait que l'une de ses provinces, la plus prospère, et la plus riche en souvenirs historiques et en monuments nationaux, dépérit et agonise sous la poussée slave des Ruthènes, et cela grâce à la politique méthodique de dénationalisation que le gouvernement de Vienne n'a pas cessé de pratiquer dans ce malheureux pays. Sans doute, l'un des motifs qui pesèrent lourd pour la décision que la Roumanie prit d'intervenir dans cette guerre affreuse, ce fut de libérer les tombeaux de ces vaillants princes moldaves, qui gisent en terre roumaine, sous une domination étrangère, ainsi que ces populations moldaves qui, depuis cent quarante ans, attendent le jour béni de l'affranchissement. Ce fut enfin le devoir impérieux de sauver la vie à cette fraction de race roumaine, qui est menacée de mort par une administration perfide et marâtre. S'il est vrai que le sens de cette

guerre est celui d'une rédemption des crimes historiques des derniers siècles, il est certain que le futur Congrès de paix réparera celui commis par les Habsbourg, en 1875, contre la race roumaine.



LIVRE IV

LA VIE ET LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES DES ROUMAINS D'AUTRICHE-HONGRIE

La grande propriété et l'agriculture extensive sont le régime de l'exploitation agricole dans les provinces habitées par les Roumains d'Autriche-Hongrie. Les magnats magyars sont les propriétaires des latifundia. Une population composée presque exclusivement de paysans roumains peine pour féconder de son travail les immenses plaines de la Hongrie, au profit d'une oligarchie peu nombreuse. Là est le secret de l'organisation politique dont nous venons d'esquisser les abus et les iniquités. L'*État national magyar* doit assurer à une poignée de comtes et de barons ou autres magnats de la finance, propriétaires des latifundia, une main-d'œuvre soumise, facile et à aussi bon

marché que possible. Si les populations roumaines leur échappaient, toute cette suprématie économique croulerait. Le chauvinisme des patriotes magyars n'est que l'apparence ; l'*unité de l'État national magyar* est un dogme qui cache mal la lutte de l'oligarchie magyare pour le monopole de la vie économique de la Hongrie.

En effet, comme nous l'avons vu, tandis que 50 0/0 de la population totale, c'est-à-dire 80 0/0 des paysans roumains, ne possèdent que 16 0/0 du territoire qu'ils habitent, nous avons constaté que 0,11 0/0 de cette population possèdent 27 0/0 de la surface de ce territoire et que, parmi les 8.000 propriétaires, grands et moyens, il n'y a que 209 Roumains, dont 35 seulement grands propriétaires.

Considérons maintenant le processus de la production en elle-même, abstraction faite de la nationalité de ses facteurs.

I. — Céréales

La surface des pays roumains d'Autriche-Hongrie est de 122.278 km² (kilomètres carrés) ou 12.181.357 hectares. De cette étendue, 4.133.555 hectares sont labourables, les prairies

occupent 1.496.969 hectares, les pâturages 1.679.946, les forêts 4.117.497. On a cultivé, en 1910, 87,46 0/0 du terrain labourable, et voici les cultures principales, avec les résultats obtenus :

	Surface cultivable	Production en quintaux	Valeur couronnes
Blé (d'automne)....	33,90 %	13,4 variant : 10,8-17,2	347.386.000
Blé (printemps).....	1,70 %	» » »	
Seigle	3,80 %	12,4 » 9,4-16,3	26.106.000
Seigle et blé (mixte).	0,80 %	13 » 8,6-17,9	19.231.000
Orge	3,07 %	10 » 6,5-14,7	49.287.000
Avoine............	9,31 %	18 » 13-25	261.730.000
Maïs	31,93 %	3/4 wagon 43-171	30.730.000
Pommes de terre...	2,46 %		36.390.000
Fourrages.........	8,53 %		

Si on répartit ces données d'après les provinces, nous avons :

	Production totale		Blé		Maïs	
	Étendue hectares	Production tonnes	Étendue	Production tonnes	Étendue	Production
	—	—	—	—	—	—
Transylvanie.	1.082.768	1.355.192	431.918	542 902	423.251	723.759
Banat	1.286 212	1.159.149	652.797	898.679	505.178	
Grish. et Marmorosih...	997.280	1.389.254	309.729	687.602	329.534	543.731
Bukovine....	201.955	?	49.015	41 941	73.386	55.036

La valeur totale des récoltes s'élève approximativement à 1.045.887.500 couronnes. Comme les pays roumains sont, de toute l'Autriche-Hongrie, les moins peuplés, la densité de la population y étant plus faible qu'ailleurs, il est certain que la moitié, ou tout au moins le tiers, de ces récoltes constitue un excédent qui est exporté soit en Autriche soit en Allemagne.

II. — Bétail. Prairies, paturages, élevages

L'étendue de terrain occupée par les prairies et les pâturages atteint 3.235.740 hectares, ce qui fait 35.91 0/0 du territoire en question.

Or, voici quelles sont les données de la statistique sur l'élevage dans les pays roumains d'Autriche-Hongrie :

Animaux à cornes : 2.391.655. Chevaux : 714.954. Porcs : 1.929.595. Brebis et moutons : 4.118.145. Chèvres : 257.785.

Vaches laitières : 400.890 ; (Berne et Simenthal) ; 37.120 (Innthal) ; 621.473 (ordinaires) ; 81.990 (buffles). Production, 808.710.600 litres de lait, valeur : 109.175.931 couronnes.

De la quantité de lait obtenue, on compte un excédent sur la consommation de 52.030.680 litres

plus 54.804.000 litres de lait de brebis. Par suite une quantité de 106.934.680 litres de lait est exportable.

La valeur totale du bétail, dans les territoires roumains, s'élève à 1.268.274.862 couronnes.

Réparties selon les provinces, voici, selon d'autres statistiques, quelles sont les quantités respectives de bétail :

	Bétail à cornes	Chevaux	Brebis et chèvres	Porcs
Transylvanie.	1.168.170	185.891	2.104.431	601.876
Banat......	483.256	318.059	1.185.796	646.698
Crishana et Marmorosh.	740.229	211.004	827.914	681.021
Bukovine...	242.400	50.925	176.190	131.183

III. — Vignes. Arbres fruitiers

La viticulture et la production des vins est dans les pays roumains d'Autriche-Hongrie, tout comme dans les autres pays latins d'Europe, une occupation de prédilection des populations roumaines. Des vins et des raisins excellents y sont récoltés et souvent exportés à l'étranger et en Autriche.

On cultive la vigne sur 42.215 hectares, dont la production normale atteint 626.106 hectolitres et 14.682 quintaux de raisin. La valeur totale des récoltes vinicoles est estimée à 25.401.982 couronnes.

Voici la répartition de la culture viticole selon les provinces :

	Hectolitres vin	Quintaux raisin	Valeur
Transylvanie	112.618	1.640	4.610.457
Banat	203.333	6.090	10.693.250
Crishana et Marmorosh.	310.155	6.950	11.693.250
Bukovine ...	?	?	?

Les arbres fruitiers sont cultivés dans les territoires roumains sur une échelle assez étendue, mais leur production, étant employée surtout dans la fabrication de boissons spiritueuses, comme la tzuika, par exemple, ne se prête pas à une estimation assez précise. Les données statistiques nous manquent à ce sujet. Les espèces principales d'arbres fruitiers sont les pruniers, les pommiers, les poiriers, les cerisiers, les abricotiers. Les fruits frais, aussi bien que les fruits industrialisés, pourraient constituer une source

considérable de richesse pour certaines régions, mais, jusqu'ici, on ne leur a pas encore accordé toute l'attention qu'ils méritent.

IV. — Forêts

La surface du terrain occupé par les forêts est des plus importantes ; elle atteint 4.114.858 hectares.

Les espèces principales des arbres sont :

Le chêne	occupant approximativement	966.680	hectares
Le hêtre	» »	2.168.183	»
Le sapin	» »	979.991	»

Voici quelle en est la répartition d'après les provinces :

	Hêtre	Chêne	Sapin
Transylvanie.	1.104.098	398.667	747.595
Banat	405.244	182.968	13.316
Crishana et Marmorosh.	658.244	385.045	219.084
Bukovine . .	299.000	»	149.683

L'industrie du bois a commencé, ces derniers temps surtout, à prendre un essor remarquable.

L'exportation du bois se faisait surtout en Autriche, en Italie et en Espagne.

V. — Industries. Fabriques

Les pays roumains d'Autriche-Hongrie sont peut-être les moins industriels de toute la monarchie. C'est à peine si, dans le Banat, l'industrie en général et quelques fabriques, en particulier, se font signaler. Le nombre des fabriques et des usines dans les territoires roumains est de 516. Voici quelques-unes des plus importantes :

Fonderies de fer... ...	7	Fabriques de boissons spiritueuses.........	36
Hauts-Fourneaux......	12	Verreries...	11
Fabriques de machines en fer.	26	Fabriques de draps.....	13
Fonderies de cuivre....	2	» de ciment....	5
Fabriques de clous et instruments agricoles.	12	» de briques et tuiles...............	66
Raffineries de pétrole...	5		

VI. — Mines

Depuis des temps immémoriaux, la Transylvanie a été réputée pour ses mines d'or, d'ar-

gent, de cuivre et de fer. Avant la domination romaine, du temps des Scytes mêmes, on exploitait l'or, l'argent et le cuivre des montagnes de cette province prodigieuse. Dans les montagnes du Banat comme dans celles de Transylvanie, on exploite aujourd'hui le charbon, le cuivre et surtout le fer, en quantités qui ne sont pas négligeables et qui pourraient alimenter une industrie des plus prospères de l'Europe.

Voici quelques données statistiques sur la production minière des territoires roumains d'Autriche-Hongrie :

	Minerai tonnes	Valeur couronnes
Or	2.905.28	9.516.108
Argent	8.629.71	743.870
Fer, minerai	4.613.591	2.825.857
Fer	1.952.392	14.358.212
Fonte	96.673	1.919.471
Charbon, houille	4.303.809	6.628.416
Lignite	19.257.744	21.599.485

La valeur totale des produits des mines est, dans les régions d'Autriche-Hongrie habitées

par les Roumains, de 73.058.419 couronnes.

Excepté les produits des mines, qui suffisent peut-être à peine aux besoins des populations roumaines, les autres produits du sol, en premier lieu les céréales, ensuite le bétail, les forêts, les vins, donnent des excédents exportables. Il est certain aussi que le progrès de la production, tant agricole que forestière et minière, est loin d'avoir atteint son plein développement. Les méthodes de culture et d'exploitation minière et forestière sont susceptibles d'améliorations notables qui augmenteront sensiblement la production des territoires habités par les Roumains. Dans les limites de la production actuelle, le sol occupé par la nation roumaine pourrait nourrir une population deux fois plus nombreuse. Par la richesse exceptionnelle du sol et du sous-sol, les territoires des provinces roumaines pourraient voir leur population actuelle tripler sans danger.

Si nous considérons l'ensemble des pays roumains, avec la Dobroudja et la Bessarabie récemment libérée, leurs ressources économiques, la fertilité inépuisable des plaines valaques et moldaves si heureusement complétée et rehaussée par la richesse du sous-sol des ré-

gions montagneuses et des collines, les 300.000 kilomètres carrés que compte l'étendue de tous ces pays pourront abriter et nourrir sans difficulté le triple de la population qui les habite actuellement. En effet, par un développement normal de la population et de la production économique des territoires roumains, dans cent ans les pays roumains compteront une population de 40 à 50.000.000 d'âmes. Une civilisation néo-latine, fortement empreinte d'esprit français, pourrait s'épanouir et fructifier sur le bas Danube autour des rivages de cette Mer Noire, si pleins des souvenirs du grand poète latin que fut Ovide. Cette destinée du peuple roumain se trouve aujourd'hui entre les mains des hommes qui conduisent celle de la France. Puissent-ils s'inspirer de la généreuse clairvoyance dont firent preuve Michelet et Edgar Quinet, ces admirables précurseurs dont se réclament les chefs politiques de la troisième république française.



CONCLUSION

L'IMPORTANCE de la question roumaine en Autriche-Hongrie ne se mesure pas aujourd'hui seulement par le nombre, la vitalité et la force de résistance que les Roumains opposent à la politique de magyarisation, pratiquée en Transylvanie et dans le Banat, et à la germanisation pratiquée en Bukovine ; mais aussi et surtout par la force et l'importance politique des 8.000.000 de Roumains du royaume voisin, qui sont plus de 10.000.000 avec l'apport de la Bessarabie. Dans le passé, comme nous l'avons fait voir, à plusieurs reprises, la race roumaine était sur le point de s'éteindre et de périr dans les deux principautés libres, Moldavie et Valachie. C'est

en Transylvanie et dans le Marmorosh qu'elle puisa une vigueur nouvelle et une sève renouvelée. De plus, les Roumains de Valachie et de Moldavie tirent leur origine, les uns de Transylvanie, les autres de Marmorosh et Bukovine. C'est là que la Roumanie enfonce profondément ses racines dans le sol ancestral. La race roumaine a beau s'épanouir dans le royaume, si elle n'a pas le terrain assuré sous ses racines, elle ne pourra pas se conserver. Sa prospérité sera éphémère et factice. La lutte pour la Transylvanie est donc, pour tous les Roumains, pour ceux de Hongrie comme pour ceux du royaume, la lutte à la vie et à la mort, parce que c'est une lutte pour la vie ou pour la mort. Quand l'élément roumain de Hongrie sera entamé, le sort des Roumains du royaume sera périclité. Les coups portés aux Roumains d'Autriche-Hongrie sont directement et profondément sentis par les Roumains du royaume.

Ces considérations expliquent l'intervention de la Roumanie dans la guerre contre les puissances centrales. Elles dominent l'histoire de la Roumanie moderne et sont décisives pour l'époque qui commencera après la guerre. Le peuple roumain sera l'allié de tous ceux qui

auront à se défendre des Magyars et de leurs patrons et protecteurs, les Allemands. Il sera, par suite, l'allié naturel, et en quelque sorte obligatoire, des autres nations opprimées par l'Autriche-Hongrie et de tous les peuples démocratiques qui auront à combattre la politique réactionnaire et oppressive des Germano-Magyars.

Et, puisque la lutte entre Magyars et Roumains se livrera, de fait, entre 14.000.000 de Roumains et 9.000.000 de Magyars, il est certain que ce ne sont pas les Magyars qui auront le dernier mot. Car, en même temps, ces 9.000.000 de Magyars auront à disputer le droit à la vie à 12.0000.00 de Jougo-Slaves et à 12.000.000 de Tchéco-Slovaques, qui seront par suite les amis et alliés naturels de la Roumanie. Le triomphe des Magyars en Transylvanie ne deviendrait définitif que lorsqu'ils auraient anéanti la force de réaction et de résistance de tous les Jougo-Slaves, et des Tchéco-Slovaques, alliés aux Roumains. Or, il n'est pas admissible que 9.000.000 de Magyars puissent anéantir 38.000.000 de Latino-Slaves.

Les peuples opprimés d'Autriche-Hongrie ayant acquis pleine conscience d'eux-mêmes,

de leur force et de leur droit, il est certain que l'Europe ne connaîtra pas les bienfaits d'une paix équitable et durable avant qu'ils n'aient obtenu la plénitude de leur indépendance et leur unité nationale. Toute liberté injustement réprimée et toute conscience opprimée y seront comme des germes de guerre et des dépôts d'explosifs, laissés au hasard, et le premier ébranlement ou la première étincelle menaceraient de déclancher une nouvelle catastrophe. Et la force d'explosion des consciences opprimées est, comme cette guerre vient de le prouver par ses origines et par son effroyable déroulement, inépuisable et génératrice à l'infini des plus affreuses explosions meurtrières, au moral aussi bien qu'au physique.

En ce qui concerne les Roumains, si cette guerre n'achève pas l'œuvre du Congrès de Paris de 1857, si elle ne réunit pas dans un seul État indépendant les 14.500.000 Roumains, les années qui suivront seront tourmentées et tragiques pour eux et pour leurs voisins. Si les Roumains ne sont pas assez forts pour faire cesser l'oppression magyare qui accable les frères de Transylvanie, ils ne seront pas assez faibles pour renoncer à l'essayer. Il y a absolue incompa-

tibilité entre une Roumanie libre et prospère, comptant 10.000.000 d'habitants, et une Transylvanie, où 4.000.000 de Roumains sont asservis par les Magyars. Ou bien la Transylvanie sera affranchie et réunie à la Roumanie libre, et dans ce cas celle-ci comptera près de 17.000.000 d'âmes, ou bien elle disparaîtra comme État indépendant. Il n'y a pas de terme moyen. Tout dépendra du sens et de la direction que prendra l'avenir des peuples après cette guerre. Mais l'avenir sera-t-il à la servitude ou à la liberté démocratique ?



TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

Les Roumains de Hongrie

LIVRE II

Le Banat.

LIVRE III

La Bukovine.

LIVRE IV

La vie et les ressources économiques des Roumains d'Autriche-Hongrie.

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie Bussière.

